CORNELII TACITI

DE VITA ET MORIBUS

JULII AGRICOLÆ

HACHETTE ET Cie

CORNELII TACITI

DE VITA ET MORIBUS

JULII AGRICOLÆ

A LA MÊME LIBRAIRIE

31 634. — Imprimerie Lahure, rue de Fleurus, 9, à Paris.

CORNELII TACITI

DE VITA ET MORIBUS

JULII AGRICOLÆ

TEXTE LATIN

PUBLIÉ

AVEC UNE NOTICE, UN ARGUMENT ANALYTIQUE, DES NOTES EN FRANÇAIS

ET UNE CARTE

PAR ÉMILE JACOB

Professeur de rhétorique au lycée Louis-le-Grand

SIXIÈME ÉDITION

REVUE ET CORRIGÉE

PARIS

LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie

79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1896

Louis Allo[illegible],
Ca[illegible]

AVERTISSEMENT

Nous avons pris pour base de cette édition le texte de l'édition classique publiée par M. Gantrelle, professeur à l'Université de Gand, d'abord en 1875, puis, avec des corrections, à la rentrée de l'année classique 1880-1881.

Voici la raison de notre choix.

M. Gantrelle est le premier qui ait donné en France une édition de l'*Agricola* fondée sur la récension nouvelle des manuscrits[1] et les travaux de la philologie contemporaine. Le texte qu'il a publié dans ces conditions, sensiblement différent de celui de Burnouf, dont le *Tacite* jouit parmi nous d'une réputation à beaucoup d'égards justifiée, est infiniment meilleur.

Néanmoins, après avoir comparé ce texte d'une part à celui

1. Ed. Gantrelle, en tête de l'Appendice critique : « Il n'existe que deux manuscrits de la *Vie d'Agricola*, tous les deux du xve siècle ; ils appartiennent à la bibliothèque du Vatican. Celui qui porte le n° 3429 est le meilleur : il est désigné par Γ dans l'édition de Wex : le n° 4498 l'est par Δ. Grâce à Th. Mommsen, à Em. Braun et à Henri Brunn, qui en firent la collation, Wex a pu le premier nous les faire connaître dans son édition de l'*Agricola* publiée en 1852. » Une nouvelle collation de ces deux mss. a été faite depuis par M. Urlichs, professeur à l'université de Wurzbourg. Elle a été publiée en 1875 (voir plus loin le titre de cette publication). M. Urlichs a donné intégralement le texte du premier manuscrit, qu'il appelle A, avec toutes les notes marginales : il a reproduit en outre au bas des pages les leçons divergentes du second manuscrit, qu'il nomme B. Enfin, en regard du texte du manuscrit, il en donne un autre revu et corrigé. M. Gantrelle a tenu compte de cette publication pour sa deuxième édition.

des manuscrits, tel qu'il est établi par la récension de M. Urlichs, d'autre part aux meilleures éditions de l'*Agricola*, notamment aux plus importantes de celles qui ont été publiées avec commentaires en Allemagne, nous avons cru devoir y faire quelques changements. On trouvera la liste de ces changements, en regard du texte de M. Gantrelle, dans l'*Appendice* A, à la fin de ce volume. Nous disons là nos autorités ou les raisons de nos rares innovations. M. Gantrelle a pris soin lui-même de relever dans un *Appendice* semblable tous les passages où il diffère de Burnouf et de justifier ses leçons. En indiquant, à notre tour, en quoi nous nous éloignons de lui, nous mettons les lecteurs à même de contrôler promptement cette nouvelle édition.

La division des chapitres, dans notre texte, diffère en trois endroits de celle que présente l'édition de M. Gantrelle[1]. On trouvera la justification de cette différence tant dans l'*Appendice* que dans le *Commentaire*.

Nous n'avons apporté de changements à l'orthographe généralement suivie dans les éditions françaises que dans la mesure où nous y étions autorisé par les Dictionnaires qui sont actuellement entre les mains de nos élèves.

Nous avons essayé de donner dans les notes un commentaire suffisant de la pensée de l'auteur, eu égard à l'instruction présumée des élèves qui doivent expliquer l'*Agricola* et à l'esprit nouveau des programmes universitaires, qui demandent que les textes désignés pour chaque classe deviennent de plus en plus l'objet de lectures et de préparations personnelles, faites à l'étude. Nous pensons n'avoir rien omis d'essentiel, soit pour éclaircir le sens, soit pour expliquer les choses, soit enfin pour appeler l'attention des élèves sur les particularités les plus importantes de la langue et du style de Tacite.

Une carte de la Bretagne permet de suivre les récits et les descriptions de l'historien[2].

Nous avons eu sous les yeux et consulté avec fruit pour notre travail les éditions suivantes :

1° Éditions générales de Tacite : *Œuvres complètes de Tacite*, traduction nouvelle par Burnouf, avec le texte en regard. Paris,

1. 1° Fin du chap. I et commencement du chap. II; 2° fin du chap. XI; 3° fin du chap. XII.

2. Avant de réimprimer cette édition classique, nous avons fait quelques changements dans le texte et amélioré le commentaire autant que nous le pouvions : voir, à cet égard, l'*Appendice B* (mai 1884).

1833, t. IV. — *Cornelii Taciti opera, instruxit G. Ruperti* Hanovre, 1839, t. IV. — *Cornelii Taciti opera recensuit Gasp Orellius. Turici*, 1848. t. II[1]. — *Cornelii Taciti libri qui supersunt; recognovit Halm.* Leipzig, 1875 (3ᵉ édition), t. II. — *Cornelius Tacitus, a Carolo Nipperdeio recognitus*, t. IV. Berlin, 1876.

2° Éditions spéciales de l'*Agricola : Cornelii Taciti Vita Agricolæ, explicuit Fr. Dübner*. Paris, 1843. — *Cornelii Taciti Agricola*, erklært von F. Carl Wex. Braunschweig, 1852. — *Cn. Julii Agricolæ vita scriptore C. Tacito, recensuit* L. Quicherat, Paris, 1872 (réimpression d'une édition ancienne). — *Cornelii Taciti Julii Agricolæ vita*, par M. Boistel, Paris, 1869. — *Cornelii Taciti de vita et moribus Julii Agricolæ liber, ad codices Vaticanos in usum prælectionum* edidit et recensuit C. Ludovicus Urlichs, Wirceburgi, 1875. — *Das Leben des Agricola von Tacitus*, Schulausgabe von Dr. Ant. Aug. Dræger, Leipzig, 1879 (3ᵉ édition). — *Cornelii Taciti de vita et moribus Julii Agricolæ liber*, 2ᵉ édition, revue et corrigée, par J. Gantrelle, Paris, sans date. — *Cornelii Taciti de vita et moribus Julii Agricolæ liber, ad fidem codicum Vaticanorum* recensuit atque interpretatus est Georgius Andresen, Berolini, 1880.

Les élèves se référeront avec le plus grand profit, pour l'étude de la langue de Tacite, à l'ouvrage de M. Gantrelle qui a pour titre : *Grammaire et style de Tacite*. Paris, 1874. Ceux qui peuvent lire l'allemand trouveront une plus ample provision de renseignements et d'exemples dans le livre de Dræger : *Ueber Syntax und Stil des Tacitus*. Leipzig, 1868.

Paris, 1881.

NOTICE

SUR LA VIE D'AGRICOLA

I

DATE DE LA COMPOSITION ET DESSEIN DE L'OUVRAGE

La *Vie d'Agricola* fut publiée, comme le montre le commencement du chapitre III, dans la première moitié de l'année 98 ap. J.-C., peu de temps après l'avènement de Trajan. Tacite, né vers l'an 54, avait alors un peu plus de quarante ans. La mort de Domitien (18 sept. -96) avait rendu au sénat une apparence de puissance politique, à tous les citoyens le droit de penser et de parler librement. Sous la main débonnaire de Nerva, Rome s'était remise de la terreur qui avait pesé sur elle ; le talent, la probité, la fierté de caractère n'avaient plus à compter avec la délation. Tranquilles pour le présent, les honnêtes gens envisagèrent l'avenir avec confiance, lorsque le vieil empereur eut désigné Trajan pour son successeur. Ce choix intelli gent et patriotique promettait au monde le plus grand des bien qu'il pût souhaiter à cette époque, ce que la société romain rangée sous la loi d'un homme n'avait pas encore connu, un bo prince. Tacite, qui paraît n'avoir cultivé jusque-là que l'éloquence ou la poésie, estima qu'il pouvait tourner ailleurs son génie, suivre sa vocation, juger les hommes et les événements de son temps, et travailler pour la postérité. La composition de l'ouvrage qui a pour titre les *Histoires* fut dès lors arrêtée dans son esprit, et il commenca d'en réunir les matériaux. En attendant, pour s'essayer, sans doute, à cette œuvr

d'historien moraliste vers laquelle il se sentait attiré[1], il donna au public la biographie[2] d'Agricola, son beau-père.

En l'écrivant, il acquittait, comme il le dit lui-même, un devoir de piété filiale. Tacite, en effet, devait à la protection d'Agricola dont Vespasien avait su apprécier le mérite, le commencement d'une fortune politique qui l'avait élevé peu à peu jusqu'au consulat. Il lui était donc attaché par une juste reconnaissance. Il avait de plus, on le voit, pour le caractère de l'homme dans la famille duquel il était entré, autant d'affection que d'estime. Tout ce qu'il nous apprend, dans son livre, de la sagesse d'Agricola, de son équité, de sa droiture à la fois naturelle et raisonnée, de sa bonté, de son esprit conciliant et modéré, du mélange de fermeté et de modestie qui le distinguait, le soin qu'il prend de mettre en relief ces nobles et aimables qualités d'une âme bien faite, surtout l'accent de religieuse émotion qui règne dans les adieux qu'il lui adresse, montrent combien était sincère le culte qu'il avait voué à sa mémoire. Croyons donc, ainsi qu'il nous en assure, qu'il se fit réellement une obligation de conscience et un plaisir honnête d'offrir à son premier protecteur, à son beau-père, à un *héros* selon son cœur[3], les prémices de son talent d'écrivain, et de lui élever, hors de la foule et à part un monument qui le signalât au respect de la postérité[4].

A un autre point de vue, la conquête de la Bretagne achevée par Agricola, dont le nom devait rester, dans la pensée de Tacite, étroitement uni au souvenir de l'occupation définitive de cette province, offrait à l'historien la matière d'une intéressante monographie, et l'occasion d'y produire, d'y exercer aussi et d'y assouplir, en un sujet restreint, les qualités de composition et de style qui conviennent au genre historique. C'était la description d'un pays longtemps enveloppé de mystère, et, en raison de son éloignement, encore mal connu des Romains. C'était le résumé des campagnes antérieures au gouvernement d'Agricola, et

1. *Agr* I : « Clarorum virorum facta moresque posteris tradere. » Cf *Ann.* III, 65 : « præcipuum munus Annalium reor, ne virtutes sileantur. »

2. On nierait vainement que l'ouvrage soit, à tout prendre (nous faisons plus loin nos réserves), une biographie. Tacite dit formellement qu'il se propose de « raconter la vie » d'Agricola (ch. I). Et en effet, du commencement du livre à la fin, il rapporte, selon l'ordre des temps, tout ce qui, dans la vie de son beau-père, lui semble digne d'être raconte.

3. Ch. 44 : « bonum virum facile crederes, magnum libenter. » Cf. ch. 9.

4. Ch. 46 : « *Agricola*, posteritati narratus, superstes erit. »

comme en un tableau d'ensemble, les portraits, rapidement esquissés, des hommes qui s'étaient succédé dans le commandement. C'était la peinture de l'occupation romaine, les duretés de la conquête, les ressentiments d'un fière nation vaincue et rançonnée, des révoltes furieuses impitoyablement réprimées, l'impétuosité des « barbares », leur audace irréfléchie dans la bataille, leur abattement après la défaite, les marches des légions, leur tactique supérieure, leur action foudroyante sous les ordres d'un chef résolu et capable, d'un Suetonius ou d'un Agricola. Cette vie extérieure du peuple romain, plus d'une fois encore glorieuse à cette époque et dans laquelle la race se reconnaissait, avec ses vertus militaires, Tacite la trouvait là, et, à son occasion, quelques-uns des tableaux dramatiques auxquels se plaisait sa puissante imagination. Et, de fait, une bonne part de l'art de l'historien est déjà visible dans l'*Agricola*, de cet art expressif et juste, tour à tour rapide, sobre, contenu, ou coloré, pittoresque, animé, mélange original de science et de passion, dont l'effet sur le lecteur est sûr et saisissant. Ajoutez un de ces contrastes où Tacite excelle : derrière Agricola, Domitien, l'ombre faisant valoir la lumière : la loyauté suspectée, d'éclatants services méconnus, un vainqueur arrêté dans le plein de la gloire et obligé de se faire pardonner ses succès. Le sujet convenait à Tacite : il se prêtait à son génie.

En dehors de ces raisons qui expliqueraient suffisamment, sinon le plan et le ton, du moins, la conception et la pensée première de l'*Agricola*, on croit reconnaître dans cet ouvrage un dessein politique[1]. Après la mort de Domitien, une réaction très vive s'était manifestée contre les hommes qui, de près ou de loin, avaient été attachés à un gouvernement exécré. « Parmi ceux qui se vantaient de l'avoir toujours détesté, il est probable, dit spirituellement M. Boissier, qu'on faisait des catégories : il y avait les ennemis de la veille et ceux de l'avant-veille, qui se disputaient aigrement la faveur publique ; mais les uns et les autres s'accordaient à poursuivre d'injures et de menaces tous ceux qui avaient servi le tyran. » La mémoire d'Agricola fut-elle à l'abri de ces attaques? Ce n'est guère probable. Tacite lui-même n'eut-il pas à craindre d'en ressentir le contre-coup? En tout cas,

1. Voyez, sur cette question, G. Boissier, *l'Opposition sous les Césars*, Hachette, 1875, pages 317 et suiv. — Gantrelle, *Contributions à la critique et à l'explication de Tacite*, Garnier, 1875, pages 1 à 20.

comme le dit encore M. Boissier, il dut trouver qu'on allait trop loin : « il lui semblait qu'on était injuste pour les gens qui, dans ces temps dangereux, avaient tâché de résoudre le plus honnêtement possible le difficile problème de vivre, et il ne croyait pas qu'on dût les appeler des lâches parce qu'ils se résignaient à souffrir les maux qu'ils ne pouvaient pas empêcher. » Agricola avait été un de ces caractères modérés qui croyaient pouvoir, à force de raison et de dignité, garder un sage milieu entre une complaisance honteuse et un esprit de provocation aussi stérile qu'imprudent. Tacite, élevé sans doute dans les mêmes idées, formé d'ailleurs à l'école de son beau-père, put donc songer à protester par l'éloge d'Agricola contre « les partisans des oppositions radicales et des résistances aventureuses[1]. » En peignant ce parfait modèle d'honnêteté et de sagesse[2], c'était sa propre cause qu'il plaidait, sa conduite et ses vues qu'il défendait indirectement. Des préoccupations politiques, une arrière-pensée jusqu'à un certain point personnelle, correspondant aux opinions et aux passions du jour, se mêlèrent ainsi, cela ne semble pas douteux, à la composition de l'*Agricola*, mais sans aller, croyons-nous, jusqu'à en faire « une sorte de pamphlet[3], » subordonnées, au contraire, à ce qui est, au témoignage de l'auteur, l'objet principal de son livre, l'accomplissement d'un pieux devoir et le récit historique d'une conquête glorieusement achevée.

Écrite dans ces conditions, la *Vie d'Agricola* est un livre à part, d'un caractère complexe, qu'on ne doit pas vouloir rattacher à un genre déterminé. Il serait moins intéressant s'il ressemblait plus exactement à d'autres ouvrages connus. Son originalité, indépendamment du style de l'écrivain, tient à ce qu'il n'est proprement ni une biographie comparable à celles de Plutarque ou à celles de Suétone, ni une pure étude d'histoire, ni un ouvrage de polémique, mais un mélange de toutes ces choses, dans lequel Tacite, animé par des sentiments personnels, et cédant encore à son tempérament et à ses habitudes d'orateur, a mis une part de lui-même, avec plus d'abandon, d'émotion avouée et d'accent qu'il ne l'a fait ailleurs, dans ses grands ouvrages. Bien que le personnage qu'il offre à notre admiration ne soit pas un de ces héros qui captivent l'imagination, et que le

1. Voir notamment la phrase célèbre qui termine, dans l'*Agricola*, le chapitre XLII.

2. M. Gantrelle appelle le livre un « Éloge historique. »

3. C'est le terme dont se sert M. Boissier, l. c.

portrait qu'il en trace surfasse visiblement le modèle, nous nous attachons à lui en raison du plaisir que nous goûtons à cette leçon de sagesse pratique qui nous est faite sans pédantisme, et du contentement que l'écrivain laisse voir à louer un homme de bien, avec tant d'ouverture de cœur et d'honnête complaisance. Les *Histoires*, les *Annales*, par leurs proportions, par leur beauté sévère et l'art savant de leur composition, donnent assurément du génie de leur auteur une idée plus haute : la *Vie d'Agricola*, par ce qu'elle nous laisse voir de l'âme de Tacite, de ses nobles prédilections, de sa confusion vertueuse, en songeant à la complicité morale où Domitien l'avait engagé avec tout le sénat, du long frémissement intérieur auquel nous devons tant de pages éloquentes, a l'intérêt d'un chapitre de Mémoires, et figure à bon droit sur nos programmes scolaires comme une introduction à l'étude du grand historien.

II

ARGUMENT ANALYTIQUE DE L'OUVRAGE

PRÉFACE (CH. I-III).

I. Tacite sollicite l'indulgence pour son livre. L'éloge des hommes illustres est aujourd'hui mal reçu du public. Il en faut accuser la tyrannie longtemps déclarée contre la vertu. — II. Elle a fermé la bouche aux écrivains et abaissé les cœurs : elle a failli faire perdre aux Romains jusqu'à la mémoire. — III Réveil moral de la nation. Les esprits ne se relèveront pas aussi vite. Néanmoins, Tacite se propose d'écrire l'histoire contemporaine. Dès à présent, il racontera la vie d'Agricola. La piété filiale, qui l'inspire, lui fera pardonner l'insuffisance de son talent.

Ire PARTIE : VIE D'AGRICOLA, DEPUIS SA NAISSANCE JUSQU'À SON GOUVERNEMENT DE BRETAGNE (CH. IV-IX).

IV. Origine d'Agricola. Sa famille. Son éducation. — V. Il fait, *en Bretagne, son* apprentissage militaire. — VI. Son mariage. *Sa carrière politique*, jusqu'à sa questure inclusivement. Mission *qu'il reçoit de Galba*. — VII. Mort de la mère d'Agricola. Avène-

ment de Vespasien. Agricola est nommé commandant d'une légion en Bretagne. — VIII. Il est distingué par le gouverneur Cérialis : ses succès : sa modestie. — IX. Il est nommé gouverneur d'Aquitaine éloge de son administration. Son consulat. Il marie sa fille à Tacite. Il est désigné pour le gouvernement de Bretagne.

IIe PARTIE : AGRICOLA, GOUVERNEUR DE BRETAGNE (CH. X-XXXIX).

1° La Bretagne et ses habitants.

X. Description géographique des îles Britanniques : l'Océan et les côtes. — XI. Origine des habitants : diversité des types. Religion, langage, mœurs militaires et politiques. — XII. Climat du pays : le jour et la nuit en Bretagne. Productions du sol ; mines pêcheries de perles. Docilité, fierté des Bretons.

2° Historique de la conquête jusqu'à l'arrivée d'Agricola.

XIII. Les Césars en Bretagne : J. César, Caligula, Claude. — XIV. Les premiers gouverneurs romains. Réduction de la Bretagne en province. — XV. Révolte des Bretons (a. 60 ap. J.-C.) : leurs plaintes : abus de l'administration romaine. — XVI. La reine Boudicca. Répression de la révolte par Suetonius. Molle administration de ses successeurs. — XVII. La Bretagne sous Vespasien. Energie, succès militaires des gouverneurs Cérialis et Frontinus.

3° Gouvernement d'Agricola.

XVIII. Activité qu'il déploie dès son arrivée (78 ap. J.-C.) Il bat les Ordoviques et soumet l'île de Mona. — XIX. Il réforme l'administration pour assurer la conquête. La maison du gouverneur ; les bureaux ; le choix du personnel. Tact, clémence, équité d'Agricola. — XX-XXI. Année 79. Énergie de l'action militaire. Conduite habile à l'égard des vaincus. Agricola met à profit, pour les gagner, les arts et les douceurs de la civilisation romaine. — XXII. Année 80. L'armée pousse jusqu'au Tanaus. Nouveaux établissements militaires : qualités tactiques d'Agricola. Sa droiture à l'égard de ses subordonnés. — XXIII. Année 81. Une ligne de forteresses établie entre le Forth et la Clyde contient l'ennemi au nord. — XXIV. Année 82. Occupation de la contrée du N. O. Agricola songe à une descente en Hibernie. Renseignements sur cette île et sur ses habitants. — XXV. Année 83. Campagne de Calédonie. Participation de la flotte aux opérations. — XXVI. La neuvième légion est attaquée par les barbares. Marche et victoire d'Agricola. — XXVII. Etat moral des deux armées. La Calédonie, en masse, prend les armes. — XXVIII. Aventures extraordinaires d'une cohorte d'Usipiens déserteurs. — XXIX. Année 84. Agricola perd un fils en bas âge : comment il supporte cette perte. Reprise des opérations. Les deux armées se rencontrent au

pied du mont Graupius. — XXX-XXXII. Discours de Calgacus aux Calédoniens. — XXXIII-XXXIV. Discours d'Agricola à ses soldats. — XXXV. Ordre de bataille des deux armées. — XXXVI-XXXVII. Récit de la bataille. Défaite et extermination des barbares. — XXXVIII. Découragement des Calédoniens survivants. Agricola prend ses quartiers d'hiver. La flotte explore les côtes septentrionales de l'île. — XXXIX. La gloire militaire d'Agricola excite les défiances et la haine de Domitien.

IIIe PARTIE : LA FIN DE LA VIE D'AGRICOLA (CH. XL–XLV).

XL. Agricola reçoit les honneurs du triomphe. Son retour à Rome. Accueil qui lui est fait. Son effacement volontaire. — XLI. Revers des armées romaines aux frontières : l'opinion publique désigne Agricola pour de nouveaux commandements. La haine de l'empereur s'en accroît. — XLII. Agricola, pour lui complaire, décline l'honneur d'un proconsulat. Hypocrisie de Domitien. La prudence d'Agricola désarme sa malveillance. Tacite fait l'éloge de la modération et blâme les provocations inutiles. — XLIII. Mort d'Agricola : soupçons d'empoisonnement : conduite de Domitien. — XLIV. Age d'Agricola. Son physique. Appréciation de sa destinée. Tacite le déclare heureux pour n'avoir pas vu les dernières années de Domitien. — XLV. Tableau de la Terreur : humiliation, douleur, effroi des honnêtes gens.

ÉPILOGUE (CH. XLV ET XLVI).

Apostrophe au défunt. Tacite loue la noblesse de ses sentiments à l'approche de la mort. Il exprime son chagrin de n'avoir pu assister aux derniers moments de son beau-père. — XLVI. Prière émue à l'âme d'Agricola. Tacite lui demande de l'aider à imiter ses vertus. Il exhorte la famille d'Agricola à demeurer fidèle à ses exemples et promet l'immortalité à sa mémoire.

CORNELII TACITI

DE VITA ET MORIBUS

JULII AGRICOLÆ

LIBER

I. Clarorum virorum facta moresque posteris tradere, antiquitus[1] usitatum[2], ne nostris quidem temporibus, quamquam incuriosa suorum[3], ætas omisit, quoties magna aliqua ac nobilis virtus vicit ac supergressa est[4] vitium parvis magnisque civitatibus commune, ignorantiam recti[5] et invidiam. Sed apud priores ut agere digna memoratu pronum magisque in aperto[6] erat, ita celeberrimus quisque ingenio ad prodendam virtutis memoriam,

I. 1. *Antiquitus*, sous l'ancien régime, au temps de la république. Cf. *Ann.* I, 1. : « veteris populi R. prospera vel adversa. » — 2. *Usitatum*, participe neutre à l'accusatif, en apposition avec l'infinitif *tradere :* expliquez comme s'il y avait *rem usitatam*. — 3. *Incuriosa suorum*. Cf. *Ann.* II, 88 : « dum vetera extollimus, recentium incuriosi; » et comp. *Dial.* 18 : « vetera semper in laude, præsentia in fastidio esse. » — 4. *Vicit ac supergressa est*, a pu vaincre et dominer Le second terme ajoute à l'idée exprimée par le premier.— 5. *Ignorantiam recti*, l'ignorance du bien. Beaucoup, ne sachant pas ce qui est le bien, passent à côté sans le reconnaître, et, par conséquent, sans l'honorer. Voyez la pensée exprimée à la fin du chap. 42. — 6. *Pronum*, facile sous un régime de liberté ; *magis in aperto*, un champ plus vaste était ouvert au mérite. Cf. *Ann.* IV, 32 : « nobis *in arto* et inglo-

sine gratia aut ambitione[7], bonæ tantum conscientiæ pretio[8] ducebatur. Ac plerique[9] suam ipsi[10] vitam narrare fiduciam potius morum quam arrogantiam arbitrati sunt; nec id Rutilio et Scauro[11] citra fidem[12] aut obtrectationi fuit: adeo virtutes iisdem temporibus optime æstimantur, quibus facillime gignuntur. At nunc[13] narraturo[14] mihi vitam defuncti hominis[15] venia opus fuit[16], quam non petissem incusaturus[17] : tam sæva et infesta virtutibus tempora[18].

rius labor. » Voy. aussi *ibid.* ch. 7 : « in arduo. » — 7. *Gratia*, complaisance, esprit de parti ; *ambitio*, vues intéressées, désir de se faire valoir et de se pousser soi-même en louant un homme public. — 8. *Bonæ conscientiæ pretio :* s'estimant assez payés par la certitude d'avoir bien fait. Cf. *Ann.* III, chap. 65. — 9. *Plerique* a ici, et souvent chez Tacite, le sens de *permulti.* — 10. *Ipsi.* Les pronoms *ipse* et *quisque* s'emploient très librement, surtout chez Tacite, au nominatif, singulier ou pluriel : l'accord a lieu avec le nom qui est sujet dans la proposition principale. — 11. *Rutilio* et *Scauro.* P. Rutilius Rufus, orateur et savant jurisconsulte, consul l'an de R. 649 : voy. Cicéron, *De orat.* I, 53 ; *Brutus*, ch. 30. Il mourut en exil, victime de haines politiques : c'était un stoïcien rigide et un modèle de probité. *M. Æmilius Scaurus*, consul en 639 et une seconde fois en 647, mit au service du parti aristocratique, avec une grande éloquence (voy. Cicéron, *Brut.* 29), beaucoup de passion et une conscience libre de préjugés (voy. Salluste, *Jug.* 15). Il fut l'ennemi personnel de Rutilius, qu'il fit condamner (cf. *Ann.* III, 66). — 12. *Citra fidem.* Entendez : *causa cur fides non eis adhiberetur.* Dübner : « *citra fidem* est quod ad eam non pervenit, ab ea remotum manet : hinc usus exquisitior præpositionis *citra* pro *absque.* » Comp. ch. 35 : « citra Romanum sanguinem bellanti. » — 13. *At nunc.* Gantrelle : « L'auteur oppose son temps (*nunc*) aux temps anciens (*antiquitus, apud priores*). » — 14. *Narraturo.* Entendez : *et ejus hominis virtutes laudaturo.* Voyez tout ce qui précède, et cf. *Ann.* III, 65 : præcipuum munus annalium reor, ne virtutes sileantur. » — 15. *Defuncti hominis*, d'un homme qui pourtant n'est plus. — 16. *Venia opus fuit*, j'ai dû compter sur l'indulgence des lecteurs. — 17. *Incusaturus*, c.-à-d. *si quem alium civem incusaturus fuissem*, si j'avais voulu me porter accusateur, métier plus encouragé de nos jours que l'hommage rendu par l'histoire à la vertu et au mérite. — 18. *Tam sæva... tempora*, entendez : *hæc tempora sunt* (*ut non fere gignunt virtutes*, *ita virtutis memoriam posteris traditam invidiose æstimant*). Le chapitre suivant fournira la preuve de cette allégation. Pour l'emploi de *tam* avec le sens de *adeo*, voy.

II. Legimus[1], cum Aruleno Rustico Pætus Thrasea, Herennio Senecioni Priscus Helvidius laudati essent[2], capitale fuisse, neque in ipsos modo auctores, sed in libros quoque eorum sævitum[3], delegato triumviris[4] ministerio ut monumenta clarissimorum ingeniorum in comitio ac foro[5] urerentur. Scilicet[6] illo igne vocem populi

l'exemple de Pline le Jeune cité par M. Gantrelle (*Lettres*, V, 20) : « respondit mihi Fonteius Magnus unus ex Bithynis, plurimis verbis, paucissimis rebus. Est plerisque Græcorum, ut illi, pro copia volubilitas: tam longas tamque frigidas periodos uno spiritu, quasi torrente, contorquent. »

II. 1. *Legimus* est au parfait. La pensée développée est celle-ci : « La délation et la tyrannie ont traité de crime capital les biographies louangeuses de deux citoyens vertueux et indépendants, et nous (*nos*, c.-à-d. *nostra ætas*) avons lu de nos yeux, dans les actes publics, cette monstrueuse accusation. Il a fallu se taire. Comment les caractères ne se seraient-ils pas abaissés? Qui aurait eu, après cela, le courage d'écrire l'histoire ? » — 2. *Cum Aruleno... essent.* Voy. le récit du procès de *Thrasea*, *Ann.* XVI, ch. 21 et suiv. *Arulenus Rusticus* était tribun du peuple à l'époque de cette condamnation : voy. la conduite qu'il tint alors, *Ann.* l. c. ch. 26. Dans la biographie de Thrasea qu'il écrivit, il l'appelait un saint (*sanctissimum virum*, Suétone, *Dom.* 10 ; ἱερόν, Dion, LXVII, 13) : Domitien le lui fit payer de la vie. *Helvidius Priscus* était le gendre de Thrasea, dont il avait l'énergie, mais non la sagesse et la mesure : banni quand son beau-père fut mis à mort (voy. *Ann.* XVI, ch. 28 et 33), il fut tué lui-même à cause de son indépendance factieuse à l'avènement de Vespasien. Cf. *Hist.* IV, ch. 5-6. *Herennius Sénécion*, son panégyriste, était ami de Pline le Jeune (voir les *Lettres* de celui-ci) : il mourut, comme Rusticus, par ordre de Domitien (cf. plus loin, ch. 45). On remarquera dans cette phrase la construction au datif du régime indirect d'un verbe passif : fréquente chez Tacite, cette construction se rencontre déjà en prose, chez Cicéron, avec les temps composés. — 3. *Sævitum*, sous-entendu *esse*. — 4. *Triumviris*, sous-ent. *capitalibus*. C'étaient des magistrats d'ordre inférieur, chargés de surveiller la prison publique et de faire exécuter les condamnations capitales; eux-mêmes jugeaient au criminel les hommes de basse naissance. La délégation dont ils étaient l'objet dans la circonstance rappelée par Tacite était une aggravation de la peine infamante prononcée contre les œuvres de Rusticus et de Sénécion : sous Tibère un livre d'histoire, condamné par le Sénat, avait été brûlé par les soins des édiles (*Ann.* IV, 35). — 5. *In comitio ac foro*, au lieu ordinaire des exécutions capitales: cf. Tite-Live, XXII, 57, 3 ; Pline, *Lettres*, IV, 11, 10. — 6. *Scilicet... arbitrabantur* : « Donc ils se figuraient... » Remarquez l'accent

Romani[7] et libertatem senatus et conscientiam generis humani[8] aboleri arbitrabantur, expulsis insuper sapientiæ professoribus[9] atque omni bona arte[10] in exilium acta, ne quid usquam honestum occurreret[11]. Dedimus profecto grande patientiæ documentum; et sicut vetus ætas[12] vidit quid ultimum[13] in libertate esset, ita nos quid in servitute, adempto per inquisitiones[14] etiam loquendi audiendique commercio[15]. Memoriam quoque ipsam cum voce perdidissemus, si tam in nostra potestate esset oblivisci quam tacere.

III. Nunc demum[1] redit animus. Sed quamquam primo

oratoire et le ton ironique. — 7. *Vocem pop. Rom.*, la voix du peuple Romain, c'est-à-dire l'opinion librement exprimée. Rapprochez la dernière phrase du chapitre. — 8. *Conscientiam generis humani.* Cf. *Ann.* IV, 35 : « quo magis socordiam eorum irridere libet, qui præsenti potentia credunt exstingui posse etiam sequentis ævi memoriam. » — 9. *Expulsis... professoribus.* Gantrelle, *Gramm. de Tac.* § 59 : « L'ablatif absolu, marquant la simultanéité, quoique formé avec le participe passé, se rencontre souvent, comme déjà dans Tite-Live et quelquefois même dans les auteurs classiques. » Voy. d'autres exemples de cette constr. ch. 14 et 22. *Sapientia* a ici le sens de *philosophia* (voy. encore ch. 4, fin); *professor*, substantif, n'est pas de la langue classique. Le décret d'expulsion rappelé ici fut rendu en 94 à l'occasion du procès de Rusticus (voir la satire de Sulpicia). — 10. *Omni bona arte*, l'abstrait pour le concret; entendez : *omnibus in quibus exemplum bonæ artis inerat.* Cf. Pline, *Pan* 47 : « cum sibi vitiorum omnium conscius princeps inimicas vitiis artes... relegaret. » — 11. *Occurreret.* Remarquez l'absence du complément *civibus* : c'est un exemple entre mille de la concision habituelle à Tacite, souvent aux dépens de la correction ou de la clarté. Cf. *Germ.* 33 : « juxta Tencteros Bructeri olim occurrebant. — 12. *Vetus ætas.* Cf. ch. 1, « antiquitus ». — 13. *Ultimum* équivaut à *extremum.* — 14. *Inquisitiones*, l'espionnage. Voyez *Ann.*, liv. IV, ch. 68-72, l'abominable intrigue ourdie, sous Tibère, contre un ami de Germanicus.— 15. *Loquendi audiendique commercio*, l'échange des idées par la conversation.

III. 1. *Nunc demum*, aujourd'hui seulement. *Nunc* désigne le temps écoulé depuis l'avènement de Nerva, en opposition avec les *quinze longues années* du régime de compression maintenu par Domitien (voy. la suite du chap.). Nerva fut élu empereur le 19 septembre 96 : le livre de Tacite, ou, tout au moins, le développement qui en forme la préface fut écrit seulement dans les premiers mois du règne de Trajan,

statim beatissimi sæculi[2] ortu Nerva Cæsar res olim dissociabiles[3] miscuerit[4], principatum[5] ac libertatem, augeatque quotidie felicitatem temporum Nerva Trajanus[6], nec spem modo ac votum securitas publica[7], sed ipsius voti fiduciam ac robur assumpserit, natura tamen infirmitatis humanæ tardiora sunt remedia quam mala; et, ut corpora nostra lente augescunt, cito exstinguuntur, sic ingenia studiaque oppresseris facilius quam revocaveris: subit quippe[8] etiam ipsius inertiæ dulcedo, et invisa primo desidia postremo amatur. Quid, si[9] per quin-

qui prit le pouvoir le 17 janvier 98. — La pensée de tout le chapitre est celle-ci : « Nous commençons seulement à reprendre courage. Mais, malgré la bonté d'un prince libéral, il faudra du temps pour que les esprits se relèvent et reprennent leur vigueur. Il faut donc se résigner momentanément à publier et à lire des œuvres imparfaites. » C'est la seconde raison pour laquelle Tacite sollicite une indulgence qu'il espère obtenir, à cause des sentiments qui le déterminent a écrire. — 2. *Beatissimi sæculi*, l'ère de bonheur inaugurée par le nouveau régime. Cf. chap. 44, où la même expression est répétée ; et rapprochez, *Hist.* I, 1 : « rara temporum felicitate, ubi sentire quæ velis et, quæ sentias, dicere licet. » — 3. *Dissociabiles.* Exemple unique en prose de l'adjectif *dissociabilis* (Dræger). — 4. *Miscuerit.* Le subjonctif après *quamquam* ne se rencontre, dans la langue classique, que chez les poètes. Tacite, au contraire, emploie assez fréquemment ce mode. — 5. *Principatum*. Voir dans les *Annales* (*I, 6, fin*) comment la *nature et l'action du principat*, selon la pensée de ses fondateurs, résidaient, en effet, dans le pouvoir absolu d'un homme. — 6. *Nerva Trajanus.* Voir le jugement de Montesquieu sur ce prince (*Grandeur et décad. des Romains*, chap. XV.) — 7. *Securitas publica.* Le sens est : bien que la sécurité publique ne soit plus seulement une espérance et un vœu officiellement formulés, mais une certitude, nous donnant la ferme confiance que ces vœux et ces espérances seront réalisés. Expliquez mot à mot : *et securitas publica non spem modo ac votum* (*conceperit*), *sed ipsius voti* (*tantum non expleti*) *fiduciam ac robur assumpserit.* Le verbe exprimé, *assumpserit*, ne peut se construire rigoureusement qu'avec les deux derniers noms qui lui servent de compléments; un autre verbe, nécessaire pour construire les noms précédents, est sous-entendu dans celui-là : c'est la figure appelée *zeugma.* Voy. Gantrelle, *Gramm. de Tac.* § 176. — 8. *Subit quippe*, sous-ent. *animos.* Remarquez l'anastrophe, assez fréquente chez Tacite et ses contemporains. — 9 Quid, si. Tour

decim[10] annos, grande mortalis ævi spatium, multi fortuitis casibus, promptissimus quisque[11] sævitia principis interciderunt? Pauci, ut ita dixerim, non modo aliorum, sed etiam nostri superstites[12] sumus, exemptis e media vita tot annis, quibus juvenes ad senectutem, senes prope ad ipsos exactæ ætatis terminos per silentium[13] venimus. Non tamen pigebit[14], vel incondita ac rudi voce, memoriam prioris servitutis ac testimonium[15] præsentium bonorum composuisse. Hic interim[16] liber, honori Agricolæ, soceri mei, destinatus, professione pietatis aut laudatus erit[17] aut excusatus[18].

IV. Gnæus Julius Agricola, vetere et illustri Forojuliensium colonia[1] ortus, utrumque avum procuratorem[2]

oratoire. Entendez ici : « Combien à plus forte raison, lorsque...» — 10. *Quindecim annos.* C'est la durée exacte du règne de Domitien. — 11. *Promptissimus quisque*, les plus vaillants, par l'esprit aussi bien que par le cœur. — 12. *Nostri superstites.* Comp., pour la pensée, Pline le Jeune, *Lettres*, VIII, 14. — 13. *Per silentium*, dans le silence (équivaut à *silendo*). Voy. chap. 29, note 6. — 14. *Non tamen pigebit.... : cependant* (malgré le marasme dont Tacite vient de parler, et la déchéance intellectuelle qui est le résultat du despotisme), *je veux*; mot-à-mot, je n'aurai pas de regret à l'avoir fait, après que je l'aurai fait; j'ai résolu, toutes réflexions faites, de composer... Cp. pour le tour, Tite-Live, *préf.*: «Juvabit tamen...consuluisse; » et pour le rapport des temps, *Agr.* 33, fin : « nec inglorium fuerit..... cecidisse. » — 15. *Memoriam.... ac testimonium....* Entendez : 1° *les Histoires*, le premier grand ouvrage composé par Tacite ; elles s'arrêtaient à la mort de Domitien ; 2° l'histoire des règnes de Nerva et de Trajan, que Tacite réservait pour sa vieillesse. et qu'il semble avoir renoncé à écrire. — 16. *Interim*, en attendant. — 17. *Laudatus erit.* Le futur passé, parce que Tacite songe au temps où il publiera ses *Histoires* : à ce moment, on aura jugé son premier ouvrage.— 18. *Excusatus erit*, me sera pardonné, malgré l'inexpérience de l'écrivain.

IV. 1. *Forojuliensium colonia*, ou *Forum Julii*, ou *oppidum Forojuliense* (*Ann.* IV, 5), Fréjus, dans le Var, colonie fondée par Jules César l'an 46 av. J.-C. Une partie de la flotte romaine stationnait dans son port (*Ann.* l. c.): ses habitants avaient tous les avantages du droit de cité, sauf le *jus honorum*. — 2. *Procuratorem Cæsarum.* Les procurateurs impériaux veillaient, dans les provinces impériales, aux intérêts du fisc, comme les questeurs, dans les provinces

Cæsarum habuit, quæ equestris nobilitas est[3]. Pater illi Julius Græcinus[4] senatorii ordinis, studio eloquentiæ sapientiæque[5] notus, iisque ipsis virtutibus iram Gaii Cæsaris meritus : namque M. Silanum[6] accusare jussus[7] et, quia abnuerat, interfectus est. Mater Julia Procilla fuit, raræ castitatis. In hujus sinu indulgentiaque[8] educatus per omnem honestarum artium[9] cultum pueritiam adolescentiamque transegit. Arcebat eum ab illecebris peccantium[10], præter ipsius bonam integramque naturam,

sénat, aux intérêts du trésor public. Subordonnés au gouverneur, ils le suppléaient quelquefois, en cas de décès ou d'absence. Même, certaines provinces (la Judée, le Pont, l'Épire) n'avaient pas d'autres gouverneurs. Institués par Auguste, ils étaient pris dans l'ordre équestre ou parmi les affranchis de la maison impériale. — 3. *Quæ equestris nobilitas est*, ce qui donne la noblesse équestre. Cette catégorie de *nobles*, créée par Auguste, comprenait les chevaliers romains qui possédaient le cens sénatorial (un million de sesterces, 200 000 francs environ) ou que leur illustration désignait au choix de l'empereur : ils devenaient sénateurs sans avoir passé par les magistratures. On les appelait *equites illustres* (*Ann.* II, 59) ou *equites R. dignitate senatoria* (même ouvrage, XVI, 17). La charge de procurateur impérial élevait le titulaire à ce degré de noblesse. — 4. *Julius Græcinus*. Columelle (I, 1) cite de lui un ouvrage « savant et agréable » sur l'art de cultiver la vigne : peut-être, dit Burnouf, le surnom d'A*gricola* venait-il au fils de ce goût du père pour l'agriculture. Sénèque rapporte (*De Benef.* II, 21) que Caligula le fit mourir « ob hoc unum, quod melior vir erat quam esse quemquam tyranno expediret. » Cf. id. *ad Lucil.* 29. — 5. *Sapientiæ*, la philosophie. Cf. chap. 2, et encore à la fin du présent chap. — 6. *M. Silanum*, M. Junius Silanus. Célèbre pour son éloquence (*Ann.* III, 24), il fut le beau-père de Caligula. La haine de ce prince le poussa au suicide. — 7. *Jussus*. Construisez : *jussus est et... interfectus*. — 8. *In... sinu indulgentiaque*, sous l'œil vigilant et affectueux de sa mère ; mot à mot : sur ses genoux, à l'abri de toute contagion malsaine. Cf. *Dial.* 28 : « non in cellula emptæ nutricis, sed in gremio ac sinu matris educabatur (*olim puer*). » Remarquez l'union, pour une même pensée, d'un terme concret (*sinus*) et d'un terme abstrait (*indulgentia*) : ce procédé de style est fréquemment employé par Tacite. — 9. *Per cultum* équivaut ici à *colendo*. Voyez chap. 3, n. 13. *Honestarum artium*, les arts libéraux, tous les enseignements qui forment l'honnête homme et l'homme du monde. — 10. *Illecebris peccantium*, la séduction des mauvais

quod statim parvulus sedem ac magistram studiorum Massiliam habuit, locum Græca comitate et provinciali parcimonia[11] mixtum[12] ac bene compositum[13]. Memoria teneo solitum[14] ipsum narrare se prima in juventa[15] studium philosophiæ acrius, ultra quam concessum Romano ac senatori[16], hausisse[17], ni prudentia matris incensum ac flagrantem animum coercuisset[18]. Scilicet sublime et erectum ingenium pulchritudinem ac speciem magnæ excelsæque[19] gloriæ vehementius quam caute[20]

exemples (Burnouf). *Peccantes*, terme concret, exprime plus vivement la pensée que ne ferait le nom abstrait *vitium*. Comp. ch. 6 : « provincia dives ac parata peccantibus. » — 11. *Provinciali parcimonia*. Cf. *Ann.* III, 55. — 12. *Mixtum*. Entendez : *locum in quo Græca comitas et provincialis parcimonia mixtæ erant*. Voyez ch. 25 la même tournure; et déjà dans Salluste (*Jug.* 57) : « tædam pice et sulphure mixtam. » Lire dans Cicéron, *pro Flacco*, ch. 26, un éloge semblable de Marseille. — 13. *Bene compositum*, réunissant dans *une heureuse harmonie*. — 14. *Solitum*, sous-ent. *esse :* ellipse beaucoup plus fréquente chez Tacite que chez tout autre écrivain. — 15. *Juventa*. *Juventa*, chez Tacite, signifie « la jeunesse » au sens abstrait ; *juventus*, au sens concret, « les hommes jeunes » (Dræger). — 16. *Concessum... senatori*. Le génie romain, tout pratique, attaché aux devoirs et aux intérêts de la politique, fidèle aux maximes et aux institutions anciennes, dédaignait et redoutait à la fois les spéculations de l'esprit philosophique : c'était tout le contraire chez les Grecs. Se rappeler Caton et l'ambassade des trois philosophes grecs, Carnéade, Diogène et Critolaüs. Cf. Cicéron, *De Off.* II, 1. — 17. *Hausisse*, dévorait : *non labris tenus imbutum iis studiis fuisse, sed toto pectore ea arripuisse*. Cf. *Dial.* 28, fin : « toto statim pectore arriperet artes honestas » ; et la fin de la phrase : « id solum ageret, id universum hauriret. » — 18. *Ni... coercuisset*. Expliquez comme s'il y avait : *sed... coercuit*. Cette construction elliptique est fréquente chez Tacite. Voy. Gantrelle, *Gramm. de Tac.* § 171 ; et comme exemple, dans le style direct, *Ann.* I, 63 : « trudebanturque in paludem, gnaram vincentibus, iniquam nesciis, ni Cæsar productas legiones instruxisset. » Le premier verbe marque un commencement d'action ; le reste de la phrase indique la circonstance qui empêche cette action d'avoir son plein effet. — 19. *Magnæ excelsæque*. Remarquez dans toute cette phrase les redoublements d'expression : le style de Tacite est *riche*, étant celui d'un orateur et d'un poète. — 20. *Caute* au lieu de *cautius*. Comp. *Hist.* I, 83 : « acrius quam considerate. » Il arrive souvent à Tacite d'omettre le signe de la comparaison dans l'un

appetebat. Mox mitigavit[21] ratio et ætas, retinuitque, quod est difficillimum, ex sapientia modum[22].

V. Prima castrorum[1] rudimenta in Britannia Suetonio Paulino, diligenti ac moderato duci[2], approbavit[3], electus quem contubernio æstimaret[4]. Nec[5] Agricola licenter[6], more juvenum qui militiam in lasciviam vertunt, neque segniter ad voluptates et commeatus[7] titulum[8] tribunatus

ou l'autre membre des phrases comparatives; par ex. *Ann.* I, 2 : « ceteri nobilium, quanto quis servitio promptior, opibus et honoribus extollerentur; » sous-ent. *tanto magis*. Cf. même ouvrage, VI, 45 ; *Hist.* II, 99, etc. — 21. *Mitigavit*, sous-ent. *eum*. Le verbe est au singulier bien qu'il y ait deux sujets exprimant deux idées distinctes : c'est encore une habitude chez Tacite. — 22. *Retinuitque.... modum*, il emporta des leçons de la philosophie une vertu qu'il est difficile d'apprendre à cette école, la mesure dans la sagesse (σωφροσύνην). Pourquoi cette pensée : *quod est difficillimum?* C'est que toute philosophie est un système, dont les conséquences logiques sont parfois difficiles à accorder avec les devoirs pratiques et les intérêts légitimes. De la rigueur excessive dans le raisonnement naissent les exagérations et les erreurs dans la conduite. C'était souvent le défaut des stoïciens. Voyez chap. 42, la seconde partie; et cf. *Ann.* IV, 20, le portrait de M. Lepidus. Horace dit, mais dans un esprit un peu différent (*Ép.* I, 6) : « Insani sapiens nomen ferat, æquus iniqui, Ultra quam satis est, virtutem si petat ipsam. »

V. 1. *Castrorum* équivaut à *militiæ* — 2. *Diligenti... duci*. Cf. *Ann.* XIV, 29. — 3. *Approbavit* Wex : *fecit ita ut probarentur*. Cf. chap. 42; *Ann.* XV, 59; XVI, 18. — 4. *Electus quem... æstimaret*. Le participe passé a ici la valeur d'une proposition explicative : *quippe qui electus fuerit :* Suetonius l'apprécia si bien, qu'il le choisit pour lui donner une marque de son estime en l'attachant à sa personne. Les jeunes gens que le général honorait ainsi avaient, dans le camp, leur tente dressée près de la sienne. — 5. *Nec* pour *Ceterum non*. — 6. *Licenter*. La construction de cette phrase manque de suite régulière et de symétrie, ce qui est un des caractères du style de Tacite. Expliquez comme s'il y avait : *nec Agricola licenter, more juvenum, qui.... vertunt, egit, neque segniter... dignitatem suam retulit*. Le premier verbe est s.-ent. ; celui qui est exprimé dans la propos. principale ne convient proprement qu'à la seconde partie de la pensée — 7. *Commeatus*, les congés. — 8. *Titulum et inscitiam*, le grade sans les connaissances techniques (*titulum cum ignorantia conjunctum*). Depuis Auguste, un certain nombre de fils de sénateurs passaient par les armées avec le grade de tribun, mais sans commandement effectif (Suétone, *Aug.* 38) : c'était un stage utile à qui voulait s'instruire, perdu

et inscitiam retulit[9]: sed noscere provinciam[10], nosci exercitui, discere a peritis, sequi optimos, nihil appetere in jactationem[11], nihil ob formidinem recusare, simulque et anxius[12] et intentus agere. Non sane alias exercitatior[13] magisque in ambiguo[14] Britannia fuit : trucidati veterani[15], incensæ coloniæ[16], intercepti exercitus[17]; tum de salute, mox de victoria certavere. Quæ cuncta etsi consiliis ductuque alterius agebantur ac summa rerum[18] et recuperatæ provinciæ gloria in ducem cessit[19], artem et usum[20] et stimulos addidere[21] juveni, intravitque animum militaris gloriæ cupido, ingrata temporibus quibus sinistra erga eminentes interpretatio[22] nec minus periculum ex magna fama[23] quam ex mala.

pour beaucoup. — 9. *Retulit*, c.-à-d. *spectare putavit* (Dræger). — 10. *Noscere provinciam...*, etc. L'emploi des infinitifs de narration, fréquent chez Salluste, ne l'est pas moins chez Tacite. Voy. notamment, plus loin, chap. 19, 20 et 21. — 11. *In jactationem*, en vue de se faire valoir. *In*, chez Tacite, marque fréquemment le but. Dans la langue classique, cette construction n'a lieu qu'avec un participe en *dus*. — 12. *Anxius*, préoccupé, c'est-à-dire, ici, vigilant; *intentus*, prêt à tout, les ressorts de son énergie étant toujours tendus. — 13. *Exercitatior* équivaut à *magis agitata*. — 14. *Magis in ambiguo*, dans une situation plus critique. Cf. ch. 41 : « de possessione dubitatum. » — 15. *Veterani*, des vétérans, ceux qui tenaient garnison à Camulodunum. Voy. *Ann.*. XIV, ch. 31 et suiv. — 16. *Coloniæ*. On ne connaît pas d'autre colonie que celle de Camulodunum. Le pluriel paraît être mis ici pour augmenter l'effet, par un procédé oratoire. — 17. *Intercepti exercitus*, des corps de troupes furent enlevés, leurs communications ayant été coupées. Cf. *Hist.* IV, 75 : « quos discretos intercipere licuisset. » — 18. *Summa rerum*, *le tout* des opérations, le succès final. Cf. *Ann.* II, 45 : « satis probatum penes utros summa belli fuerit. » — 19. *In ducem cessit.* Voy. la même tournure, *Ann.* I, 1 ; II, 23 ; *Hist.* III, 83. — 20. *Artem et usum*, le savoir et l'expérience. Comp. César, *B. G.* II, 20 : « *Scientia* et *usus* militum. » — 21. *Addidere*, qui est en rapport exact de sens avec son dernier complément, équivaut, par rapport aux deux autres, au verbe simple *dedere*. — 22. *Sinistra.... interpretatio*. Entendez : *quibus ob ipsam virtutem et famam eminentes viri arguebantur tamquam ambitiosi et factiosi*. Cf. *Ann.* IV, 33 : « Etiam gloria ac virtus infensos habet, ut nimis ex propinquo diversa arguens. » — 23. *Ex magna fama*. Racine,

VI. Hinc ad capessendos magistratus in Urbem digressus, Domitiam Decidianam, splendidis natalibus[1] ortam, sibi junxit. Idque matrimonium ad majora nitenti decus ac robur fuit; vixeruntque mira concordia, per mutuam caritatem et invicem se anteponendo, nisi quod[2] in bona uxore tanto major[3] laus quanto in mala plus culpæ est. Sors quæsturæ provinciam Asiam, proconsulem Salvium Titianum dedit[4]; quorum neutro corruptus est, quamquam et provincia dives[5] ac parata peccantibus[6], et proconsul in omnem aviditatem pronus quantalibet facilitate redempturus esset[7] mutuam dissimulationem mali. Auctus est ibi filia, in subsidium[8] simul et solatium: nam filium ante sublatum brevi amisit[9]. Mox inter quæsturam[10] ac tribunatum plebis atque ipsum etiam tribunatus annum quiete

Britannicus, acte I, sc. 2 : « Thraséas au sénat, Corbulon dans l'armée Sont encore innocents malgré leur renommée. »

VI. 1. *Natalibus*. *Natales*, employé substantivement avec le sens de *genus* ou *origo*, se trouve chez Ovide et, en prose, pour la première fois, chez Senèque. Cf. *Ann.* XI, 21. — 2. *Nisi quod*. Entendez : *également dignes de louange*, à cela près que... L'idée sous-entendue ressort naturellement de ce qui précède. Voyez la même construction, *Annales*, XIV, 14, fin. — 3. *Major*. Sous-entendez : *quam mariti*. — 4. *Sors questuræ... dedit*. Ruperti : « Agricola quæstor et Salvius Titianus proconsul sortiti sunt provinciam Asiam, et ille hujus quæstor factus est. » Les proconsulats d'Asie et d'Afrique étaient tirés au sort (voy. *Ann.* III, 32) ; c'était le sort également qui désignait les provinces où devaient se rendre les nouveaux questeurs. *Salvius Titianus* était le frère aîné de l'empereur Othon (voy. *Hist.* II. 60. — 5. *Dives*, sous-entendu *esset* — 6. *Parata peccantibus*, prête d'avance à tous les abus, en raison des complicités qu'un magistrat prévaricateur y rencontrait toujours : *provincia corruptrix*, dit Cicéron *ad Quintum fr.* I, 1, 19). — 7. *Redempturus esset*, fût homme à acheter. — 8. *In subsidium*, laquelle allait être l'*appui* de sa maison, par le bénéfice de la loi *Papia-Poppæa*, qui assurait des privilèges aux pères de famille. Voy. *Ann.* III, 25. Comp. *Ann.* I, 3 : « subsidia dominationi. » — 9. *Amisit*. Entendez comme s'il y avait le plus-que-parfait, *amiserat*. — 10. *Inter quæsturam*. Expliquez : *annum inter quæsturam*, etc. On ne pouvait passer d'une magistrature à une autre qu'après un an d'intervalle, sous l'empire ; sous la republique, cet intervalle était de

et otio transiit, gnarus sub Nerone temporum, quibus inertia pro sapientia fuit. Idem præturæ[11] tenor et silentium; nec enim jurisdictio obvenerat[12]. Ludos et inania honoris medio[13] rationis atque abundantiæ duxit[14], uti longe a luxuria, ita famæ propior[15]. Tum electus a Galba[16] ad dona templorum[17] recognoscenda, diligentissima conquisitione effecit, ne cujus alterius sacrilegium respublica quam Neronis sensisset[18].

VII. Sequens annus gravi vulnere animum domumque ejus afflixit[1]. Nam classis Othoniana, licenter vaga[2], dum Intimilios[3] (Liguriæ pars est) hostiliter populatur, ma-

deux ans. — 11. *Præturæ*. Questeur en 63-64, tribun du peuple en 66. Agricola eut la préture en 68. — 12: *Jurisdictio obvenerat*. Deux preteurs, désignés par le sort, étaient chargés de rendre la justice à Rome (*prætor urbanus*, *prætor peregrinus*). Les autres, dont le nombre varia sous l'empire (de huit à dix-huit : cf. *Ann*. I, 14) avaient diverses fonctions purement administratives et spécialement l'intendance des jeux, retirée par Auguste aux édiles. — 13. *Medio*, c.-à-d. *viam tenens mediam :* en gardant un juste milieu entre la sagesse qui calcule et la magnificence qui prodigue — 14. *Duxit*. La première expression, *duxit ludos*, qui s'entend aisément (il *mena* les jeux, c'est-à-dire il les fit célébrer), amène et explique la seconde, *duxit inania honoris*, il pourvut à tout le vain cérémonial de sa charge. On rapproche (Wex) dans les *Ann*. II, 34 : « sermonibus variis tempus atque iter ducens. » — 15. *Famæ propior*, allant d'autant plus avant dans l'estime publique qu'il s'éloignait davantage de la prodigalité. — 16. *Galba* Galba avait été élu empereur le 9 juin de cette même année 68. — 17. *Dona templorum*, les objets précieux appartenant aux temples à titre d'offrandes, qui avaient été volés pendant l'incendie de Rome ou disséminés après dans les constructions fastueuses de Néron (voy. *Ann*. XV, 38-41). L'enquête conduite par Agricola amena la restitution des objets volés. — 18. *Sensisset*. Des sacrilèges dont la république *avait ressenti* l'effet, il ne restait rien que le crime de Néron. On rapproche ce passage de Pline (*Panég*. 40) : « effecisti ne malos principes habuissemus », que Wex commente ainsi : *effecisti ut tales essemus qui non habuissent malos principes*.

VII. 1. *Sequens annus.. afflixit*. Remarquez le tour, par lequel le mot *annus* est personnifié. Cf. ch. 22, *init.*; et comp. *Ann*. IV 15 : « idem annus alio quoque luctu Cæsarem affecit. » — 2. *Licenter vaga*, c'est-à-dire *quæ sine disciplina vagabatur :* promenant la piraterie sur les côtes. Voy. *Hist*. II, 12. — 3. *Intimilios*, Vintimille,

trem Agricolæ in prædiis suis interfecit, prædiaque ipsa et magnam patrimonii partem diripuit, quæ causa cædis fuerat. Igitur ad sollemnia pietatis profectus Agricola nuntio affectati[4] a Vespasiano imperii deprehensus ac statim in partes transgressus est. Initia principatus ac statum Urbis Mucianus[5] regebat, juvene admodum[6] Domitiano et ex paterna fortuna tantum licentiam[7] usurpante. Is[8] missum ad dilectus agendos Agricolam integreque ac strenue versatum[9] vicesimæ legioni[10] tarde ad sacramentum transgressæ præposuit, ubi[11] decessor[12] seditiose agere narrabatur[13]: quippe legatis quoque consularibus[14] nimia[15] ac formidolosa erat, nec legatus prætorius ad cohibendum potens[16], incertum[17] suo an militum ingenio. Ita successor simul et ultor electus rarissima moderatione maluit videri invenisse bonos quam fecisse[18].

en Ligurie. — 4. *Affectati*. Entendez : la nouvelle lui apprenant que Vespasien réclamait l'empire. — 5. *Mucianus*, M. Licinius Crassus Mucianus. Gouverneur de Syrie, il poussa Vespasien à l'empire, le devança en Italie, battit Vitellius, et gouverna Rome jusqu'à l'arrivée du nouvel empereur. Cf. *Hist.* IV, 11. — 6. *Juvenis admodum*. Il avait dix-huit ans. — 7. *Tantum licentiam*. Cf. *Hist.* IV, 2 : « nondum ad curas intentus, sed stupris et adulteriis filium principis agebat. » — 8. *Is*, c'est-à-dire *Mucianus*. — 9. *Versatum*, sous-ent. *in officio*. — 10. *Vicesimæ legioni* : une des quatre légions composant l'armée de Bretagne. — 11. *Ubi* pour *apud quam*. — 12. *Decessor*, son prédécesseur, Roscius Cœlius. — 13. *Narrabatur*, passait pour : c'était le bruit public. Tacite, dans la phrase suivante, explique l'origine de ce bruit sans se prononcer sur la réalité du fait. Il est plus affirmatif dans les *Histoires* (I, 60). — 14. *Legatis quoque consularibus*, même pour des commandants consulaires, c.-à-d. Trebellius Maximus et son successeur, Vettius Bolanus. — 15. *Nimia*, insoumise, équivaut à *modestiam erga legatum abnuens*. Cp. *Ann.* II, 34 : « Urgulaniæ potentia adeo nimia civitati erat; » et Velleius Paterculus, II, 32 : « Pompeium nimium jam liberæ reipublicæ. » — 16. *Nec legatus prætorius... potens* : à plus forte raison, un *commandant de légion*, comme Cœlius, était-il impuissant... — 17, *Incertum* (sous-ent. *est*). Les parenthèses, avec les adjectifs neutres, *dubium*, *incertum*, *rarum*, sont fréquentes chez Tacite : on ne les rencontre pas dans la prose classique. — 18. *Maluit videri... quam fecisse*. Phrase concise : après avoir

VIII. Præerat tunc Britanniæ Vettius Bolanus[1] placidius quam feroci provincia dignum est[2]. Temperavit Agricola vim suam ardoremque compescuit, ne incresceret[3], peritus obsequi[4] eruditusque utilia honestis miscere[5]. Brevi[6] deinde Britannia consularem[7] Petilium Cerialem[8] accepit : habuerunt virtutes spatium exemplorum[9]. Sed primo Cerialis labores modo et discrimina, mox et gloriam communicabat[10] : sæpe parti exercitus in experimentum[11], aliquando majoribus copiis ex eventu[12] præfecit. Nec[13] Agricola umquam in suam famam gestis

fait rentrer, par sa fermeté, les soldats dans le devoir (Tacite le donne à entendre par l'emploi du parfait *fecisse*), Agricola préféra ne pas s'en targuer, ménageant l'honneur de ses troupes et son prédécesseur.

VIII. 1. *Vettius Bolanus.* Commandant de légion sous les ordres de Corbulon, en Arménie (*Ann.* XV, 3), consul subrogé sous Néron, il obtint, sous Vespasien, le proconsulat d'Asie. Cf. plus loin, ch. 16.—2. *Placidius quam.... dignum est.* Tacite a, vis-à-vis des nations étrangères, toute l'arrogance d'un Romain : Tu regere imperio populos, Romane, memento (Virgile). » — 3. *Ne increscerel*, ne voulant pas grandir, et donner ainsi de l'ombrage à son général. — 4. *Peritus obsequi* est une construction poétique. Virgile, *Égl.* X, 32 : « soli cantare periti, Arcades. » De même *eruditus miscere*, dont on rapproche, chez Horace : « doctus tendere sagittas. » — 5. *Utilia honestis miscere.* Voilà bien cette mesure dans la vertu, cette science des tempéraments nécessaires, que Tacite a louée chez Agricola, à la fin du chap. 4. — 6. *Brevi:* en l'année 71. — 7. *Consularem*, sous-ent. *legatum.* — 8. *Cerialem.* Cerialis avait précédemment servi en Bretagne sous le commandement de Suetonius (*Ann.* XIV, 32). Ayant pris parti pour Vespasien dans la guerre civile, il reçut le commandement des opérations contre les Germains révoltés (*Hist.* III, 59 et 78 ; IV, 68, 71-79, 86 ; V, 14 et suiv.), puis le gouvernement de la Bretagne. — 9. *Spatium exemplorum*, c'est-à-dire : *campum ubi exempla virtutis ederentur* (Dræger). Comp. *Ann.* XIII, 8 : « videbaturque locus virtutibus patefactus. » — 10. *Communicabat :* sous-ent. *cum eo.* De même dans la phrase suivante, *eum* est sous-entendu devant *præfecit.* Tacite, pour faire court, ôte à la langue, même quand il ne devient pas obscur, quelque chose de la beauté sereine que lui donne la précision.— 11. *In experimentum*, c.-à-d. *ut eum experiretur.* Voy. ch. 5, note 11.— 12. *Ex eventu*, en raison de ses succès. Comp. chap. 27 : « post eventum. » — 13. *Nec* équivaut à *nec tamen*, comme ailleurs *et* à *et tamen* ; par ex. ch. 15 : « et flumine, non

exsultavit[14] : ad auctorem ac ducem[15], ut minister, fortunam referebat. Ita virtute in obsequendo, verecundia in prædicando[16] extra invidiam nec[17] extra gloriam erat.

IX. Revertentem ab legatione[1] legionis divus Vespasianus inter patricios ascivit[2], ac deinde provinciæ Aquitaniæ præposuit, splendidæ in primis dignitatis[3] administratione[4] ac spe consulatus[5], cui destinarat[6]. Credunt plerique militaribus ingeniis subtilitatem deesse, quia castrensis jurisdictio secura et obtusior[7] ac plura manu agens calliditatem fori non exerceat. Agricola naturali prudentia[8], quamvis inter togatos[9], facile justeque agebat. Jam vero tempora curarum remissionumque divisa : ubi conventus[10] ac judicia poscerent[11], gravis, intentus,

Oceano defendi. » — 14. *Exsultavit*. Cf. ch. 18 : « nec Agricola prosperitate rerum in vanitatem usus. » — 15. *Auctorem ac ducem*, c.-à-d. *eum, cujus auspiciis ac ductu ipse pugnaverat*. — 16. *In prædicando*. Encore un régime s.-ent. (*gesta sua*). — 17. *Nec* équivaut à *neque vero*. Remarquez que chacun des chapitres qui précèdent (depuis le chap. 4) est terminé, comme celui-ci, par un trait. C'est un caractère du style oratoire, en général, et, plus particulièrement, du style à effet, recherché par les écrivains de l'empire.

IX. 1. *Legatione* équivaut à *munere legati* (Dübner). — 2. *Ascivit*. Burnouf : « César et Auguste créèrent des patriciens, mais par une loi ; Claude fit une promotion comme censeur : Tacite ne dit pas s'il prit un sénatus-consulte. Il ne s'explique pas davantage sur celle de Vespasien. A peine restait-il deux cents familles patriciennes à l'avènement de ce prince : il en porta le nombre à mille. » Cf. notre édit. des *Annales*, XI, 25. — 3. *Splendidæ... dignitatis*, génitif qualificatif : dignité brillante entre les plus illustres. — 4. *Administratione*, par l'importance de ce gouvernement. — 5. *Spe consulatus*, parce qu'un poste de cette importance permettait d'espérer le consulat. — 6. *Destinarat*, sous-entendu *Agricolam*. Voy. ch. 8, note 10. — 7. *Secura*, absolument libre, n'ayant pas à compter avec les subtilités de la chicane ; *obtusior*, sans finesse : c'est le contraire de l'idée que représente *subtilitas*. — 8. *Prudentia*. C'est la qualité dominante d'Agricola : Tacite y revient sans cesse. — 9. *Quamvis inter togatos*, quoiqu'il eût affaire à un pays pacifié, soumis au régime civil. *Toga*, l'habit civil : *Ann.* I, 59 : « quod inter Albim et Rhenum virgas et secures et togam viderint ; » XI, 5 : « plebem, quæ toga enitesceret. » — 10. *Conventus*, terme consacré : les assemblées provinciales. — 11. *Poscerent*. Le subjonctif marque le caractère indéter-

severus et sæpius misericors[12]; ubi officio satis factum, nulla ultra potestatis persona[13] : tristitiam et arrogantiam et avaritiam exuerat[14]; nec illi, quod est rarissimum, aut facilitas auctoritatem aut severitas amorem deminuit. Integritatem atque abstinentiam in tanto viro referre injuria virtutum fuerit[15]. Ne famam quidem, cui sæpe etiam boni indulgent[16], ostentanda virtute aut per artem[17] quæsivit : procul ab æmulatione adversus collegas[18], procul a contentione adversus procuratores[19], et vincere inglorium et atteri[20] sordidum arbitrabatur. Minus triennium in ea legatione detentus ac statim ad spem[21] consulatus revocatus est, comitante opinione Britanniam ei provinciam dari[22], nullis in hoc suis sermonibus, sed quia par videbatur. Haud semper errat fama;

miné d'un fait qui se répète un certain nombre de fois : il équivaut ainsi à un optatif grec. L'emploi de ce mode, en pareil cas, est habituel chez les écrivains de l'empire. — 12. *Et sæpius misericors :* et encore se montrait-il aussi clément qu'il pouvait l'être sans compromettre son autorité. C'est une preuve nouvelle de cette mesure parfaite qui était le propre caractère d'Agricola, au dire de son biographe, et qui lui permettait de concilier des qualités également nécessaires et, en apparence, opposées. — 13. *Nulla... persona :* son rôle officiel était fini; rien en lui n'annonçait plus le pouvoir. — 14. *Tristitiam .. exuerat :* il avait banni de son âme, par un effet de sa modération, les défauts ordinairement attachés à son rang : la sevérité, la hauteur, l'avidité. — 15. *Injuria... fuerit*. Remarquez le ton oratoire. — 16. *Indulgent*. Tacite dit ailleurs (*Hist.* IV, 6), en parlant, cette fois, non de la renommée, mais de la gloire : « etiam sapientibus cupido gloriæ novissima exuitur. » — 17. *Ostentanda virtute aut per artem*, en faisant parade de son mérite ou en employant l'intrigue. L'emploi de l'accusatif précédé de *per* comme équivalent de l'ablatif est une des constructions que Tacite affectionne. — 18. *Collegas*, ses collègues, les gouverneurs des provinces voisines. — 19. *Procuratores*. Voy. ch. 4, note 2. — 20. *Atteri*, avoir le dessous; *sordidum*, humiliant. — 21. *Statim ad spem*, c.-à-d. *ad spem statim oblatam*. — 22. *Dari*, au lieu de *datum iri*, s'explique par la raison que l'on considérait déjà la nomination d'Agricola comme un fait acquis. Comp. *Ann.* I, 55 : « spes incesserat, dissidere hostem in Arminium ac Segestem ; » II, 34 : « abire se et cedere Urbe... testabatur.

aliquando et elegit[23]. Consul egregiæ tum spei[24] filiam juveni mihi[25] despondit ac post consulatum collocavit, et statim Britanniæ præpositus est, adjecto pontificatus sacerdotio[26].

X. Britanniæ situm populosque multis scriptoribus memoratos[1] non in comparationem[2] curæ ingeniive[3] referam, sed quia tum[4] primum perdomita est : ita quæ priores, nondum comperta, eloquentia percoluere[5], rerum fide[6] tradentur. Britannia, insularum, quas Romana notitia complectitur, maxima, spatio ac cælo[7] in orientem Germaniæ, in occidentem Hispaniæ obtenditur[8], Gallis[9] in meridiem etiam inspicitur; septentrionalia ejus, nullis

— 23. *Elegit*, elle a fait les choix, c'est-à-dire : elle les a dictés.— 24. *Spei*. La fille d'Agricola avait, à cette date, de treize à quatorze ans. — 25. *Juveni mihi*. Tacite, né probablement en 54, devait avoir alors vingt-trois ans. — 26. *Pontificatus sacerdotio*. Le sacerdoce, sous l'empire, devint le couronnement ordinaire des honneurs (voy. Boissier, la *Religion rom.*). Le collège des pontifes, le premier dans l'ordre hiérarchique, était présidé par l'empereur : le nombre de ses membres, porté d'abord de 5 à 8, était de seize à cette époque.

X. 1. *Memoratos* équivaut à *descriptos*. Ailleurs, *memorare* a le sens de *narrare* (*Ann.* I, 1 ; *Hist.* I, 1). Parmi les écrivains latins auxquels Tacite fait allusion, on cite, outre Tite-Live et Fabius Rusticus, nommés plus loin, César (*B. G.* I. v), Pomponius Mela (III, 6), Pline l'Ancien (*H. N.* IV, 16, 30).— 2. *In comparationem*. Voy. ch. 5, n. 11. — 3. *Curæ*, le savoir, ou, plus exactement, le soin apporté aux recherches; *ingenii*, le talent. — 4 *Tum*, alors, c.-à-d. pendant la lieutenance d'Agricola. Cf. ch. 33 : « inventa Britannia et subacta. » — 5. *Eloquentia percoluere*, ont paré de tous les ornements du style. Comp. chez Virgile, *Én.* VI, vers 663 : « Inventas aut qui *vitam excoluere* per artes. » — 6. *Rerum fide*, c.-à-d. *cum ea fide quam faciunt res tandem compertæ* : avec l'exactitude de la science. — 7. *Spatio ac cælo*, c'est-à-dire : « par l'espace qu'elle occupe et la partie du ciel à laquelle elle correspond, par sa position géographique et astronomique. » [Burnouf.] — 8. *In occidentem obtenditur*. Cette seconde affirmation est inexacte. L'erreur vient de ce que les anciens supposaient la Bretagne très inclinée vers le N.-O. et faisaient remonter beaucoup trop vers le Nord la côte septentrionale de l'Espagne. [Burnouf.] Cf. César, *B. G.* V, 13. — 9. *Gallis*, au datif, équivaut à : *a Gallis*. *Inspicitur*, elle est visible du côté du Midi. Cette observation est vraie seule-

contra terris[10], vasto atque aperto mari pulsantur. Formam totius Britanniæ Livius[11] veterum, Fabius Rusticus[12] recentium eloquentissimi auctores oblongæ scutulæ[13] vel bipenni assimulavere. Et est ea facies citra Caledoniam[14], unde et in universum fama; sed transgressis[15] immensum et enorme spatium procurrentium extremo jam litore terrarum[16] velut in cuneum tenuatur. Hanc oram novissimi maris tunc primum Romana classis circumvecta insulam esse Britanniam affirmavit, ac simul incognitas ad id tempus insulas, quas Orcadas vocant, invenit[17] domuitque. Dispecta est et Thyle[18], quia hactenus jussum[19] et hiems appetebat.

ment pour Calais, où la mer a quatre milles de large (Dræger). — 10. *Nullis contra terris*, ablatif absolu, équivaut à *cum nullæ terræ ei parti objectæ sint*. — 11. *Livius*. Voir l'*Épitome* du livre CV. — 12. *Rusticus*. Son *Histoire* commençait au règne de Claude; on ignore si elle allait au delà du règne de Néron. — 13. *Scutulæ*, un plat, dont on peut s'imaginer la forme d'après la comparaison qui vient ensuite : *bipenni*, une sorte de hallebarde. César compare la Bretagne à un triangle. Dræger dit avec raison que ces comparaisons sont toutes bien peu exactes; elles étaient familières aux anciens. — 14. *Caledoniam*. On appelait de ce nom la partie septentrionale de l'île, au nord du Forth et de la Clyde (anciennement *Bodotria* et *Clota* (voir chap. 23). — 15. *Transgressis*, au datif : pour qui va au delà. Gantrelle (*Gramm. de Tac.* § 21) cite, entre autres exemples de cette construction, Virgile. *Én.* II, 713 : « Est urbe egressis tumulus templumque vetustum. » — 16. *Terrarum*. Entendez : *immensum... spatium terrarum, quæ ex eo loco, ubi* (Clota et Bodotria per angustum spatium divisis) *ultimus jam terræ finis adesse videtur, quasi de integro in Oceanum procurrunt*. — 17. *Invenit*. Ce mot et le participe *incognitas* ne paraissent pas devoir être pris dans leur sens absolu : Pline et Pomponius Mela parlent déjà, mais vaguement ou inexactement, des Orcades. Ce sont sans doute ces connaissances très imparfaites qui ont suggéré à Tacite l'expression hyperbolique dont il se sert. Cf. chap. 33, la phrase déjà citée : « Britannia inventa et subacta. » — 18. *Thyle*, Thylé ou Thulé, auj. Mainland, la plus grande des îles Shetland. — 19. *Quia hactenus jussum*. On ne fit que l'entrevoir, dit Tacite (*dispecta est, non inventa*), parce qu'on avait ordre d'aller jusque-là seulement. Comp. le sens de *hactenus* dans ce vers de Virgile, *Én.* XI, 823 : « Hactenus, Acca soror, potui; » c'est-à-

Sed[20] mare pigrum[21] et grave remigantibus perhibent ne ventis quidem proinde[22] attolli, credo quod rariores[23] terræ montesque, causa ac materia tempestatum[24], et profunda moles continui maris tardius impellitur[25]. Naturam Oceani atque æstus neque quærere hujus operis est ac[26] multi retulere: unum addiderim, nusquam latius dominari mare, multum fluminum[27] huc atque illuc ferre, nec litore tenus accrescere aut resorberi[28], sed influere penitus atque ambire[29], et jugis etiam ac montibus inseri[30] velut in suo[31].

XI. Ceterum Britanniam qui mortales[1] initio coluerint, indigenæ an advecti, ut[2] inter barbaros, parum compertum. Habitus corporum[3] varii atque ex eo argumenta[4]. Namque rutilæ Caledoniam[5] habitantium comæ, magni artus Germanicam originem[6] asseverant; Silu-

dire : J'ai eu des forces jusqu'à présent et je n'en ai plus : mes forces m'abandonnent. — 20. *Sed* équivaut ici à *ceterum* et n a pas la valeur adversative.—21. *Pigrum*. Cf. *Germ.* 45 : « Trans Suionas aliud mare, pigrum ac prope immotum. » — 22. *Proinde*. Entendez : *haud proinde ac crederes*, pas en proportion de ce qu'on pourrait croire, c'est-à-dire : pas beaucoup (Gantrelle) : οὐ τόσον. Tacite emploie de la même façon *perinde;* par ex. *Ann.* II, 88, fin : *haud perinde celebris.* — 23. *Rariores*, sous-entendu *ibi sunt.* — 24. *Terræ montesque... tempestatum.* Théorie de pure fantaisie, qu'on retrouve dans les *Annales*, l. II, ch. 23. — 25. *Et profunda moles... impellitur.* Autre erreur qui vient de l'assimilation inexacte d'une masse liquide à une masse solide (Dræger). —26. *Neque... ac.* Construction peu usitée. — 27. *Fluminum*, des courants ou bras de mer qui pénètrent dans les terres. — 28. *Nec litore tenus... resorberi*, la force de la mer ne se borne pas au mouvement du flux et du reflux sur le rivage (*aut* équiv. à *et rursus*). — 29. *Ambire*, elle ouvre des baies dans la côte dont elle fait ainsi tout le tour.— 30. *Inseri*, elle pénètre même et s'établit dans les chaînes de montagnes. — 31. *Velut in suo*, comme étant là chez elle. Remarquez la beauté poétique de cette phrase et la force expressive du style. Tacite, a dit Racine, est le plus grand peintre de l'antiquité.

XI. 1. *Mortales* pour *homines :* de même chez Salluste. — 2. *Ut* est explicatif : *ut par est.* Des peuplades barbares sont elles-mêmes ignorantes de leurs origines. — 3. *Habitus corporum*, les types. — 4. *Argumenta.* Suppléez : *peti possunt de origine gentis* (Ruperti). — 5. *Caledoniam*, voy. ch. 10. — 6. *Germanicam originem.* Cf.

rum[7] colorati vultus[8], torti plerumque crines et posita contra[9] Hispania Hiberos veteres trajecisse easque sedes occupasse fidem faciunt; proximi[10] Gallis et similes[11] sunt, seu durante originis vi, seu procurrentibus in diversa terris[12] positio cæli corporibus habitum dedit[13]. In universum tamen æstimanti[14] Gallos vicinam insulam occupasse credibile est. Eorum sacra[15] deprehendas, superstitionum persuasionem; sermo haud multum diversus; in deposcendis periculis eadem audacia et, ubi advenere, in detrectandis eadem formido[16]. Plus tamen ferociæ[17] Britanni præferunt, ut quos nondum longa pax emollierit. Nam Gallos quoque in bellis floruisse[18] accepimus; mox segnitia[19] cum otio intravit, amissa virtute pariter ac libertate. Quod Britannorum olim victis evenit : ceteri manent quales Galli fuerunt. In pedite robur;

Germ. 4 : « rutilæ comæ, magna corpora. » — 7. *Silurum.* Les Silures occupaient la partie méridionale du pays de Galles, entre la mer d'Irlande et la Severn. Voir dans les *Annales* (XII, 31-39) le récit dramatique de leur soulèvement sous la conduite de Caratacus. — 8. *Colorati vultus*, le teint basané. — 9. *Posita contra.* Voy. chap. 10, note 8. — 10. *Proximi*, c'est-à-dire : *iiqui sunt proximi.* — 11. *Et similes*, entendez : *etiam similes eis.* Cf. César, *B. G.* V, 14 : « Ex his omnibus longe sunt humanissimi qui Cantium (pays de Kent) incolunt neque multum a Gallica differunt consuetudine. » — 12. *Procurrentibus... terris :* comme les deux pays tendent à se rapprocher en suivant des directions contraires : l'un descendant au S.-E., l'autre montant vers le N.-O. — 13. *Positio cæli... dedit*, entendez : *idem cælumeumdem habitum corporibus dedit.* — 14. *Æstimanti.* Comp. ch. 10 : « transgressis ; » et voy. la note. — 15. *Sacra*, leur culte avec ses cérémonies propres ; *superstitionum persuasionem*, leurs croyances religieuses : *superstitio* est le terme consacré en latin pour désigner toute religion autre que le polythéisme gréco-romain. L'absence de conjonction copulative (*asyndeton*) est plus fréquente chez Tacite que chez tout autre écrivain. — 16. *Eadem audacia... eadem formido.* Voyez, sur les Gaulois, le jugement semblable de César, *B. G.* III, 19 ; et celui de Tite-Live, X, 28, 4. — 17. *Ferociæ.* Cf. ch. 8 : « feroci provincia. » *Præferunt*, c.-à-d. *præ se ferunt.* — 18. *Floruisse.* César, *B. G.* VI, 24 : « ac fuit antea tempus, cum Germanos Galli virtute superarent. » Cf. Tacite, *Germ.* 28. — 19. *Segnitia.* Cf. *Germ.* *loc*

quædam nationes et curru prœliantur. Honestior auriga[20], clientes propugnant. Olim regibus parebant, nunc per principes factionibus et studiis trahuntur[21]. Nec aliud adversus validissimas gentes pro nobis utilius[22] quam quod in commune[23] non consulunt [rarus duabus tribusve civitatibus ad propulsandum commune periculum conventus[24]] : ita singuli pugnant, universi vincuntur.

XII. Cælum crebris imbribus ac nebulis fœdum[1]; asperitas frigorum abest. Dierum spatia ultra nostri orbis mensuram[2]; nox clara et extrema Britanniæ parte brevis, ut finem atque initium lucis exiguo discrimine internoscas. Quod si nubes non officiant, aspici per noctem solis fulgorem, nec occidere et exsurgere, sed transire[3] affirmant. Scilicet extrema et plana terrarum[4], humili umbra, non erigunt tenebras[5], infraque cælum et sidera

cit. : « inertia Gallorum.—20. *Honestior auriga.* C'est le contraire des héros d'Homère, qui combattaient eux-mêmes, tandis que leur écuyer tenait les rênes (Burnouf) — 21. *Per principes trahuntur.* Comme les membres d'un corps déchiré tirés en sens contraire, ils vont d'un chef à l'autre, au gré des passions de parti. Cf. Virgile, *Én.* II, 30 : « Scinditur incertum studia in contraria vulgus. » — 22. *Pro nobis utilius*, sous-ent. *est.* Tacite emploie très librement la préposition *pro.* Voy. par exemple, *Hist.* I, 51 : « pertinaci pro Nerone fide. » — 23. *In commune*, en commun, ensemble : locution adverbiale d'un emploi fréquent chez Tacite Voy. par ex. *Ann.* XV, 12 : « in commune alacres; » *Dial.* 26 : « neminem sequentium laudare ausus est, nisi in publicum et in commune. » — 24. *Rarus... conventus.* La phrase mise entre crochets paraît un commentaire superflu de la précédente, ayant passé dans le texte : voir l'appendice critique.

XII. 1. *Fœdum*, c.-à-d *contristatum.* On rapproche, *Hist* I, 18 : « fœdum imbribus diem; » et III, 59 : « fœda hiems. » Comparez l'emploi de l'adjectif *turpis.*— 2. *Nostri orbis mensuram.* Entendez : *dierum nostri orbis mensuram.* Cf. César, *B. G.* V, 13 ; Pline l'Ancien, II, 75, 186. En fait, les jours les plus longs sont à Rome de 15 heures, à Londres de 16 h. 30 m.; dans le nord de l'Écosse de plus de 18 heures (Dræger). — 3. *Transire*, qu'il rase seulement l'horizon (Burnouf). Comp. *Germ.* ch. 45, où l'expression est plus conforme à la réalité : « extremus cadentis jam solis fulgor in ortum edurat. » — 4. *Extrema... terrarum*, c.-à-d. *ex terræ quæ quidem extremæ orbis et planæ sunt.* — 5. *Humili umbra non erigunt tenebras* Selon la

nox cadit. Solum, præter oleam vitemque et cetera calidioribus terris oriri sueta[6], patiens frugum, fecundum[7]: tarde mitescunt, cito proveniunt; eademque utriusque rei causa, multus humor terrarum cælique. Fert Britannia aurum et argentum et alia metalla, pretium[8] victoriæ. Gignit et Oceanus margarita[9], sed subfusca ac liventia[10]. Quidam artem abesse legentibus arbitrantur: nam in Rubro mari[11] viva ac spirantia saxis avelli, in Britannia, prout expulsa[12] sint, colligi : ego facilius crediderim naturam[13] margaritis deesse quam nobis avaritiam. Ipsi Britanni[14] dilectum ac tributa et injuncta imperii munera[15] impigre obeunt, si injuriæ

physique ancienne (voy. Pline, *H. N.* II, 7-8) « la nuit n'est autre chose que l'ombre projetée par la terre quand le soleil est sous l'horizon, et cette ombre s'élève en forme de cône, parce que le corps opaque est plus petit que le corps lumineux. Donc, si le cône d'ombre s'élève à une médiocre hauteur (*humili umbra*), il ne suffira pas pour produire la nuit : l'atmosphère seule et peut-être l'éther seront obscurcis; mais le ciel et la région des astres continueront d'être éclairés. C'est ce qui arrive aux extremités du Nord... » (Note de Burnouf.) L'aplatissement de la terre dans ces régions est cause, dit Tacite, que la nuit ne monte pas jusqu'au ciel étoilé (*infra cælum et sidera nox cadit*). — 6. *Oriri sueta.* Construction imitée de Virgile, *Én.* V, 402 (Dræger). Cf. ch. 8, note 4. — 7. *Fecundum.* Entendez : *imo etiam fecundum.* Il y a là un exemple d'*asyndéton* (voy. ch. 11, note 15). — 8. *Pretium pour præmium.* Comp. *Ann. III, 40* : « *virtuti* pretium. » *Pretium* est pris avec le même sens souvent ailleurs. — 9. *Margarita*, forme neutre rare, au lieu du féminin. — 10. *Liventia*, plombées. — 11. *Rubro mari*, le golfe Persique, qui partageait avec le golfe Arabique le nom de *mare Rubrum.* — 12. *Expulsa*, rejetées par le flot. — 13. *Naturam*, la beauté naturelle; *avaritiam*, le désir, et, par suite, l'art de nous enrichir. Remarquez, encore une fois, le style oratoire et la recherche du trait. Cf. ch. 8, fin. — 14 *Ipsi Britanni*, quant aux Bretons. La suite des idées est celle-ci : « Le climat est doux, le sol est bon, la terre et la mer productives entre des mains habiles : les habitants eux-mêmes travaillent et rapportent au vainqueur, pourvu qu'il évite de les irriter par des injures. » Je crois, à cause de cela, devoir rattacher au chapitre 12 cette phrase, qui figure communément en tête du chapitre suivant. — 15. *Imperii munera*, les servitudes qui procèdent de la conquête, les réqui-

absint : has ægre tolerant, jam domiti ut pareant nondum ut serviant.

XIII. Igitur[1] primus omnium Romanorum divus Julius cum exercitu Britanniam ingressus[2], quamquam prospera pugna terruerit incolas ac litore potitus sit[3], potest videri ostendisse[4] posteris, non tradidisse. Mox bella civilia et in rempublicam versa principum[5] arma, ac longa oblivio Britanniæ etiam in pace[6] : consilium[7] id divus Augustus vocabat, Tiberius præceptum[8]. Agitasse Gaium Cæsarem de intranda Britannia[9] satis constat, ni[10] velox ingenio mobili pænitentiæ[11] et ingentes adversus Germaniam[12] conatus frustra fuissent. Divus Claudius auctor

sitions et les prestations en nature.

XIII. 1. *Igitur*, donc, pour m'expliquer sur l'histoire de cette soumission relative. A des renseignements nouveaux ou plus précis sur la situation de la Bretagne et son climat, sur l'origine et le caractère de ses habitants, Tacite ajoute un résumé de l'histoire de la conquête jusqu'à l'arrivée d'Agricola dans la province (chap. 13-17). — 2. *Britanniam ingressus*. Une première expédition eut lieu en 55 av. J.-C. ; une seconde, l'année suivante. — 3. *Potitus sit*. Pour le subjonctif après *quanquam*, voy. chap. 3, note 4. — 4. *Ostendisse*, avoir appelé l'attention. Comp. « monstratus » a la fin du chap. — 5. *Principum*, les chefs de parti. Cf. *Ann.* I, 1 : « Lepidi atque Antonii arma ; » et au commencement du chap. 2 : « Nulla jam publica arma. » — 6. *In pace*, même après qu'Auguste eut pacifié la république. *Ann.* I, 4 : « pacem sustentavit. » — 7. *Consilium, sagesse*. Voy. les prescriptions contenues à cet égard dans les instructions jointes à son *Testament politique*, *Ann.* I, 11, fin. — 8. *Præceptum*, une loi à laquelle il voulait rester fidèle. Cf. *Ann.* IV, 37, discours de Tibère au sénat : « qui omnia facta dictaque ejus (*divi Augusti*) vice legis observem. » — 9. *Agitasse... Britannia*. Un corps expéditionnaire et une flotte furent réunis, en l'an 40, par Caligula sur les côtes de la Gaule en vue d'une descente en Bretagne ; et ce fut tout. — 10. *Ni*. Entendez : *et reipsa intravisset, ni...* On peut traduire : « *mais il était...* » Voy. ch. 4, note 18. — 11. *Pænitentiæ*. Entendez : s'il n'eût été prompt, par la mobilité de son caractère, à regretter ses premières décisions. *Pænitentiæ*, complément de *velox*, est au génitif. Comparez *Ann.* XII, 66 : « oblatæ occasionis propera ; » *ibid.* XIV, 7 : « jam jamque affore obtestans, vindictæ properam. » — 12. *Adversus Germaniam*. La concentration de troupes mentionnée ici eut lieu en l'an 39 : l'expédition projetée avorta

iterati operis[13], transvectis[14] legionibus auxiliisque et assumpto in partem rerum[15] Vespasiano, quod initium venturæ mox fortunæ fuit : domitæ gentes, capti reges et monstratus fatis[16] Vespasianus.

XIV. Consularium primus Aulus Plautius[1] præpositus ac subinde[2] Ostorius Scapula[3], uterque bello egregius; redactaque paulatim in formam provinciæ proxima pars Britanniæ, addita insuper veteranorum colonia[4]. Quædam civitates Cogidumno[5] regi donatæ (is ad nostram usque memoriam fidissimus mansit), vetere ac jam pridem recepta[6] populi Romani consuetudine, ut haberet instrumenta servitutis[7] et reges[8]. Mox[9] Didius Gallus[10] parta a prioribus continuit, paucis admodum castellis in

misérablement. — 13. *Iterati operis*, la reprise des opérations (l'an 43 ap. J.-C.). — 14. *Transvectis* est employé seul, sans déterminatif. Comp. ch. 11 : « Hispanos veteres trajecisse. » — 15. *In partem rerum*. Claude commandait nominalement l'expédition : il resta, de fait, en Bretagne une quinzaine de jours. Suétone (*Vesp.* 4) rapporte que Vespasien, qui commandait une légion, livra aux Bretons trente combats, leur enleva plus de vingt places fortes et s'empara de l'île de Wight. — 16. *Fatis*, à l'ablatif : « les destins révélèrent Vespasien au monde. » Comparez Virgile, *Én.* VI, 869, épisode de Marcellus : « Ostendent terris hunc tantum fata. »

XIV. 1. *A. Plautius*. C'est lui qui avait conduit de fait l'armée placée sous le commandement nominal de l'empereur : cf. *Ann.* XIII, 32. Il gouverna la Bretagne pendant quatre ans (de 43 à 47). — 2. *Subinde*, immédiatement après — 3. *Ostorius Scapula*. Cf. *Ann.* XII, 31-39. — 4. *Addita... colonia*, ablatif absolu, marquant la simultanéité (Gantrelle, *Gramm. de Tac.* § 59). La colonie désignée ici est Camulodunum, auj. Colchester : cf. *Ann.* XII, 32. — 5. *Cogidumno*. Il n'est pas fait mention de ce chef ailleurs. — 6. *Recepta*, consacrée. Comp. *Ann.* II, 85 : « more inter veteres recepto. » — 7. *Servitutis*. Il est entendu que le monde doit obéir. Cf. ch. 12, fin : « nondum ut serviant ; » et voy. ch. 8, *init.*; ch. 21, fin. — 8. *Et reges* pour *etiam reges*. Quelle hauteur dans cette simple note sur la politique romaine et quel dédain de la liberté d'autrui ! Voir Montesquieu, qui reconnaît là « un acte nécessaire » des peuples conquérants et des monarques despotiques (*Esprit des lois*, X, 17). — 9. *Mox*, à partir de l'année 51. — 10. *Didius Gallus*. D'abord propréteur en Mœsie, il eut en 48 un commandement contre le roi du Bosphore, Mithridate (*Ann.*

ulteriora promotis, per quæ fama aucti officii [11] quæreretur. Didium Q. Veranius [12] excepit [13], isque intra annum exstinctus est. Suetonius hinc Paulinus [14] biennio prosperas res habuit, subactis nationibus firmatisque præsidiis [15] : quorum fiducia Monam insulam [16], ut vires rebellibus ministrantem, aggressus terga occasioni patefecit [17].

XV. Namque absentia legati remoto metu, Britanni agitare [1] inter se mala servitutis, conferre [2] injurias et interpretando [3] accendere [4] : nihil profici patientia, nisi ut graviora tamquam ex facili [5] tolerantibus imperentur. Singulos sibi olim reges fuisse, nunc binos [6] imponi, e quibus legatus in sanguinem, procurator in bona sæviret [7].

XII, 15). — 11. *Fama aucti officii*, la réputation d'avoir ajouté à l'importance de son gouvernement. *Officium* a ici le sens qu'aurait *provincia* (*administratio publico munere suscepta*). Cf. ch. 25; *Ann.* III, 12. — 12. *Veranius*. Lieutenant et ami de Germanicus, il fut un des plus ardents à venger sa mort (voy. *Ann.* III, 10-19). — 13. *Excepit*. Il remplaça Didius en 58. — 14. *Suetonius Paulinus*. Officier remarquable, égalé par l'opinion publique à Corbulon, Paulinus était en même temps un esprit cultivé et un philosophe de mérite : il fut exilé pour cette raison sous Domitien. Voy. *Ann.* liv. XIV; *Hist.* livres I et II. — 15. *Firmatis præsidiis*, c'est-à-dire : *firmis præsidiis impositis*. Comp. ch. 35 : « mediam aciem firmarent. » Dræger cite de Tite-Live, IX, 3, 10 : « perpetuam firmare pacem amicitiamque. » — 16. *Monam insulam* : île de la côte occidentale, aujourd. *Anglesey*, au nord du pays de Galles. Une autre île, plus au nord, auj. île de *Man*, est appelée aussi *Mona* par César. — 17. *Terga occasioni patefecit*, c'est-à-dire : *viam patefecit qua hostes, occasione data, a tergo consurgerent* : il livra ses derrières à un soulèvement qui n'attendait que l'occasion. Cf. ch. 18 : « cum.... hostes ad occasionem verterentur. »

XV. 1. *Agitare*, sous-ent. *sermonibus*. Cf. *Ann.* III, 9 : « eaque res agitata rumoribus. » — 2. *Conferre*, c.-à-d. : *suas quisque injurias referre*. — 3. *Interpretando*, par des commentaires. — 4. *Accendere*, rendre plus irritantes; on dirait plus précisément : *incendere iram ex injuriis ortam*. Comp. *Ann.* I, 69 : « accendebat hæc oneratque Sejanus. » — 5. *Ex facili*, locution adverbiale, qu'on retrouve dans les *Histoires*, III, 49 : « facilement. » — 6. *Binos*, deux à la fois. — 7. E quibus... sæviret. Cf. *Ann.* XII, 34 : « vacui a securibus et tributis. » La justice criminelle relève du gouverneur, la

Æque discordiam præpositorum, æque concordiam subjectis exitiosam : alterius manus[8] centuriones, alterius servos vim et contumelias miscere[9]. Nihil jam cupiditati, nihil libidini exceptum[10]. In prœlio fortiorem esse[11] qui spoliet : nunc ab ignavis plerumque et imbellibus[12] eripi domos[13], abstrahi liberos, injungi dilectus, tamquam mori tantum pro patria nescientibus[14]. Quantulum enim transisse[15] militum, si sese Britanni numerent[16]? Sic Germanias[17] excussisse jugum ; et[18] flumine, non Oceano defendi. Sibi patriam, conjuges, parentes, illis[19] avaritiam et luxuriam causas belli esse. Recessuros, ut divus Julius[20] recessisset, modo virtutem majo-

perception des impôts appartient au procurateur (cf. ch. 4). — 8. *Manus*, c.-à-d. *ministros*. De ce mot dépend *alterius* dans le second membre de la phrase ; entendez : *utriusque manus*, *alterius centuriones*, *alterius servos*. — 9. *Miscere*, c.-à-d. *simul inferre*. *Hist.* III, 33 : « stupra cædibus, cædes stupris miscebantur. » — 10. *Exceptum*, en dehors de, c'est-à-dire : à l'abri de. La construction exceptionnelle de ce participe avec un datif se rencontre déjà, en poésie, chez Virgile, en prose, chez Senèque (Wex). — 11. *Fortiorem esse*, c'est le plus brave. — 12. *Ignavis... imbellibus*. Exagérations oratoires. Suétonius, qui réprima cette révolte, dit à son tour à ses soldats en désignant l'armée ennemie (*Ann.* XIV, 36) : « imbelles, inermes cessuros statim... » L'hyperbole se justifie, d'ailleurs, par le mépris qu'inspirent aux Bretons les esclaves du procurateur. — 13. *Eripi domos*. Cf. *Ann.* XIV, 31 : « pellebant domibus (*Britannos veterani*), exturbabant agris. » — 14. *Tamquam... nescientibus*. *Tamquam*, chez Tacite, sert souvent à introduire dans la phrase la pensée qui, selon ceux qui parlent, détermine la conduite d'autrui, précédemment rapportée. Ici : « on nous enrôle de force : nos maîtres s'imaginent que nous sommes capables de mourir pour eux, qu'à la patrie seulement nous refusons notre sang. » — 15. *Transisse* : sous-ent. *fretum*. Comp. ch. 13 : « transvectis legionibus ; » et ch. 18 : « transgressus. » — 16. *Si sese Britanni numerent*. Comp. Tite-Live, VI, 18, discours de Manlius au peuple : « Numerate saltem quot ipsi sitis. » — 17. *Germanias*. Gantrelle : « Tacite emploie souvent le pluriel pour le singulier dans les noms de pays. Il s'agit ici des Germains qui détruisirent sous Auguste l'armée de Varus dans la forêt de Teutbourg. » — 18. *Et* ajoute une pensée à l'argument et le renforce : « et encore. » — 19. *Illis*, c'est-à-dire : *Romanis*. De même, ensuite, avec *recessuros*, sous-ent. *eos esse*. — 20. *Divus Julius*. Expression ironique dans la bouche des barbares : Arminius dit

rum suorum æmularentur. Neve prœlii unius aut alterius eventu pavescerent : plus *inferentibus vim* impetus, majorem constantiam penes miseros esse. Jam Britannorum etiam deos misereri[21], qui Romanum ducem absentem, qui relegatum[22] in alia insula exercitum detinerent; jam ipsos, quod difficillimum fuerit[23], deliberare[24]. Porro[25] in ejusmodi consiliis periculosius esse deprehendi quam audere[26].

XVI. His atque talibus invicem instincti[1], Boudicca[2], generis regii femina, duce (neque enim sexum in imperiis discernunt[3]), sumpsere universi bellum[4]; ac sparsos per castella milites consectati[5], expugnatis præsidiis[6], ipsam coloniam invasere ut sedem servitutis[7]; nec ullum

de même aux Germains, *Ann.* I, 59 : « quæ (*tributa et supplicia*) quando exuerint irritusque discesserit ille inter numina dicatus Augustus. » — 21. *Deos misereri.* Cf. *Ann.* XIV, 35 : « adesse tamen deos justæ vindictæ. » — 22. *Relegatum.* Expression très forte, la *relegatio*, au sens propre, étant chez les Romains (comme la déportation chez nous) une peine qui ne laissait pas au condamné la liberté de changer sa résidence.— 23. *Fuerit*, au parfait : et *c'était.* — 24. *Deliberare*, ils tenaient conseil. — 25. *Porro* introduit dans le discours une dernière pensée qui sert de conclusion. Traduisez : « Enfin... » — 26. *Periculosius.... quam audere.* Rapprochez une pensée analogue, *Ann.* XII, 67 : « haud ignarus summa scelera incipi cum periculo, peragi cum præmio ; » et remarquez dans tout ce discours le génie oratoire de Tacite. L'historien offre ici un beau modèle de discours en style indirect; il donnera plus loin, ch. 30 et suiv., sa « pièce d'éloquence » en langage direct.

XVI. 1. *Instincti*, c.-à-d. *instigati.* Tacite a employé la même expression plus loin, ch. 35, et deux fois ailleurs : elle est très rare chez les classiques (Dræger). — 2. *Boudicca.* Elle était femme de Prasutagus, roi des Icéniens (comtés de Suffolk, Norfolk, et Cambridge) : voy. *Ann.* XIV, 31. — 3. *Neque enim... discernunt.* Il y avait là de quoi étonner grandement un Romain. — 4. *Sumpsere bellum.* Expression tirée par analogie de celle-ci : *sumere arma.* Elle est familière à Tacite et se trouve déjà chez Salluste. — 5. *Consectati*, ayant attaqué à la fois. — 6. *Expugnatis præsidiis*, maîtres des positions *qui couvraient* la colonie. *Castella* et *præsidia* désignent une même chose : mais il y a dans le second terme une idée que le premier ne représente pas. — 7. *Sedem servitutis.* Burnouf traduit bien, selon le génie de notre langue : « le

in barbaris sævitiæ[8] genus omisit ira et victoria[9]. Quod nisi[10] Paulinus, cognito provinciæ motu, propere subvenisset, amissa Britannia foret; quam unius prœlii fortuna veteri patientiæ[11] restituit, tenentibus[12] arma plerisque[13], quos conscientia defectionis et propius[14] ex legato timor agitabat, ne[15], quamquam egregius cetera, arroganter in deditos, et, ut suæ quisque injuriæ ultor, durius[16] consuleret. Missus igitur[17] Petronius Turpilianus[18], tamquam[19] exorabilior et delictis hostium novus[20] eoque pænitentiæ[21] mitior, compositis prioribus[22], nihil ultra ausus[23], Trebellio Maximo provinciam tradidit. Trebellius segnior[24] et nullis castrorum experimentis[25] comitate

siège *de la tyrannie.* » Dans les *Annales*, Tacite, racontant les mêmes faits (XIV, 31), dit d'un temple élevé à Claude à Camulodunum : « quasi arx æternæ dominationis aspiciebatur. » — 8. *In barbaris sævitiæ*, c'est-à-dire *sævitiæ quæ barbaris ingenita est.* Tacite, *Ann.* I, 61, parle, à propos du désastre de Varus, de sacrifices humains, de Romains enterrés vivants ou mis en croix. — 9. *Ira et victoria*, le ressentiment et l'ivresse de la victoire. — 10. *Quod nisi.* Comp. ch. 26 : « quod nisi paludes. » — 11. *Veteri patientiæ.* Cf. chap. 12, fin. — 12. *Tenentibus*, sous-ent. *tamen. Tenentibus* a le sens de *retinentibus :* cf. ch. 10, note 17. — 13. *Plerisque* pour *permultis.* Cf. ch. 1, n. 9. — 14. *Propius*, de plus près, c.-à-d., ici, plus vivement. La crainte inspirée aux Bretons par Suétonius n'est pas celle qu'inspire un péril *éloigné :* il s'agit d'un péril *prochain*, plus redoutable encore *que la colère de Rome.* Cf. ch. 15: « *absentia legati remoto* metu. » — 15. *Ne... consuleret.* Proposition explicative de la précédente, *propius... timor agitabat.* — 16. *Ut... ultor, durius :* avec la rigueur excessive qu'un homme porte toujours dans le châtiment d'une injure personnelle. — 17. *Igitur*, en conséquence, c'est-à-dire : pour calmer les inquiétudes et décider les Bretons à poser les armes. — 18. *Petronius Turpilianus.* Ce personnage avait été consul au commencement de cette même année (*Ann.* XIV, 29 et 39). — 19. *Tamquam.* Cf. ch. 15, note 14. — 20. *Novus*, avec le datif, est une construction nouvelle. — 21. *Pænitentiæ*, au datif, a le même sens que *pænitentibus.* — 22. *Prioribus*, les désordres antérieurs à son arrivée. — 23. *Nihil ultra ausus.* Cf. *Ann.* XIV, 39 : « Non irritato hoste neque lacessitus honestum pacis nomen segni otio imposuit. » — 24. *Segnior.* Tacite dit ailleurs, *Hist.* I, 60 : « per avaritiam ac sordes contemptus exercitui invisusque. » — 25. *Nullis... experimentis :* ablatif marquant la qualité Comp *Ann.* I, 19 : « Blæsus.

quadam curandi[26] provinciam tenuit[27]. Didicere jam barbari quoque ignoscere vitiis blandientibus[28] : et interventus civilium armorum[29] præbuit justam segnitiæ excusationem. Sed discordia[30] laboratum, cum assuetus expeditionibus miles otio lasciviret. Trebellius, fuga ac latebris vitata exercitus ira[31], indecorus atque humilis precario[32] mox præfuit, ac velut pacti[33], exercitus licentiam, dux salutem essent, seditio sine sanguine stetit[34]. Nec Vettius Bolanus[35], manentibus adhuc civilibus bellis, agitavit[36] Britanniam disciplina : eadem inertia erga hostes, similis petulantia castrorum, nisi quod[37] innocens Bolanus et nullis delictis invisus caritatem paraverat loco auctoritatis.

XVII. Sed ubi cum cetero orbe Vespasianus et[1] Britanniam recuperavit[2], magni duces, egregii exercitus, minuta hostium spes. Et terrorem statim intulit[3] Petilius Cerialis[4], Brigantum[5] civitatem, quæ numerosissima

multa dicendi arte.» — 26. *Curandi*, sans complément, comme déjà chez Salluste, *Jug.* 60 équivaut à *curam gerendi*. Cp. *Ann.* XI, 22 : « qui Romæ curarent. » Cf. ici, ch. 17 : « alterius successoris curam. » — 27. *Tenuit* pour *retinuit*. Cp. ci-dessus : « tenentibus arma; » et ch. 46 : « quam tenere et exprimere. » Voy. ch. 10, note 17. — 28. *Vitiis blandientibus*. Quel aveu! Voy. tout le chap. 21. — 29. *Civilium armorum*, les guerres qui suivirent la chute de Néron. — 30. *Discordia*, l'insubordination. Comp. *Ann.* I, 38 : « vexillarii discordium legionum. » — 31. *Ira*. Cf. *Hist.* II, 65, fin. — 32. *Precario*. Germanicus, *Ann.* I, 42, dit à ses soldats révoltés : « Hunc ego nuntium patri... *feram*..., meque precariam animam inter infensos trahere. » — 33. *Velut*, avec le subj. Cf. *Hist* II, 8. — 34. *Stetit*, pour *substitit*. — 35. *Vettius Bolanus*. Il succéda à Trebellius, en 69. — 36. *Agitavit*, mena. — 37. *Nisi quod*. Voy. ch. 6, note 2.

XVII. 1. *Et* pour *etiam* : emprunt à la langue poétique. — 2. *Recuperavit*, eut ressaisi : l'empire du monde avait failli échapper à Rome. Suétone, *Vesp.* 1 : « incertum diu et quasi vagum imperium suscepit firmavitque tandem gens Flavia. » — 3. *Terrorem intulit*. Les mots *terror*, *terrere*, *terrorem inferre*, et autres semblables reviennent sans cesse dans cet ouvrage. Rome met sa gloire à se faire craindre. C'est l'application de la maxime : « *Oderint, dum metuant*. » — 4. *Cerialis*. Voy. ch. 8. — 5. *Brigantum*. Les Brigantes occupaient à peu près tout le territoire compris aujourd'hui entre

provinciæ totius perhibetur, aggressus[6]. Multa prœlia et aliquando non incruenta; magnamque Brigantum partem aut victoria amplexus est aut bello[7]. Et Cerialis quidem alterius successoris curam famamque obruisset : sustinuit molem[8] Julius Frontinus[9], vir magnus, quantum licebat[10]; validamque et pugnacem Silurum[11] gentem armis subegit, super[12] virtutem hostium locorum quoque difficultates eluctatus[13].

XVIII. Hunc Britanniæ statum, has bellorum vices media jam æstate transgressus[1], Agricola invenit, cum et milites, velut omissa expeditione, ad securitatem[2] et hostes ad occasionem[3] verterentur. Ordovicum[4] civitas haud

l'Humber, à l'est, et le golfe de Solway, à l'ouest. — 6. *Aggressus*, c'est-à-dire *cum aggrederetur* ou *aggrediendo*.—7. *Aut victoria amplexus est aut bello.* Entendez, en tenant compte de la valeur disjonctive de *aut* répété : *Brigantas ex magna parte alios victoria domuit, alios bello illato ostentatisque populi Romani viribus terruit* (Andresen). — 8. *Et Cerialis quidem... obruisset... sustinuit...* : « Cérialis déploya tant d'énergie que, si un autre (que Frontinus) lui eût succédé, ni le zèle ni la renommée de ce nouveau gouverneur n'auraient soutenu la comparaison ; mais Frontinus sut porter le poids de cette succession. » — 9. *Frontinus*, Frontin, auteur de deux ouvrages estimés, un traité de stratégie, sous le titre de *Stratagèmes*, et un livre *sur les Aqueducs* de Rome, dont il eut l'intendance sous Nerva. Il gouverna la Bretagne de 75 à 77, sous un prince ombrageux ; cf. *Ann. XIV, 47 : « in quantum præumbrante imperatoris fastigio* datur. » — 10. *Quantum licebat*, autant qu'il était permis de l'être.—11. *Silurum*. Cf. ch. 11, n.7. — 12. *Super*, c.-à-d. *præter* : il se trouve pour la première fois avec ce sens chez Tite-Live (Dræger). — 13. *Eluctatus*. Tacite, à l'exemple des poètes, donne la valeur transitive à des verbes non transitifs ; comp. notamment *Ann.* II, 20 : « ut... pars (*militum*) objectum aggerem eniteretur. »

XVIII. 1. *Transgressus*, sous-ent. *fretum*. Cf. ch. 15 : « transisse. » L'année commencée est l'année 78. — 2. *Ad securitatem verterentur* pour *securi agerent*. Les soldats croyant qu'on ne ferait pas de campagne cette année, puisque l'été était déjà avancé, ne pensaient qu'à vivre tranquillement. — 3. *Ad occasionem*. Cf. ch. 14, fin : « terga occasioni patefecit. » Les ennemis épiaient le moment de mettre à profit l'inaction des Romains. — 4. *Ordovicum*. Les Ordoviques habitaient au nord des Silures (voy ch. 11), sur la rive gauche de la

multo ante adventum ejus alam[5] in finibus suis agentem[6] prope universam obtriverat[7], eoque initio[8] erecta[9] provincia. Et quibus bellum volentibus erat[10], probare exemplum ac recentis legati animum opperiri[11], cum Agricola, quamquam transvecta[12] æstas, sparsi per provinciam numeri[13], præsumpta apud militem illius anni quies[14], tarda et contraria[15] bellum inchoaturo, et plerisque custodiri suspecta potius[16] videbatur, ire obviam discrimini statuit; contractisque legionum vexillis[17] et modica auxiliorum manu, quia in æquum degredi Ordovices non audebant, ipse ante agmen, quo ceteris par animus simili periculo esset, erexit[18] aciem. Cæsaque prope universa gente, non ignarus instandum[19] famæ ac, prout

Severn (anc. *Sabrina*). — 5. *Alam*. On appelait *ala* un corps de cavalerie, composé d'auxiliaires, qui, dans la ligne de bataille, prenait position sur les ailes de l'armée. Chacun de ces corps, commandé par un officier appelé *præfectus*, comptait de 500 à 1000 hommes. — 6. *Agentem*, c.-à-d. *viventem*, cantonnée (Burnouf). *Agere*, employé de cette façon, se trouve fréquemment chez Tacite — 7. *Obtriverat*, c.-à-d. *deleverat*. — 8. *Initio*, c.-à-d. *eaque res initium fuit*, etc.—9. *Erecta*. Cp. *Ann.* III, 7 : « erectis omnium animis. » — 10. *Quibus bellum volentibus erat*, ceux qui désiraient la guerre. Construction imitée du grec : Hérodote, VIII, 10 : ὅσοισι δὲ καὶ ἡδομένοισι ἦν τὸ γενόμενον. Comp. Salluste, *Jug.* 84 : « plebi militia volenti putabatur ; » et chez Tacite, *Ann.* I, 59 : ut quibusque bellum invitis aut volentibus erat. » Voir encore *Hist.* III, 43. — 11. *Ac* (*et simul*) *opperiri*. *Opperiri* marque l'expectative vigilante, l'attente d'une chose à laquelle on attache de l'importance. — 12. *Transvecta*, comme *transacta*. On ne cite qu'un seul exemple, outre celui-ci, de ce participe employé avec une idée de temps (*Hist.* II, 76). — 13. *Numeri*, les corps de troupes. C'est un terme général, qui comprend tout : *cohortes*, *turmæ*, *manipuli*, etc. — 14. *Quies*. Sous-entendez *erant*. — 15. *Tarda et contraria*, apposition à ce qui précède : circonstances de nature à retarder et à contrarier l'ouverture d'une campagne. Remarquez la valeur transitive de l'adjectif *tarda* ; Horace a dit, *Sat.* I, 9, 32 : « tarda podagra. » (Dræger.) — 16. *Potius* est adjectif. — 17. *Vexillis*, les détachements, qui marchent sous un fanion, *vexillum* : il n'y a qu'une aigle pour chaque légion. Agricola avait quatre légions sous son commandement. — 18. *Erexit*. Suppleez : *in colles* (cf. chap. 36.) — 19. *Instandum famæ*. Lucain a dit de César (Pharsale, I, vers 148) : « Successus

prima cessissent, terrorem ceteris fore[20], Monam insulam, cujus possessione[21] revocatum Paulinum rebellione totius Britanniæ supra[22] memoravi, redigere in potestatem animo intendit[23]. Sed, ut in subitis consiliis[24], naves deerant[25] : ratio et constantia[26] ducis transvexit. Depositis omnibus sarcinis, lectissimos auxiliarium[27], quibus nota vada et patrius nandi usus, quo simul seque et arma et equos regunt, ita repente immisit, ut obstupefacti hostes, qui classem, qui naves, qui mare[28] exspectabant, nihil arduum aut invictum crediderint sic ad bellum venientibus. Ita petita pace ac dedita insula, clarus ac magnus haberi Agricola, quippe cui ingredienti provinciam, quod tempus alii per ostentationem et officiorum ambitum transigunt[29], labor et periculum placuisset. Nec Agricola prosperitate rerum in vanitatem[30]

urgere suos. » — 20. *Prout... cessissent... fore*, que plus ses premiers succès seraient éclatants, plus les barbares redouteraient la suite de ses opérations. Cf. *Hist.* II, 20; *Ann.* XII, 31. — 21. *Possessione* (sous-ent. *a* : imité de Virgile et de Tite-Live), *revocatum*, c'est-à-dire : *impeditum quominus eam potiretur. Possessio*, ici, prise de possession : comp. *Ann.* II, 5 : « si mare intretur, promptam ipsis possessionem. » — 22. *Supra :* de la fin du ch. 14 au ch. 16 incl. — 23. *Redigere... intendit*, c'est-à-dire : *eo... intendit, ut redigeret.* Voy. la même expression avec ellipse de *animo*, *Ann.* XI, 32. — 24. *Ut in subitis consiliis* (suppléez : *fieri solet*), comme il arrive en l'absence d'un plan concerté, arrêté d'avance (*hactenus dubitaverat Agricola quibus consiliis usurus esset*). — 25. *Naves deerant.* Entendez, pour faire un sens complet : « il n'avait pas tout le nécessaire : les vaisseaux faisaient défaut. » — 26. *Ratio et constantia*, l'industrie et la résolution; *transvexit*, au lieu de *transvexerunt*, est contraire à l'usage classique, aussi bien que l'omission du complément, *copias*. Cf. ch. 8, note 10. — 27. *Lectissimos auxiliarium*, sans doute des Bataves : cf. ch. 36. C'étaient de robustes et adroits nageurs : voy. surtout *Hist.* IV, 12. — 28. *Mare :* qui comptaient sur la mer. *Mare* s'explique par les mots qui le précèdent *quæcumque ad mare trajiciendum parari solent.* — 29. *Quod tempus... transigunt*, c'est-à-dire : *quo tempore alii dies terunt. Officiorum ambitum*, la recherche des hommages, tels que les prises d'armes, députations des villes, etc. Cf. *Ann.* I, 24. — 30. *In vanitatem.* Voy. ch. 5, note 11.

usus expeditionem aut victoriam vocabat victos[31] continuisse; ne laureatis[32] quidem gesta prosecutus est, sed ipsa dissimulatione famæ famam auxit, æstimantibus[33] quanta futuri spe tam magna tacuisset[34].

XIX. Ceterum animorum provinciæ prudens, simulque doctus per aliena experimenta parum profici armis, si injuriæ sequerentur[1], causas bellorum statuit excidere. A se suisque orsus primum domum suam[2] coercuit, quod plerisque haud minus arduum est quam provinciam regere. Nihil per libertos[3] servosque publicæ rei; non studiis privatis nec ex commendatione aut precibus centurionem militesve ascire[4], sed optimum quemque fidissimum putare; omnia scire, non omnia exsequi[5]; parvis peccatis veniam, magnis severitatem commodare[6]; nec pœna[7] semper, sed sæpius pænitentia contentus esse; officiis et administrationibus potius non peccaturos præponere, quam damnare cum peccassent. Frumenti[8] et tributorum exactionem æqualitate[9] munerum mollire[10],

— 31. *Victos*, des peuples déjà vaincus par ses prédécesseurs. — 32. *Laureatis*, sous-ent. *litteris*. Pline, *H. N.* XV, § 133 : « Laurus Romanis præcipuæ lætitiæ victoriarumque nuntia additur litteris. » — 33. *Æstimantibus*, ablatif absolu qui équivaut à *cum homines æstimarent*. Comp. *Ann.* I, 5 : « hæc atque talia agitantibus; » XIV, 7 : « hæc atque talia vulgantibus ; » *Hist.* I, 50 : « tempora reputantibus. » — 34. *Quanta... tacuisset*. Remarquez le ton emphatique : il est sensible en plusieurs endroits de cette biographie.

XIX. 1. *Si injuriæ sequerentur*. Cf. chap. 12, fin. — 2. *Domum suam*, *sa maison*, c'est-à-dire *ses officiers et ses serviteurs*. — 3. *Nihil per libertos*, sous-ent. *agere* l'ellipse de ce verbe est ordinaire. Comp. pour la pensée, *Ann.* XIII, 4 : « discretam domum et rem publicam. » — 4. *Ascire*, appeler près de lui, pour les attacher à son service, ou leur confier des emplois subalternes. — 5. *Exsequi*, ici : punir. Comp. Suétone, *Cés.* 67. — 6. *Commodare*, c.-à-d. *commode adhibere*. — 7. *Pœna*, s.-ent. *uti*, dont l'idée se présente d'elle-même. C'est un exemple de la construction appelée *zeugma*. Cf. ch. 3, note 7. — 8. *Frumenti*, le blé que les provinciaux étaient tenus de fournir pour la subsistance des troupes et pour les autres besoins de l'État. — 9. *Æqualitate*, par une équitable répartition. — 10. Mollire. Voy. ch. 5.

circumcisis quæ in quæstum reperta ipso tributo gravius tolerabantur. Namque per ludibrium assidere clausis horreis[11] et emere ultro frumenta auctiore pretio[12] cogebantur: devortia itinerum et longinquitas regionum indicebatur[13], ut civitates, proximis hibernis[14], in remota et avia deferrent[15], donec quod omnibus in promptu erat, paucis lucrosum fieret[16].

XX. Hæc primo statim anno comprimendo egregiam famam paci circumdedit[1], quæ vel incuria vel intolerantia[2] priorum haud minus quam bellum timebatur. Sed ubi æstas[3] advenit, contracto exercitu, multus[4] in agmine, laudare modestiam[5], disiectos coercere; loca castris

note 10. — 11. *Assidere clausis horreis.* On faisait attendre, d'une manière dérisoire, à la porte des greniers publics, ceux qui n'avaient pas de grains à fournir et qu'on obligeait d'en acheter aux Romains, au lieu de leur demander simplement une somme équivalente. — 12. *Emere... pretio.* C'étaient eux, les Bretons, qui achetaient du blé aux Romains, et ils le payaient un prix exagéré. *Ultro* est souvent employé pour insister sur le rapport qui unit le verbe au sujet : il marque que *c'est la personne* que le sujet représente (et non une autre) *qui* fait ou qui subit l'action marquée par le verbe, contrairement à ce qui a été prévu, à ce qui se fait ailleurs, ou à ce qui doit être (comme ici). Cf. ch. 25 : « oppugnare ultro castella adorti. » — 13. *Indicebatur.* Voy. ch. 18, *transvexit*, au lieu de *transvexerunt*, et la note. Le sens est : « les itinéraires à suivre (les détours) et le *choix des lieux assignés* aux Bretons pour leurs livraisons étaient tels, que.. » — 14. *Proximis hibernis*, c'est-à-dire *etiam cum hiberna Romanorum proxima erant.* — 15. *Deferrent*, étaient dans la nécessité de porter leurs blés. — 16. *Donec... fieret*, jusqu'à ce que les cités consentissent à payer pour obtenir des conditions plus raisonnables ; exactement : « jusqu'à ce qu'un arrangement, qui était le plus simple pour tous (pour les Romains comme pour les Bretons), à savoir, la livraison des blés dans les quartiers d'hiver les plus rapprochés, devint pour quelques-uns une source de profits. »

XX. 1. *Famam paci circumdedit.* Le verbe *circumdare*, employé comme il l'est ici, fait une locution qui n'est habituellement appliquée qu'aux personnes. — 2. *Intolerantia*, la dureté. Suétone, parlant du caractère de Tibère, *Tib.* 51, dit : « intolerantia morum. » — 3. *Æstas*, l'été de l'année 79. — 4. *Multus*, présent partout. Comp. Salluste, *Jug.* 96, 3; et cf. *Ann.* XIII, 35 : « in agmine frequens adesse. » — 5. *Modestiam*, la discipline ; *disiectos*, opposé à *modes-*

ipse capere, æstuaria[6] ac silvas ipse prætentare; et nihil[7] interim apud hostes quietum pati, quominus[8] subitis excursibus popularetur; atque ubi satis terruerat, parcendo rursus invitamenta pacis ostentare[9]. Quibus rebus multæ civitates, quæ in illum diem ex æquo[10] egerant, datis obsidibus, iram posuere, et præsidiis castellisque circumdatæ et tanta ratione curaque habitæ[11], ut nulla ante Britanniæ nova pars *perinde* illacessita[12] transierit[13].

XXI. Sequens hiems saluberrimis consiliis absumpta. Namque, ut homines dispersi ac rudes eoque[1] in bella faciles[2] quieti et otio[3] per voluptates assuescerent, hortari privatim, adjuvare publice[4], ut templa, fora, domos exstruerent, laudando promptos et castigando[5] segnes; ita honoris æmulatio pro necessitate erat[6]. Jam vero principum filios liberalibus artibus erudire, et ingenia Britannorum studiis[7] Gallorum anteferre[8], ut, qui[9] modo

tiam, marque l'insubordination des soldats qui s'écartent des rangs. Remarquez que Tacite, pour varier le style, oppose un terme concret à un terme abstrait. — 6. *Æstuaria*. Voy. ch. 10, fin : « multum fluminum. » — 7. *Et nihil*. *Et* devant une négation se trouve fréquemment chez Tacite et les écrivains postérieurs. — 8. *Quominus*, sans que : *quin* eût été plus régulier. — 9. *Ostentare*. Sur les infinitifs de narration, voy. ch. 5, n. 10. — 10. *Ex æquo*, sur le pied d'égalité avec nous; par conséquent, indépendantes. Dræger rapproche fort à propos, *Hist.* IV, 64 : « aut ex æquo agetis, aut aliis imperabitis. » — 11. *Tanta ratione curaque*, avec tant d'habileté et d'attention. — 12. *Perinde illacessita*, sous.-ent. *armis*, si tranquillement. Cf. à l'appui de cette interprétation. *Germ.* 36 : « Cherusci... pacem illacessiti nutrierunt. » — 13. *Transierit*, sous-ent. *ad Romanos*. *Transire*, sans complément, se rencontre chez Tite-Live, XXVI, 12, 5.

XXI. 1. *Eoque*, entendez : *ideoque*. — 2. *In bella faciles*. Comp. *Ann.* XIV, 4 : « facili feminarum credulitate ad gaudia. » — 3. *Quieti et otio*. Voy. le même redoublement d'idée, chap. 6 : les exemples de cette expression sont nombreux. — 4. *Privatim*, c.-à-d. *privatos*; *publice*, c.-à-d. *civitates*. — 5. *Castigando*: suppl. *verbis*. — 6. *Pro necessitate erat*, remplaçait heureusement la contrainte. — 7. *Studiis*, les talents acquis. — 8. *Anteferre*, il déclarait préférer... Il flattait l'amour-propre des Bretons, pour les gagner à ses vues. Remarquez une fois de plus les infinitifs de narration. Cf. ch. 20 note 9 — 9. Qui, eux qui. —

linguam Romanam abnuebant, eloquentiam concupiscerent. Inde etiam habitus[10] nostri honor et frequens toga; paulatimque discessum ad delenimenta vitiorum[11], porticus et balineas[12] et conviviorum elegantiam; idque apud imperitos humanitas[13] vocabatur, cum pars servitutis esset[14].

XXII. Tertius expeditionum annus[1] novas gentes aperuit[2], vastatis usque ad Tanaum[3] (æstuario nomen est) nationibus. Qua formidine[4] territi hostes quamquam conflictatum sævis tempestatibus exercitum lacessere non ausi, ponendisque insuper castellis spatium fuit. Annotabant periti[5] non alium ducem opportunitates locorum sapientius legisse : nullum ab Agricola positum castellum aut vi hostium expugnatum aut pactione[6] ac fuga desertum; crebræ eruptiones : nam[7] adversus moras obsidionis annuis copiis[8] firmabantur. Ita intrepida ibi hiems et sibi quisque[9] præsidio, irritis[10] hostibus eoque[11] de-

10. *Habitus*, c'est-à-dire : *vestitus*. Cf. *Germ.* 17 : « nec alius feminis quam viris habitus. » — 11. *Delenimenta vitiorum*. Cf. ch. 16 : « ignoscere vitiis blandientibus. » — 12. *Balineas*. La forme neutre *balnea* est plus ordinaire. — 13. *Humanitas*, « politesse » ou « civilisation. » — 14. *Cum... esset*. Tacite, ici, juge la conquête, non plus en Romain, mais en philosophe. Rapprochez le mot prêté par lui à Calgacus, ch. 30 : « ubi solitudinem faciunt, pacem appellant. »

XXII. 1. *Tertius... annus* : l'année 80. — 2. *Aperuit*. Voy. ch. 7, note 1. — 3. *Tanaum*. On n'est pas fixé sur le lieu où se trouvait cet estuaire. Ce n'est pas le *Tay, rivière d'Ecosse*, où Agricola ne parvint que l'année suivante. — 4 *Qua formidine*, c.-à-d. *cujus vastationis formidine*. — 5. *Annotabant periti*. Voy. le même tour, *Ann.* XII, 25; et cf. XIII, 3 : « annotabant seniores. » — 6. *Pactione*, suppléez : *cum hostibus turpiter facta*. — 7. *Nam*, quant à... La suite des idées est celle-ci : les forts, à l'abri d'un coup de force comme d'une surprise, étaient placés, en outre, commodément en vue de fréquentes sorties et assez bien approvisionnés pour soutenir de longs sièges. — 8. *Annuis copiis*, des provisions suffisantes pour une année. — 9. *Quisque*, chaque commandant de fort. — 10. *Irritis*, c.-à-d. *frustratis*. Appliqué à des noms de personne, *irritus* se rencontre à l'époque de Tacite, mais non auparavant. — 11 *Eoque* pour

sperantibus, quia, soliti plerumque damna æstatis hibernis eventibus pensare[12], tum æstate atque hieme juxta[13] pellebantur. Nec Agricola umquam per alios gesta avidus[14] intercepit[15] : seu centurio seu præfectus[16] incorruptum facti testem[17] habebat. Apud quosdam acerbior in conviciis narrabatur[18], ut erat comis bonis, ita adversus malos injucundus[19]. Ceterum ex iracundia[20] nihil supererat secretum, ut silentium ejus[21] non timeres : honestius putabat offendere quam odisse.

XXIII. Quarta æstas[1] obtinendis[2] quæ percucurrerat insumpta; ac, si virtus exercituum et Romani nominis gloria pateretur[3], inventus in ipsa Britannia terminus[4]. Namque Clota et Bodotria[5], diversi maris æstibus per

ideoque. Cf. ch. 21, *init.* — 12. *Pensare*, comme *compensare*. Voy. chap. 10, n. 17. — 13. *Juxta*, comme *æque*. — 14. *Avidus*, c'est-à-dire : *ut qui avidus fuisset*. — 15. *Intercepit*, ne détourna à son profit (Burnouf). La même expression se trouve chez Cicéron, *De Leg. agr.* II, 2. — 16. *Præfectus :* grade équivalant, dans l'infanterie auxiliaire, à celui de centurion dans l'infanterie légionnaire. La pensée est donc : tout officier, légionnaire ou auxiliaire... — 17. *Testem :* un chef prêt à témoigner de... — 18. *Narrabatur* équivaut à *arguebatur esse*. — 19. *Ut erat... injucundus*. Entendez : « étant rude aux méchants (*scilicet injucundus*) autant qu'il était affable avec les bons. » — 20. *Ex iracundia*, de ses emportements. — 21. *Secretum*, c.-à-d. *tacita mente reconditum*. Agricola pouvait bien se laisser emporter, mais il ne gardait pas rancune : on *n'avait rien à redouter de son silence, quand il ne* lui convenait pas d'être communicatif. Tout autre était Domitien, qui ne s'isolait que pour préparer ses vengeances. Cf. ch. 39.

XXIII. 1. *Quarta æstas :* l'été de l'année 81. — 2. *Obtinendis*, c.-à-d. *ad obtinenda*. Cette construction, dans laquelle le datif du participe en *dus* avec un substantif sert à marquer le but, la destination, est d'un emploi beaucoup plus fréquent et plus libre chez Tacite que chez ses prédécesseurs, notamment dans ses deux grands ouvrages. — 3. *Pateretur*, suppléez : *inveniri terminum :* si la vaillance de nos armées et la gloire du nom romain connaissaient des limites. — 4. *Inventus* (sous-ent. *erat*)... *terminus*, ces limites auraient été atteintes, cette année, avec les frontières de la Bretagne. En d'autres termes : on aurait pu croire que l'armée n'avait plus rien à faire, la conquête de la Bretagne même étant achevée. — 5. *Clota et Bodotria :* la Clyde, qui se jette dans la mer d'Irlande, et le Forth, qui débouche, par un

immensum revectæ[6], angusto terrarum spatio[7] dirimuntur : quod tum præsidiis firmabatur, atque omnis propior sinus[8] tenebatur[9], submotis velut in aliam insulam hostibus.

XXIV. Quinto expeditionum anno[1] in Clotæ proxima[2] transgressus ignotas ad id tempus gentes crebris simul ac prosperis prœliis domuit; eamque partem Britanniæ[3] quæ Hiberniam[4] aspicit[5], copiis instruxit, in spem[6] magis quam ob formidinem, si quidem[7] Hibernia, medio[8] inter Britanniam atque Hispaniam sita et Gallico quoque mari opportuna[9], valentissimam imperii partem[10] magnis invicem usibus miscuerit[11]. Spatium ejus, si Britanniæ comparetur, angustius, nostri maris[12] insulas superat. Solum

large estuaire, dans la mer du Nord. — 6. *Per immensum revectæ*, refoulés extrêmement loin. — 7. *Spatio*. Burnouf : « Il y a au plus huit lieues entre le fond des deux golfes et deux lieues seulement entre la source de la rivière de Forth et le loch Long, formé par une prolongation du golfe de la Clyde. Ces golfes séparaient la Bretagne proprement dite de la Calédonie. » — 8. *Sinus*, entendez *sinus terræ*, la courbure de terrain, la zone, la contrée. On rapproche, *Germ.* 37 : « eumdem Germaniæ sinum proximi Oceano Cimbri tenent. » Comparez, *Ann.* XIV, 35 : « ambitum campi. » — 9. *Tenebatur*, suppléez : *a Romanis*.

XXIV. 1. *Quinto anno*, l'année 82. — 2. *In Clotæ proxima*, sur les points du littoral confinant à l'estuaire de la Clyde, au Nord Comp. pour l'expression, *Hist.* III, 27 : *proxima* Bedriacensi viæ ; » *Ann.* *IV, 74 : « in urbem* aut propinqua *urbi.* » — 3. *Partem Britanniæ*, la région occidentale de l'île, au nord et au sud de la Clyde. — 4. *Hiberniam*, l'Hibernie, nom ancien de l'Irlande, Ἰέρνη, Érin. — 5. *Aspicit*. Le terme classique aurait été *spectat* (Dræger) : comp. Virgile, *Én.* I, 420 — 6. *In spem*. Voy. ch. 5, n. 11. — 7. *Si quidem*, attendu que. — 8 *Medio*, pour *in medio*. L'ellipse de *in* devant l'ablatif de lieu est ordinaire chez Tacite. *Medio* doit être pris dans un sens assez large : dans l'intervalle. Voy. d'ailleurs chap. 10, note 8. — *Opportuna*, en communication facile avec... Tite-Live dit mieux, XXXIV, 13 : « urbem maritimam et in Macedoniam opportune versam. » — 10. *Valentissimam... partem*, cette partie si puissante de l'empire (Burnouf), c'est-à-dire les trois provinces de Gaule, Grande-Bretagne et Espagne. — 11. *Miscuerit* est au futur passé : sous-ent. *ubi domita erit*. — 12. *Nostri maris*. La Méditerranée était appelée par les Romains *mare nostrum* ou *internum*. Comp. l'expression *nostrum*

cælumque et ingenia cultusque hominum haud multum a Britannia[13] differunt: [in melius] aditus portusque per commercia et negotiatores cogniti. Agricola expulsum seditione domestica unum ex regulis gentis exceperat ac specie amicitiæ in occasionem[14] retinebat. Sæpe ex eo audivi legione una et modicis auxiliis debellari obtinerique Hiberniam posse; idque etiam adversus Britanniam profuturum, si Romana ubique arma[15], et velut e conspectu libertas tolleretur[16].

XXV. Ceterum[1] æstate qua sextum officii annum[2] inchoabat, amplexus[3] civitates trans Bodotriam[4] sitas, quia motus universarum ultra[5] gentium et infesta[6] hostili exercitu itinera timebantur[7], portus classe exploravit; quæ ab Agricola primum assumpta in partem virium[8] sequebatur egregia specie[9], cum simul terra simul mari bellum impelleretur[10], ac sæpe iisdem castris pedes equesque et

ripam, ch. 28, fin. — 13. *A Britannia*, au lieu de : *a Britannorum solo cæloque*, etc. Comp. Cicéron, *De Orat.* I, 4, 15 : « Ingenia vero nostrorum hominum multum ceteris hominibus præstiterunt. » — 14. *In occasionem*, c.-à-d. : *ut eo uteretur, si quando daretur occasio insulæ invadendæ*. La conduite d'Agricola était conforme à la politique des Romains. — 15. *Arma*, s.-ent. *essent*. — 16. *Libertas tolleretur*. Encore un trait à noter, un témoignage nouveau de la tranquillité hautaine avec laquelle Rome impose sa domination à l'univers.

XXV. 1. *Ceterum*, « au reste, » ou « mais ». C'est la reprise du récit, après une digression. Comp. *Ann.* I, 11, *init.* — 2. *Sextum... annum*, l'année 83. Remarquez le sens concret du mot *officium*, sa charge; et cf. ch. 19 : « officiis et administrationibus. » — 3. *Amplexus*, suppléez : *consiliis*. Agricola, étendant ses opérations, y comprenait tout le pays au delà du Forth. — 4. *Bodotriam*. Cf. ch. 23, note 5. — 5. *Ultra*, pour *ulteriorum* : l'adverbe tient la place d'un adjectif qualificatif : rare avant Tite-Live, fréquent chez Tacite. Voy. Gantrelle, *Gramm. de Tac.* § 101. — 6. *Infesta*, avec le sens passif : infestées, dangereuses. Comp. *Ann.* II, 23 : « insulas saxis abruptis aut per occulta vada infestas. » — 7. *Quia.... timebantur*. Rattachez cette explication à la proposition principale, qui vient ensuite. — 8. *In partem virium*, pour renforcer l'armée expéditionnaire. Sur le sens de *in*, cf. ch. 5, note 11. — 9. *Egregia specie* : et c'était un beau spectacle. — 10. *Impelleretur*, c.-à-d. *moveretur* : l'équivalent créé par

nauticus miles, mixti copiis[11] et lætitia, sua quisque facta, suos casus attollerent[12], ac modo silvarum ac montium profunda, modo tempestatum ac fluctuum adversa[13], hinc terra et hostis, hinc victus Oceanus[14] militari jactantia compararentur. Britannos quoque, ut ex captivis audiebatur, visa classis obstupefaciebat, tamquam[15] aperto maris sui secreto[16] ultimum victis perfugium clauderetur. Ad manus et arma conversi Caledoniam[17] incolentes populi, paratu magno, majore fama, uti mos est de ignotis, oppugnare ultro[18] castella adorti, metum ut provocantes addiderant[19]; regrediendumque citra Bodotriam et excedendum potius quam pellerentur ignavi specie prudentium admonebant, cum interim[20] cognoscit hostes pluribus agminibus irrupturos; ac, ne superante numero et peritia locorum circumiretur, diviso et ipse[21] in tres partes exercitu incessit.

XXVI. Quod ubi cognitum hosti, mutato repente con-

Tacite donne au style plus d'animation. Comp. Florus, II, 2 : « jam in Africam navigabat bellum. » — 11. *Mixti copiis*. L'ablatif correspond ici à l'accusatif grec, après un participe : mêlés quant à.... c'est-à-dire : mettant en commun. Voy. la même construction, ch. 4 : « locum... mixtum. » *Copiis*, les provisions. — 12. *Attollerent*, suppléez : *verbis* ou *laudibus* (*Hist.* II, 90). — 13. *Silvarum... profunda*, *tempestatum .. adversa*. Gantrelle, *Gramm. de Tac.*, § 30 : « Les génitifs dépendant d'adjectifs neutres (qualificatifs ou déterminatifs), surtout quand ces adjectifs sont employés au pluriel, sont plus nombreux dans Tacite que dans tout autre auteur. » Tacite emploie spécialement cette construction avec les adjectifs qui lui servent à qualifier les lieux qu'il désigne (Dræger). — 14. *Victus Oceanus*. Style poétique. — 15. *Tamquam*, dans la pensée où ils étaient que... Cf. ch. 15, note 13. — 16. *Aperto... secreto*. Cf. ch. 30, discours de Calgacus. — 17. *Caledoniam*. Voy. ch. 10. — 18. *Ultro*, sans attendre qu'on les attaquât. Cf. ch. 19, note 12. — 19. *Metum... addiderant* (c.-à-d. *injecerant*) : expression ordinaire chez Tacite. — 20. *Cum interim*. On cite de Salluste plusieurs exemples de cette construction, familière à Tacite (voy. *Jug.* 12 et 49). — 21. *Et ipse*, au nominatif, parce que le sujet de l'action que représente le participe du verbe *dividere* est le même que le sujet du verbe principal, *incessit*. Comp. Germ. 37 : « amisso et ipse Pacoro. »

silio, universi nonam legionem, ut maxime invalidam, nocte aggressi, inter somnum ac trepidationem cæsis vigilibus irrupere. Jamque in ipsis castris pugnabatur, cum Agricola, iter hostium ab exploratoribus edoctus[1] et vestigiis[2] insecutus, velocissimos equitum peditumque assultare tergis[3] pugnantium jubet, mox ab universis adjici clamorem; et propinqua luce fulsere signa[4]. Ita ancipiti malo territi Britanni, et Romanis rediit animus, ac securi pro[5] salute de gloria certabant. Ultro[6] quin etiam erupere, et fuit atrox in ipsis portarum angustiis prœlium, donec pulsi[7] hostes, utroque exercitu certante, his, ut tulisse opem, illis, ne eguisse auxilio viderentur. Quod nisi[8] paludes et silvæ fugientes texissent, debellatum illa victoria foret.

XXVII. Cujus conscientia ac fama ferox exercitus nihil virtuti suæ invium et penetrandam Caledoniam[1] inveniendumque tandem Britanniæ terminum continuo prœliorum cursu[2] fremebant; atque illi modo cauti[3] ac sapientes prompti[4] post eventum ac magniloqui erant. Iniquissima hæc bellorum conditio est : prospera omnes sibi vindicant, adversa uni imputantur[5]. At Britanni non

XXVI. 1. *Iter... edoctus*. Construction inusitée en prose, dans la langue classique. — 2. *Vestigiis*, abl. de lieu : à la piste; *insecutus*, sans complément, équivaut à *persecutus eos*. — 3. *Tergis*. Ailleurs (*Ann.* I, 51) *assultare* est construit par Tacite avec l'accusatif. De toute manière, c'est une expression poétique. — 4. *Signa*, les aigles. Comparez, *Ann.* I, 68, l'admirable récit d'une attaque des Germains contre les troupes de Cécina. — 5. *Pro*, après *securus*, se trouve aussi chez Tite-Live et chez Sénèque (*Dræger*). — 6. *Ultro*, prenant l'offensive. Cf. chap. précéd., note 18. — 7. *Pulsi*, sous-ent. *sunt*. — 8. *Quod nisi*. Cf. ch. 16, note 10.

XXVII. 1. *Penetrandam Caledoniam*, au lieu de : *penetrandum in Caledoniam*. Tacite, à l'exemple des poètes, emploie volontiers *penetrare* comme verbe transitif. Voy. *Ann.* I, 69 : « Id Tiberii animum altius penetravit; » cf. IV, 44 : « penetrata Germania. » — 2. *Prœliorum cursu*. Comp. chap. 39 : « Hunc rerum cursum. » — 3. *Illi modo cauti*. Voy. ch. 25. Remarquez le ton oratoire et l'ironie. — 4. *Prompti*, déterminés. — 5. *Uni imputantur*

virtute *se*, sed occasione et arte ducis *victos* rati, nihil ex arrogantia remittere, quominus[6] juventutem armarent, conjuges ac liberos in loca tuta transferrent, cœtibus ac sacrificiis conspirationem civitatum sancirent. Atque ita irritatis utrimque animis discessum[7].

XXVIII. Eadem æstate cohors Usiporum[1] per Germanias conscripta et in Britanniam transmissa magnum ac memorabile facinus ausa est[2]. Occiso centurione ac militibus[3], qui ad tradendam disciplinam immixti manipulis exemplum et rectores habebantur[4], tres liburnicas[5], adactis per vim gubernatoribus, ascendere; et uno renavigante[6], suspectis duobus eoque[7] interfectis, nondum vulgato rumore, ut miraculum prævehebantur[8]. Mox ad aquam atque utilia[9] raptanda egressi et cum plerisque[10]

Dans les *Annales*, III, 53, Tibère dit au Sénat: « Cum recte factorum sibi quisque gratiam trahant, unius invidia (ablatif) ab omnibus peccatur. » — 6. *Quominus*, au lieu de *quin*: voy. chap. 20, note 8. — 7. *Utrimque discessum*, on évacua les positions de part et d'autre.

XXVIII. 1. *Usiporum*. Les Usipes ou Usipètes (*Ann.* I, 51) habitaient au nord de la Lippe (Luppia), dans le pays compris entre ce fleuve et le Rhin. — 2. *Magnum... facinus ausa est*. Remarquez le ton oratoire. — 3. *Militibus*, ent. *legionariis*.— 4. *Rectores habebantur*, étaient, à titre d'instructeurs, attachés aux compagnies. *Haberi*, en langage militaire: demeurer à un poste désigné; par ex. *Ann.* I, 16 : « castris æstivis tres simul legiones habebantur; » même ouvrage, XIII, 30 : « præfectus remigum, qui Ravennæ haberentur. » — 5. *Liburnicas*, sous-ent. *naves*. C'étaient des bâtiments légers, construits sur le modèle de ceux dont se servaient les Liburnes, peuple d'Illyrie. — 6. *Renavigante*, s'étant échappé à la nage. Le participe présent a ici la valeur d'un participe aoriste grec. Comp. *Ann.* II, 2 : « Ubi illam gloriam trucidantium Crassum; » Salluste, *Jug.* 113 : « Hæc Maurus, secum ipse diu volvens, tandem promisit. » — 7. *Eoque*, pour *ideoque*. Cf. ch. 21, n. 1; 22, n. 11; 30, n. 9.— 8. *Ut miraculum*. Les habitants des îles et des côtes qu'ils longeaient voyaient pour la première fois des vaisseaux romains. *Prævehebantur* a le sens de *prætervehebantur*. Tacite emploie de même *præfluere*, *prægredi*, *prælabi*, *prælegere* (Dræger). — 9. *Utilia*, des vivres. On peut croire que Tacite, à l'imitation de Salluste (*Jug.* 86; et *Fragm.* 2,50, 6) a écrit ici *utilia* en lui donnant le sens qu'il donne ordinairement au mot *utensilia*: par ex. *Ann.* I, 70 : « pernoctavere sine utensilibus,

Britannorum sua defensantium prœlio congressi, ac sæpe victores, aliquando pulsi, eo ad extremum inopiæ[11] venere, ut infirmissimos suorum, mox sorte ductos vescerentur[12]; atque ita circumvecti Britanniam[13], amissis per inscitiam regendi navibus, pro prædonibus habiti, primum a Suebis, mox a Frisiis[14] intercepti sunt. Ac fuere quos per commercia venumdatos et in nostram[15] usque ripam mutatione ementium adductos indicium[16] tanti casus illustravit.

XXIX. Initio æstatis[1] Agricola, domestico vulnere ictus, anno ante natum filium amisit[2]. Quem casum neque, ut plerique[3] fortium virorum[4], ambitiose[5], neque per

sine igne ; » XV, 39 : « subvectaque utensilia ab Ostia. » — 10. *Plerisque*, comme *permultis*. Ch. ch. 1, note 9. — 11. *Eo inopiæ. Eo*, suivi du génitif, se rencontre déjà chez Tite-Live ; on ne le trouve pas dans Cicéron. — 12. *Vescerentur*. L'accusatif, avec *vesci*, se trouve seulement, avant Tacite, dans la vieille langue (Plaute) et chez les poètes. — 13. *Circumvecti Britanniam*. La cohorte dont il est ici question faisait partie apparemment des troupes qui garnissaient la côte occidentale en face de l'Irlande (voy. ch. 24 ; et cf. Dion, LXVI, 20). On ne sait si, dans sa fuite, elle remonta la côte pour entrer dans la mer du Nord en doublant la pointe septentrionale de la Grande-Bretagne, ou si elle descendit, au contraire, vers le sud, et pénétra dans le Pas de Calais après avoir doublé la pointe de Cornouailles. M. Gantrelle s'est prononcé pour cette dernière hypothèse qui est la plus probable : voir *Contributions à la critique et à l'explication de Tacite*, fasc. I. Paris, Garnier, 1875. — 14. *Suebis*... *Frisiis*. Les *Suebi* (Souabes) formaient une vaste confédération établie du S.-O. au N.-E. de la Germanie, jusque sur l'Oder. Auguste les transporta sur la rive gauche du Rhin. M. Gantrelle pense que ceux dont il est ici question s'étaient avancés jusqu'à l'embouchure de l'Escaut, où ils se seraient installés. Les *Frisons* habitaient le nord de la Hollande, autour du lac Flevo, auj. Zuiderzée : ils occupaient le pays, à l'est, jusqu'à l'Ems. — 15. *Nostram*, la rive gauche du Rhin. — 16. *Indicium*, le récit.

XXIX. 1. *Æstatis*, l'été de l'année 84. — 2. *Ictus*... *amisit*. Tacite aurait pu dire plus purement : *ictus est filio amisso* (Dræger). — 3. *Plerique*, comme *permulti*. — 4. *Fortium virorum*, des hommes qui prétendent être forts. Il y a là une ironie à l'adresse des stoïciens. Voir la fin du chap. 4. — 5. *Ambitiose*, avec une affectation de fermeté. Voy. La Bruyère, De l'homme.

lamenta rursus ac mærorem[6] muliebriter tulit : et in luctu bellum inter remedia[7] erat. Igitur præmissa classe, quæ pluribus locis prædata magnum et incertum terrorem faceret, expedito[8] exercitu, cui ex Britannis fortissimos et longa pace exploratos addiderat, ad montem Graupium[9] pervenit, quem jam hostis insederat. Nam Britanni, nihil fracti[10] pugnæ prioris eventu et ultionem aut servitium exspectantes, tandemque docti commune periculum concordia propulsandum[11], legationibus et fœderibus omnium civitatum vires exciverant. Jamque super triginta millia armatorum aspiciebantur, et adhuc affluebat omnis juventus et quibus cruda ac viridis senectus[12], clari bello et sua quisque decora[13] gestantes, cum inter plures duces virtute et genere præstans[14] nomine Calgacus[15] apud contractam multitudinem prœlium poscentem in hunc modum[16] locutus fertur :

init. Comp. ch. 42, fin : « ambitiosa morte. » — 6. *Neque... rursus*, ni davantage. *Per lamenta ac mærorem*, c.-à-d. *lamentando ac mærendo*. L'accusatif avec *per* est souvent, chez Tacite, l'équivalent d'un ablatif de manière. Comp. *Ann.* V, 6 : « ne memoriam nostri per mærorem retineatis; » XI, 37 : « astititque tribunus per silentium. » — 7. *Inter remedia*. Tibère aux sénateurs, après la mort de son fils, *Ann.* IV, 8 : « vix propinquorum alloquia tolerari, vix diem aspici a plerisque lugentium; neque illos imbecillitatis damnandos; se tamen fortiora solatia e complexu reipublicæ petivisse. » — 8. *Expedito*, sans bagages. — 9. *Montem Graupium* (sic). On ne sait s'il s'agit ici des monts Grampians, qui partagent l'Écosse en hautes et basses terres (*highlands* et *lowlands*). Le *mont Graupius* n'est nommé chez aucun écrivain ancien autre que Tacite.— 10. *Nihil fracti*. Cf. chap. 27.— 11. *Tandemque docti .. propulsandum*. Cf. chap. 12. Se rappeler Salluste, *Jug.* 10 : « concordia parvæ res crescunt, discordia maximæ dilabuntur. » — 12. *Cruda... senectus*. Souvenir de Virgile, qui peint avec les mêmes termes la vieillesse de Charon, *Én.* VI, 304. — 13. *Decora*, c.-à-d. *bellicæ virtutis insignia*, les marques de leur valeur. — 14. *Præstans* : suppléez *dux*. Comp. *Hist.* IV, 82 : « respexit e primoribus Ægyptiorum nomine Basiliden ; » *Ann.* XIII, 15 : « attinebatur damnata veneficii nomine Locusta. » — 15. *Calgacus*. Aug. Thierry, *Conquête de l'Angleterre*, t. I, appelle ce chef Gallawg. — 16. *In hunc modum* : en ce sens, oui ; mais avec ce style

XXX. « Quoties causas belli et necessitatem nostram[1] intueor, magnus mihi animus est[2] hodiernum diem consensumque vestrum initium libertatis toti Britanniæ fore. Nam et universi servitutis expertes, et nullæ ultra terræ[3] ac ne mare quidem securum[4], imminente nobis classe Romana. Ita[5] prœlium atque arma[6], quæ fortibus honesta, eadem etiam ignavis tutissima sunt. Priores pugnæ, quibus adversus Romanos varia fortuna certatum est, spem ac subsidium in nostris manibus habebant[7], quia, nobilissimi[8] totius Britanniæ eoque[9] in ipsis penetralibus siti nec servientium[10] litora aspicientes, oculos quoque a[11] contactu dominationis inviolatos habebamus. Atque omne ignotum pro magnifico est[12]: nos terrarum

étudié et cette éloquence savante, non. L'histoire, pour les anciens, est une œuvre d'art, autant que de bonne foi : à ce titre, elle a des libertés que les modernes ne lui accordent plus et des procédés qu'ils proscrivent. Cf. ch. 15, note 24.

XXX. 1. *Causas belli*. Cf. chap. 15. *Necessitatem nostram*, le besoin pressant où nous sommes réduits. — 2. *Magnus mihi animus est* équivaut à *confido*, ce qui explique la proposition infinitive. C'est une construction nouvelle. — 3. *Et... expertes* (sumus) *et nullæ... terræ*. D'une part, l'armée ne compte que des âmes vaillantes, dont aucune n'a été entamée par la servitude : c'est un premier gage de succès; d'autre part, il faut vaincre ou mourir sur ce champ de bataille, qui est le dernier : cette nécessité même, en fortifiant les courages, est une seconde raison d'espérer la victoire. Les chap. 30 et 31 renferment *le développement de cette double proposition*. *Universi*, tous tant que nous sommes; *et nullæ*; cf. ch. 20, note 7. — 4. *Securum*, *Securus*, appliqué aux choses, se trouve déjà dans Tite-Live, XXXIX, 1. — 5. *Ita*, comme *itaque*. — 6. *Prœlium atque arma* : redoublement oratoire, ordinaire en latin Voy. entre autres ex. Virgile, *Én.* VII, 285. — 7. *Habebant*. Le sens est : *prioribus pugnis hoc inerat adjunctum* (*hoc earum proprium erat*), *ut*, *quæcumque fortuna foret*, *spes ac subsidium in nobis superessent*. — 8. *Nobilissimi*. César, *B. G.* V, 12 : « Britanniæ pars interior ab iis colitur, quos natos in insula ipsa memoriæ proditum dicunt. » Les Athéniens aussi se disaient autochtones. — 9. *Eoque*, comme *ideoque*. Cf. ch. 28, note 6. — 10. *Servientium* doit s'entendre seulement des Gaulois, soumis dès lors à la domination romaine. — 11. *A*, de la part de... du fait de... Cicéron. Phil. 13, 4 : « causa a cruore civili. » — 12. Atque... pro magnifico est. La pensée est celle-ci :

ac libertatis extremos[13] recessus[14] ipse ac sinus famæ[15] in hunc diem defendit. Sed nunc terminus Britanniæ patet; nulla jam ultra gens, nihil nisi fluctus et saxa et infestiores[16] Romani, quorum superbiam frustra per obsequium ac modestiam effugeris. Raptores orbis[17], postquam cuncta vastantibus defuere terræ, jam[18] et mare[19] scrutantur: si locuples hostis est, avari, si pauper, ambitiosi[20], quos non Oriens, non Occidens satiaverit : soli omnium[21] opes atque inopiam pari affectu[22] concupiscunt. Auferre, trucidare, rapere falsis nominibus imperium, atque, ubi[23] solitudinem faciunt, pacem appellant.

XXXI. « Liberos cuique ac propinquos suos natura carissimos esse voluit : hi per dilectus alibi servituri auferuntur ; conjuges sororesque, etiamsi hostilem libidinem effugiant, nomine amicorum atque hospitum polluuntur[1]. Bona fortunæque[2] in tributum[3], ager atque

« Comme nous étions préservés moralement de la contagion, nous étions aussi protégés par le mystère qui nous enveloppait. On se fait une grande idée de tout ce qu'on ne connaît pas : ainsi, nous-mêmes, nous avons dû à notre éloignement, et à la crainte superstitieuse qu'inspirait notre retraite, de rester libres jusqu'à ce jour. Mais aujourd'hui ce mystère n'existe plus (chap. 25 : *aperto maris sui secreto*) : notre suprême asile est ouvert : il faut donc vaincre ou devenir esclaves. » — 13. *Terrarum... extremos*, nous, avec qui finissent et le monde et la liberté. — 14. *Recessus*, suppléez : *noster*. — 15. *Sinus famæ*, le mystère qui environnait notre nom. *Burnouf commente ainsi cette expression : « l'enfoncement où leur nom et leur existence étaient* si bien cachés, que, pendant longtemps, le bruit n'en était point venu jusqu'aux Romains. » — 16. *Infestiores*. Entendez : *quam ipsi fluctus et saxa*. — 17. *Raptores orbis*. Racine, *Mithridate*, acte III, sc. 1, v. 23 : « Des biens des nations ravisseurs altérés. » — 18. *Jam*, voici que. — 19. *Mare*, la mer, c'est-à-dire les îles, comme la Grande-Bretagne, que la mer semblait dérober à leur avidité. — 20. *Ambitiosi*, arrogants. Comp. *Ann.* III, 13 : « ambitiose avareque habitam Hispaniam. » — 21. *Soli omnium*, seuls entre tous les mortels. — 22. *Affectu* équivaut à *amore*. — 23. *Ubi*, entendez : *in eo loco in quo*.

XXXI. 1. *Polluuntur*. Voyez *Ann.* XIV, 31. — 2. *Bona fortunæque* : redoublement oratoire. — 3. *In tributum*. Entendez : *in tributum auferuntur*. Il y a dans

annus[4] in frumentum[5], corpora ipsa ac manus silvis ac paludibus emuniendis[6] inter verbera ac contumelias[7] conteruntur. Nata servituti mancipia semel veneunt[8] atque ultro a dominis aluntur[9] : Britannia servitutem suam quotidie emit[10], quotidie pascit. Ac sicut in familia recentissimus quisque servorum etiam conservis ludibrio est, sic in hoc orbis terrarum vetere famulatu novi nos et viles[11] in excidium[12] petimur : neque enim arva nobis aut metalla[13] aut portus sunt, quibus exercendis[14] reservemur. Virtus porro[15] ac ferocia subjectorum ingrata imperantibus; et longinquitas ac secretum ipsum[16] quo

les trois membres dont cette phrase se compose une idée commune, celle d'*emploi abusif* de ce qui appartient, en droit, aux Bretons. Des deux termes particuliers susceptibles de représenter cette idée générale dans son rapport avec les compléments (*auferre* pour les deux premiers membres, *conterere* pour le troisième), un seul, le dernier, est énoncé. C'est la figure appelée *zeugma*. Cf. ch. 3, note 7. — 4. *Ager atque annus*, le produit de nos champs et les dons de l'année, nos récoltes annuelles. *Annus*, poétique en ce sens, est employé de même, *Germanie*, ch. 14. — 5. *Frumentum* équivaut à *frumenti exactionem :* voy. ch. 19. — 6. *Silvis... emuniendis*, c.-à-d. *viis per silvas et paludes muniendis* (Ernesti). Le participe est à l'ablatif. — 7. *Contumelias*. Cf. chap. 19. — 8. *Semel veneunt*, sont une fois vendus, c.-à-d. sont enlevés une fois pour toutes à leurs parents pour appartenir désormais à des maitres étrangers. — 9. *Ultro... aluntur*, non seulement ils n'ont rien à payer, mais ce sont leurs maîtres qui les nourrissent. Voy. ch. 19, note 12. — 10. *Emit* : « *emit* tributis pendendis; *pascit* frumento præbendo » (Ernesti.) — 11. *Viles*, sans valeur, est expliqué par la phrase suivante. — 12. *In excidium*, pour nous envoyer à la mort : *per dilectus alibi morituros*. — 13. *Neque... metalla*. Tacite a dit ailleurs, ch. 12, de la Grande-Bretagne, que l'on y trouve des minerais : il faut donc restreindre à la Calédonie ce qui est dit ici. — 14. *Exercendis*. Nouvel exemple de *zeugma : exercere* ne convient proprement qu'à l'*exploitation* des terres ou des mines; Tacite, dans la vivacité de son style concis, y comprend les *travaux* des ports. — 15. *Virtus porro :* « quant à notre valeur et à notre fierté, *qui sont notre unique richesse*, ce sont des qualités que des maîtres n'aiment point chez leurs sujets. » *Porro* annonce la suite du raisonnement. — 16. *Secretum ipsum*, notre isolement même. Cf. ch. 30 : « recessus ipse

tutius, eo suspectius. Ita[17], sublata spe veniæ[18], tandem sumite animum, tam quibus salus quam quibus gloria carissima est. Brigantes[19] femina duce[20] exurere coloniam, expugnare castra, ac, nisi felicitas in socordiam vertisset[21], exuere jugum potuere[22] : nos, integri et indomiti et in libertatem, non in pænitentiam bellaturi[23], primo statim congressu ostendamus, quos sibi Caledonia viros seposuerit.

XXXII. « An eamdem Romanis in bello virtutem quam in pace lasciviam adesse creditis? Nostris illi dissensionibus ac discordiis clari[1] vitia hostium in gloriam exercitus sui vertunt; quem, contractum ex diversissimis gentibus, ut secundæ res tenent, ita adversæ dissolvent[2]; nisi si[3] Gallos et Germanos et (pudet dictu[4]) Britannorum

ac sinus famæ. » — 17. *Ita* pour *itaque*. Cf. chap. 30, n. 5. — 18. *Veniæ*, indulgence. — 19. *Brigantes*. Les Brigantes occupaient à peu près tout le territoire compris aujourd'hui entre l'Humber et la Tweed, au nord du pays de Galles. Le coup de force dont il est ici question fut le résultat d'un soulèvement général de cette partie de la Grande-Bretagne (voy. ch. 16 : *sumpsere universi bellum*) : Tacite a pu ainsi, sans se contredire positivement, en reporter ailleurs (*Ann.* XIV, 31) le principal honneur à une tribu voisine, celle des Trinobantes, sur les terres desquels était bâti Camulodum, chef-lieu de la colonie. — 20. *Femina duce*, etc. Voy. chap. 16. — 21. *Vertisset*, c.-à-d. *versa esset*. *Vertere*, *mutare*, *turbare*, sont employés fréquemment par Tacite comme verbes intransitifs. — 22. *Potuere*. Gantrelle : « *potuere* ayant ici pour complément *exuere* est pour le subjonctif (conditionnel français) : combiné avec les autres infinitifs (*exurere*, *expugnare*), il conserve le sens de l'indicatif. — 23. *In libertatem... bellaturi*, qui allons combattre pour maintenir notre indépendance, et non pour obéir à de tardifs regrets (comme les Trinobantes) : *ideo ut libertatem tueamur, non ut pænitentes animos præferamus*. *In*, suivi de l'accusatif, indique le point auquel aboutit une chose, au propre ou au figuré; *Ann.* I, 6 : « in nullius unquam suorum necem duravit. »

XXXII. Développement complémentaire : *réfutation*. — 1. *Nostris... clari*. Cf. ch. 11, fin. — 2. *Quem... adversæ dissolvent*. L'histoire des revers de Napoléon, en 1813, peut servir de commentaire à cette vérité. — 3. *Nisi si* comme *nisi forte* : tour ironique. — 4. *Pudet dictu*, au lieu de pudet dicere, est une construction exceptionnelle (ἅπαξ εἰρημένον).

plerosque, licet dominationi alienæ sanguinem commodent, diutius tamen hostes quam servos, fide et affectu[5] teneri putatis. Metus ac terror est[6], infirma vincla caritatis; quæ ubi removeris, qui timere desierint, odisse incipient. Omnia victoriæ incitamenta pro nobis[7] sunt: nullæ Romanos conjuges accendunt[8], nulli parentes fugam exprobraturi sunt; aut nulla plerisque patria aut alia est[9]. Paucos numero[10], trepidos ignorantia[11], cælum ipsum ac mare et silvas, ignota omnia, circumspectantes[12], clausos quodammodo ac vinctos dii nobis tradiderunt. Ne terreat vanus aspectus et auri fulgor atque argenti, quod neque tegit neque vulnerat[13]. In ipsa hostium acie inveniemus nostras manus[14]. Agnoscent Britanni suam causam, recordabuntur Galli priorem libertatem : deserent illos ceteri Germani, tamquam nuper Usipi reliquerunt[15]. Nec quicquam ultra formidinis: vacua castella, senum coloniæ[16], inter male parentes et

tirée de l'expression *pudendum dictu*. — 5. *Affectu*, par un sentiment sincère; *Ann.* I, 15 : « assentatio sine affectu peragitur. » — 6. *Metus...est* : c'est terreur. Expliquez ainsi : *ea quæ dicitur fides, metus est, quo demum tenentur*. — 7. *Pro nobis*, c.-à-d. *nobis propitia*. — 8. *Accendunt*. Dans les *Annales* (XIV, 36), Suetonius, menant ses troupes contre l'armée de Boudicca, leur dit, au contraire : « plus illic (*apud Britannos*) feminarum quam juventutis aspici : imbelles, inermes cessuros statim. » — 9. *Aut nulla... aut alia*. Les uns, étrangers à tous les nobles sentiments, n'ont pas de patrie; la patrie des autres, Germains, Gaulois, etc., n'est pas la nation pour laquelle ils se battent. — 10. *Paucos numero* : peu nombreux, par comparaison avec nous. — 11. *Ignorantia*. Le sens de ce mot est déterminé par la proposition suivante. — 12. *Circumspectantes*, tournant les regards avec inquiétude. Comp. Salluste, *Jug.* 72, 2 : « circumspectare omnia et omni strepitu pavescere; » Virgile, *Én.* II, 68 : « Constitit, atque oculis Phrygia agmina circumspexit; » et Racine, *Athalie*, V, 5 : « Tes yeux cherchent en vain : tu ne peux échapper, Et Dieu de toutes parts a su t'envelopper. Ce Dieu, que tu bravais, en nos mains t'a livrée. » — 13. *Neque vulnerat*. Comp. Tite-Live, X, 39. — 14. *Nostras manus*, des bras qui sont à nous : voyez toute la suite. — 15. *Reliquerunt*. Voy. ch. 28. — 16. *Coloniæ*, pluriel oratoire (cf. ch. 5. [illegible]

injuste imperantes[17] ægra[18] municipia et discordantia. Hic dux, hic exercitus[19] : ibi tributa et metalla et ceteræ servientium pœnæ, quas in æternum perferre aut statim ulcisci in hoc campo est[20]. Proinde, ituri in aciem, et majores vestros et posteros cogitate[21]. »

XXXIII. Excepere orationem alacres, ut barbaris moris[1], cantu fremituque et clamoribus dissonis. Jamque agmina et armorum fulgores[2] audentissimi cujusque procursu[3] : simul instruebatur acies[4], cum Agricola, quamquam lætum et vix munimentis[5] coercitum militem accendendum adhuc[6] ratus, ita disseruit : « Septimus[7] annus est, commilitones, ex quo virtute et fide vestra, auspiciis imperii Romani atque opera nostra[8], Britanniam vicistis[9]. Tot

note 16) : la colonie de vétérans de Camulodunum. — 17. *Inter... imperantes.* Tour équivalant à une proposition conjonctive : *cum alteri* (Britanni) *male pareant, alteri* (cives Romani) *injuste imperent* [Dræger]. Cf. Gantrelle, *Gramm. de Tac.*, § 149. — 18. *Ægra*, aigris, mal disposés. Comparez νοσεῖν, en grec. — 19. Conclusion du discours (*péroraison*). *Hic dux... ibi...* : « *ici* est toute la force de Rome, son armée et son chef ; *là-bas*, c'est-à-dire hors de ce champ de bataille, tout ce que vous haïssez, les maux que vous subirez, si vous êtes vaincus, que vous vengerez, si vous êtes vainqueurs. » *Hic* et *ibi* sont opposés de même l'un à l'autre dans ce passage des *Annales*, l. XV, ch. 50 : « hic occasio solitudinis, ibi ipsa frequentia, tanti decoris testis pulcherrima, animum exstimulaverant. » — 20. *Est*, c.-à-d. *positum est* : c'est l'enjeu de cette bataille. — 21. *Cogitate.* Lamartine, *Pèlerinage d'Harold* : « Souvenez-vous d'hier et pensez à demain. »

XXXIII. 1. *Moris.* Comp. ch. 39 : « ut Domitiano moris erat ; » et ch. 42 : « quibus moris est. » Peut-être faut-il lire « moris *est* » ; *est*, par abréviation ē, a pu disparaître des manuscrits, surtout devant *cantu*. — 2. *Fulgores.* L'ellipse du verbe donne ici au style une grande rapidité. Le pluriel *fulgores* est un exemple unique : comp. *Ann.* XIV, 36 : « spernerent sonores barbarorum. » — 3. *Procursu.* Entendez : *audentissimo quoque procurrente.* Le superlatif *audentissimus* est très peu usité. — 4. *Acies*, sous-ent. : *barbarorum.* — 5. *Munimentis.* L'armée d'Agricola, comme toute armée romaine en campagne, campait dans une enceinte fortifiée. — 6. *Adhuc* pour *insuper.* En ce sens, *adhuc* n'est pas classique. — 7. *Septimus annus.* On était dans l'année 84 ap. J.-C. : Agricola était arrivé en Bretagne dans l'année 78, et avait fait immédiatement campagne (ch. 18). — 8. Opera nostra, mon service actif à votre tête. — 9. Vicistis

expeditionibus, tot prœliis, seu fortitudine adversus hostes, seu patientia ac labore pæne adversus ipsam rerum naturam opus fuit[10], neque me militum neque vos ducis pænituit[11]. Ergo egressi, ego veterum[12], legatorum, vos priorum exercituum terminos, finem Britanniæ non fama nec rumore[13], sed castris et armis tenemus[14]; inventa[15] Britannia et subacta. Equidem sæpe in agmine, cum vos paludes montesve et flumina fatigarent, fortissimi cujusque voces audiebam : « Quando dabitur hostis, quando acies[16]? » Veniunt e latebris suis extrusi[17], et vota[18] virtusque in aperto[19], omniaque prona[20] victoribus atque eadem victis adversa. Nam, ut superasse tantum itineris, silvas[21] evasisse, transisse æstuaria[22] pulchrum ac decorum in frontem[23], ita fugientibus peri-

équivaut ici à : *continuo prœliorum cursu* (ch. 27) *vincitis*. — 10. *Seu fortitudine... opus fuit*. Cette proposition forme une parenthèse dans la proposition principale. — 11. *Pænitere*, ici : avoir à se plaindre de; exactement, rougir de... — 12. *Veterum* est synonyme ici de *priorum :* Tacite emploie librement cet adjectif. — 13. *Fama*, suppléez : *nominis nostri*. *Rumore*, le bruit de nos succès; cf. *Ann.* XV, 48 : « claro apud vulgum rumore erat. » — 14. *Finem Britanniæ... tenemus*. C'est le but ardemment poursuivi : cf. ch. 23, fin, et 27, *init*. — 15. *Inventa*, vraiment découverte. Cf. ch. 10 : « invenit domuitque. » — 16. *Quando acies?* Comp. *Ann.* II, 13 : « veniret dies, daretur pugna. » — 17. *Extrusi*, contraints de sortir. Calgacus appelait sanctuaire, *penetralia* (chap. 30), ce qu'Agricola nomme *latebræ*, des retraites où l'on se cache Etudiez le style oratoire, et comp., ch. suiv., une divergence semblable : « Britannorum fugacissimi. » — 18. *Vota*, suppléez : *impleta sunt* (zeugma : cf. chap. 31, note 3). Virgile dit mieux, *En.* X, 279 : « Quod votis optastis, adest. — 19. *In aperto*, votre valeur est mise à l'aise, le champ lui est ouvert. Cf. ch. 8 : « habueruntque virtutes spatium exemplorum. » — 20. *Prona victoribus*, sous-ent. *vobis* : tout sera facile si vous êtes vainqueurs. — 21. *Silvas*. Tacite met souvent á l'accusatif, comme les poëtes, le régime des verbes *evadere*, *erumpere*, *elabi*, et autres semblables. — 22. *Transisse æstuaria*. Cf. ch. 24 : « trangressus. » — 23. *In frontem*, *In*, par rapport à; ainsi, *Ann.* II, 48 : « in publicum exitiosi. » *Frons* (contraire de *terga*), le front de l'armée elle-même faisant face à l'ennemi. *In frontem*, équivalent du datif *fronti*, a donc exactement le même

culosissima quæ hodie prosperrima sunt : neque enim nobis aut locorum eadem notitia aut commeatuum eadem abundantia, sed manus et arma[24] et in his omnia. Quod ad me attinet, jam pridem mihi decretum est[25] neque exercitus neque ducis terga tuta esse. Proinde et incolumitas ac decus eodem loco sita sunt, et honesta mors turpi vita potior. Nec inglorium fuerit in ipso terrarum ac naturæ fine cecidisse[26].

XXXIV. « Si novæ gentes atque ignota acies constitisset[1], aliorum exercituum exemplis vos hortarer : nunc vestra decora[2] recensete, vestros oculos interrogate. Hi sunt quos[3] proximo anno unam legionem furto noctis[4] aggressos clamore debellastis[5]; hi ceterorum[6] Britannorum fugacissimi[7] ideoque tam diu superstites. Quomodo silvas saltusque penetrantibus[8] fortissimum quodque animal contra ruere[9], pavida et inertia ipso agminis sono

sens qu'aurait le participe *aggredientibus*, opposé à *fugientibus*. Tacite varie systématiquement les constructions. — 24. *Manus et arma*. Comp. Tite-Live, VII, 35 : « cum præter arma et animos armorum memores, nihil vobis reliqui fortuna fecerit. » — 25. *Mihi decretum est*. Bossuet, *Orais. fun. du prince de Condé :* « Aussi *avait-il pour maxime* (écoutez : c'est la maxime qui fait les grands hommes).... » — 26. *Nec inglorium... cecidisse*. Pensée plus brillante que solide : c'est *le trait* final. Voir la note à la fin du chap. 8.

XXXIV. 1. *Constitisset*. Pour le sing., cf. ch. 13, n. 19. — 2. *Decora* équivaut à *res gestas*, vos propres exploits, vos titres personnels. *Ann. XIV, 53 :* « *inter* nobiles et longa *decora præferentes;* » Tite-Live, *III, 12 :* « *cum multa* referret sua familiæque decora. » — 3. *Hi sunt quos....* Comp. Tite-Live, VI, 7 : « Hostis est quid aliud quam perpetua materia virtutis gloriæque vestræ ? » — 4. *Furto noctis :* perfidement, la nuit. Cf. Virgile, *En.* IX, 397 : « fraude loci et noctis... oppressum. » — 5. *Proximo anno... debellastis*. Voy. ch. 26. — 6. *Ceterorum* joint au superlatif est un pléonasme qu'on ne trouve pas chez les classiques : c'est une imitation du grec. Wex cite Sophocle, *Ant.* 100 : κάλλιστον τῶν προτέρων φάος ; Thucydide, I, 1 : πόλεμον.. ἀξιολογώτατον τῶν προγεγενημένων. — 7. *Fugacissimi... superstites*. Calgacus, au contraire, appelle son armée : la réserve suprême de la patrie, *spes ac subsidium* (ch. 30). — 8. Penetrantibus, suppl. *vobis*. Tout, dans cet argument, est personnel. — 9 Ruere, à la 3e per-

pellebantur, sic acerrimi Britannorum jam pridem ceciderunt; reliquus est numerus[10] ignavorum et metuentium. Quos quod tandem invenistis, non restiterunt[11], sed deprehensi sunt; novissimæ[12] res et extremo metu[13] torpor defixere aciem[14] in his vestigiis[15], in quibus pulchram et spectabilem victoriam ederetis. Transigite[16] cum expeditionibus, imponite quinquaginta annis magnum diem[17], approbate reipublicæ numquam exercitui[18] imputari potuisse aut moras belli aut causas rebellandi. »

XXXV. Et alloquente adhuc Agricola militum ardor eminebat, et finem orationis ingens alacritas consecuta est[1], statimque ad arma discursum. Instinctos[2] ruentesque ita disposuit, ut peditum auxilia, quæ octo millium erant, mediam aciem firmarent[3], equitum[4] tria millia

sonne du pluriel du parfait de l'indicatif. Comp. pour la construction *Ann.* XIV, 18 : « proximus quisque possessor invaserant » [Gantrelle]. — 10. *Numerus*, terme de mépris. Cf. *Hist.* IV, 15 : « segnem numerum armis oneraverat ; » Horace, *Ép.* II, 27 : « Nos numerus sumus et fruges consumere nati. » — 11. *Non restiterunt :* plus explicitement, *ne credite eos restitisse :* si vous les avez enfin trouvés, ce n'est pas qu'ils vous aient attendus de pied ferme. Comp. Tite-Live, XXI, 40, Scipion à ses soldats : « Nec nunc illi quia audent, sed quia necesse est, pugnaturi sunt. » — 12. *Novissimæ*, c.-à-d. *extremæ*, l'état désespéré de leurs affaires. — 13. *Metu*, ablatif de la cause : « la stupeur où les jette une terreur suprême. » — 14. *Defixere aciem*, les ont cloués et mis par force en ligne. — 15. *Vestigiis*, c.-à-d. *locis*, *ubi pedem posuere*. — 16. *Transigite*, finissez-en (cf. *Ann.* II, 65; XII, 19). *Transigere* se construit autrement chez les classiques : *transigere negotium cum aliquo*, conclure une affaire avec quelqu'un. — 17. *Imponite... diem*, couronnez par une grande journée : style poétique. *Quinquaginta* est un chiffre rond : la première expédition, celle de Claude, remontait à 42 ans. — 18. *Numquam exercitui*. Blâme indirect de l'incapacité militaire ou de l'administration violente et maladroite des prédécesseurs d'Agricola.

XXXV. 1. *Consecuta est*. Comp. *Ann.* II, 14, fin : « orationem ducis secutus militum ardor, signumque pugnæ datum. » — 2. *Instinctos*. Comp. ch. 16, *init.* : « invicem instincti. » — 3. *Firmarent*, formaient un centre solide. Cf. ch. 14, n. 15 ; et comp. Ann. I, 51 : « vicesima legio terga firmavit. » — 4. Equitum, les cavaliers

cornibus affunderentur[5]. Legiones[6] pro vallo[7] stetere, ingens victoriæ decus[8] citra Romanum sanguinem bellanti[9], et auxilium, si pellerentur[10]. Britannorum acies in speciem[11] simul ac terrorem editioribus locis constiterat ita, ut primum agmen in æquo, ceteri per acclive jugum connexi[12] velut insurgerent[13]; media campi[14] covinnarius eques[15] strepitu ac discursu complebat. Tum Agricola, superante hostium multitudine, veritus, ne in frontem simul et latera suorum pugnaretur, diductis ordinibus, quamquam porrectior[16] acies futura erat et arcessendas plerique[17] legiones admonebant, promptior in spem et firmus adversis[18], dimisso equo, pedes ante vexilla constitit.

auxiliaires. — 5. *Affunderentur*, allèrent couvrir les ailes. *Affundi*, appliqué aux mouvements de la cavalerie, fait image : c'est le style brillant. Dræger rapproche Tite-Live, XLIV, 23 : « circumfuso agmine equitum. » — 6. *Legiones*. Tacite a omis de dire combien le corps expéditionnaire comptait de légionnaires. L'armée de Bretagne était composée de quatre légions : l'effectif normal de la légion était de 6000 hommes d'infanterie ; en outre, un corps de cavalerie légionnaire, de 300 hommes, était attaché à chaque légion. — 7. *Pro vallo*, en avant des retranchements. — 8. *Victoriæ decus*, apposition : *ita ut... decus essent*. Comp. pour l'expression, ch. 12 : « pretium victoriæ. » — 9. *Citra Romanum sanguinem*, même sens que *sine Romano sanguine* (*Ann.* III, 49, fin). Cf. ch. 1 : « citra fidem. » *Bellanti* (c.-à-d. *pugnanti*), suppléez *Agricolæ* : « si la bataille ne lui coûtait pas de sang romain. » — 10. *Pellerentur*. Le sujet s.-ent. est *auxiliarii*. — 11. *In* marque le but (voy. ch. 5, note 11) : « pour frapper l'imagination et effrayer l'ennemi. » Comp. *Ann.* II, 6 : « augebantur (*naves* : la flotte de Germanicus) alacritate militum in speciem ac terrorem. » — 12. *Connexi*, étroitement unis. — 13. *Velut insurgerent*, semblaient une muraille vivante, dominant l'armée romaine et menaçant de tomber sur elle. — 14. *Media campi*, la plaine entre les deux armées. — 15. *Covinnarius eques*, les chars montés (*covinnarius*, de *covinnus*, chez Pomponius Mela, III, 6, 60). Les Bretons n'avaient pas proprement de cavaliers : voy. ch. 11, *ad fin.* — 16. *Porrectior*, trop étendue. En donnant plus de longueur à son front de bataille, Agricola diminuait la profondeur et, par suite, la solidité de ses lignes. — 17. *Plerique*, même sens que *plurimi*. Cf. ch. 1. — 18. *Adversis*, au datif, c.-à-d. *ad adversa* : opposant l'énergie aux difficultés et aux revers.

XXXVI. Ac primo congressu eminus certabatur : simulque constantia, simul arte Britanni ingentibus gladiis et brevibus cætris[1] missilia nostrorum vitare vel excutere[2], atque ipsi magnam vim telorum superfundere, donec Agricola Batavorum cohortes *tres* ac Tungrorum[3] duas cohortatus est, ut rem ad mucrones ac manus[4] adducerent ; quod et ipsis vetustate militiæ exercitatum et hostibus inhabile[5] [parva scuta et enormes gladios gerentibus[6]] : nam Britannorum gladii sine mucrone complexum armorum[7] et in arto pugnam non tolerabant. Igitur, ut Batavi miscere ictus, ferire umbonibus[8], ora fodere, et, stratis qui in æquo astiterant, erigere in colles aciem cœpere, ceteræ cohortes æmulatione et impetu connisæ proximos quosque cædere : ac plerique semineces aut integri festinatione victoriæ relinqueban-

XXXVI. 1. *Gladiis... cætris.* Ablatif de l'instrument : en se servant de... On appelait *cætra* un petit bouclier de cuir, de forme oblongue, dont se servaient les Africains et les Espagnols. — 2. *Vitare vel excutere :* ils évitaient les javelots romains en se couvrant de leurs boucliers ou les faisaient tomber à terre en les parant avec leurs épées. Cf. Végèce, I, 4 : « tiro norit obliquis ictibus venientia tela deflectere. » — 3. *Batavorum... Tungrorum.* Les premiers habitaient, dans la partie occidentale de la Hollande, une île considérable entre l'Océan, le Rhin, et le Wahal (*Insula Batavorum*), *Ann.* II, 6 ; les seconds étaient établis dans la Gaule Belgique, entre Liège et Anvers. — 4. *Ad mucrones ac manus. Mucro* est une épée courte et *pointue empruntée* par les Romains *aux Espagnols.* Agricola ordonne à ses soldats de se jeter sur les ennemis l'épée à la main (nous dirions, de les attaquer à la baïonnette) et de les prendre corps à corps (*manus*), de manière à rendre inutile l'adresse et la solidité (*arte et constantia*) dont ils faisaient preuve dans un combat à distance. — 5. *Hostibus inhabile.* Cf. *Ann.* II, 14 : « nec enim immensa barbarorum scuta, enormes hastas, inter truncos arborum... perinde haberi quam pila et gladios et hærentia corpori tegmina. Denserent ictus, ora mucronibus quærerent. » — 6. *Gerentibus.* Les mots mis entre crochets sont une glose manifeste. — 7. *Complexum armorum*, expression nouvelle : le croisement du fer, un duel à l'épée. — 8. *Umbonibus*, le centre du bouclier, qui forme une bosse. Comp. *Ann.* XIV, 36 : « pilis emissis, post umbonibus et gladiis stragem cædemque continua-

tur. Interim equitum turmæ[9], *ut* fugere covinnarii[10], peditum se prœlio miscuere; et quamquam recentem[11] terrorem intulerant, densis tamen[12] hostium agminibus et inæqualibus locis hærebant[13]; minimeque æqua[14] nostris jam pugnæ facies erat, cum ægre clivo instantes simul equorum corporibus impellerentur[15]; ac sæpe vagi currus, exterriti sine rectoribus equi[16], ut quemque formido tulerat, transversos aut obvios incursabant[17].

XXXVII. Et Britanni, qui adhuc pugnæ expertes summa collium insederant et paucitatem nostrorum vacui[1] spernebant, degredi paulatim et circumire terga vincentium[2] cœperant, ni id ipsum veritus[3] Agricola quattuor equitum alas, ad subita belli[4] retentas, venientibus opposuisset[5], quantoque ferocius accucurrerant, tanto acrius pulsos in fugam disjecisset. Ita consilium Britannorum in ipsos versum, transvectæque præcepto ducis[6] a fronte pugnantium alæ aversam hostium aciem invasere. Tum vero[7] patentibus locis grande et atrox spectaculum : se-

rent. » — 9. *Equitum turmæ*, la cavalerie auxiliaire. Voy. ch. 35. — 10. *Ut... covinnarii*, après avoir dispersé et fait fuir les covinnaires. — 11. *Recentem* a le sens de *subitum*. — 12. *Et, quamquam... tamen* équivaut pour le sens à : *et... intulerunt quidem, sed.* — 13. *Hærebant :* la cavalerie ne pouvait avancer. — 14. *Æqua*, favorable. — 15. *Ægre clivo... impellerentur :* ayant déjà de la peine à prendre pied sur la pente du terrain, ils etaient, en outre, bousculés par les chevaux, impatients d'avancer. — 16. *Currus*, des chars de covinnaires *en déroute; equi*, des chevaux *ayant rompu leurs traits.* — 17. *Incursabant, se jetaient sur les cavaliers romains, tantôt de côté, tantôt de face.*

XXXVII. 1. *Vacui*, sous-ent. *metu* (cf. *Ann.* II, 44 : vacui externo metu), équivaut à *securi*. — 2. *Vincentium :* voyant que les Romains prenaient l'avantage, que la victoire allait leur rester. — 3. *Veritus*, qui avait prévu ce danger. — 4. *Belli* est synonyme, ici, de *prœlii*. — 5. *Ni... opposuisset.* Voir pour cette tournure, ch. 4, note 18. — 6. *Ducis*, c.-à-d. *Agricolæ*. — 7. *Tum vero...* Imitation manifeste de Salluste, *Jug.* 101 : « Tum spectaculum horribile in campis patentibus : sequi, fugere, occidi, capi; equi atque viri afflicti, ac multi, vulneribus acceptis, neque fugere

qui, vulnerare, capere, atque eosdem[8], oblatis aliis, trucidare. Jam hostium, prout cuique ingenium erat, catervæ armatorum paucioribus terga præstare[9], quidam inermes ultro ruere ac se morti offerre. Passim arma et corpora et laceri artus et cruenta humus; et aliquando etiam victis ira virtusque[10]. Postquam silvis appropinquaverunt, idem[11] primos sequentium incautos collecti et[12] locorum gnari circumveniebant. Quod ni[13] frequens[14] ubique Agricola validas et expeditas[15] cohortes indaginis modo[16] et, sicubi artiora[17] erant, partem equitum[18] dimissis equis, simul rariores silvas[19] equitem persultare[20] jussisset, acceptum aliquod vulnus per nimiam fiduciam foret. Ceterum ubi compositos[21] firmis ordinibus sequi rursus videre, in fugam versi, non agminibus, ut

posse neque quietem pati, niti modo ac statim concidere ; postremo omnia, qua visus erat, constrata telis, armis, cadaveribus, et inter ea humus infecta sanguine. » — 8. *Eosdem*, entendez : *quos ceperant*. — 9. *Præstare*, ici, au lieu de *præbere*, est un exemple unique (Dræger). — 10. *Ira virtusque*. Virgile, *Én.* II, 367 : « Quondam etiam victis redit in præcordia virtus, Victoresque cadunt Danai. » — 11. *Idem*, ces fiers vaincus, *iidem illi quibus etiam victis ira virtusque fuit*. — 12. *Et*, ayant, en outre de leur concentration, l'avantage que leur donnait la connaissance des lieux. — 13. *Quod ni*. Cf. ch. 16, n. 10. — 14. *Frequens*, se multipliant. Comp. « multus », ch. 20. — 15. *Validas*, solides, composées d'hommes éprouvés; *expeditas*, sans bagages, légères. — 16. *Indaginis modo*, entendez : *indaginis modo procedentes*, formant autour des Bretons comme un cordon de batteurs, qui cernent le gibier et resserrent de plus en plus le cercle dans lequel ils l'enferment. On rapproche Tite-Live, VII, 37 « Cum præmissus eques velut indagine dissipatos Samnites ageret. » Le verbe dont *cohortes* est le sujet logique, à savoir *claudere* [*silvas*], n'est pas exprimé dans la phrase : par l'effet d'une construction elliptique, dont les exemples sont fréquents chez Tacite, ce verbe a fait place à un autre, *persultare*, dont la signification particulière ne convient exactement qu'au rôle assigne à la cavalerie montée. — 17. *Artiora*, c.-à-d. *magis densa arboribus loca*. — 18. *Partem equitum*, sous-entendez : *perlustrare silvas*. — 19. *Rariores*, c.-à-d. *minus densas* : les clairières. — 20. *Equitem*, le cavalier monté. *Persultare* comp. *Ann.* XI, 9 : « Hibero exercitu campos persultante. » — 21. *Compositos*. Suppléez : Romanos. *Videre* a pour sujet Britanni sous-

prius, nec alius alium respectantes, rari[22] et vitabundi invicem[23] longinqua atque avia petiere. Finis sequendi nox et satietas[24] fuit. Cæsa hostium ad decem millia: nostrorum trecenti sexaginta cecidere, in quis Aulus Atticus, præfectus cohortis[25], juvenili ardore et ferocia equi hostibus illatus.

XXXVIII. Et nox quidem gaudio prædaque læta[1] victoribus : Britanni palantes, mixtoque virorum mulierumque ploratu, trahere vulneratos, vocare integros ; deserere domos ac per iram ultro[2] incendere; eligere latebras et statim relinquere; miscere invicem consilia aliqua, deinde separare[3]; aliquando frangi aspectu pignorum suorum[4], sæpius concitari[5]. Satisque constabat sævisse quosdam in conjuges ac liberos, tamquam[6] misererentur. Proximus dies faciem victoriæ latius aperuit[7]: vastum ubique silentium[8], secreti[9] colles, fumantia pro-

ent. — 22. *Rari.* Entendez : *sed rari*, opposé à : *non agminibus.* — 23. *Vitabundi invicem*, c.-à-d. *alius alium vitantes.* Comp. *Ann.* XIII, 2 : « juvantes invicem (s.-ent. *se*) ; » et Pline, *Lettres*, VII, 20 : « ut invicem ardentius diligamus (sous-ent. *alter alterum*). » — 24. *Satietas.* Cf. *Ann.* I, 48 : « permissa vulgo licentia atque ultio et satietas. » — 25. *Præfectus cohortis :* grade élevé, l'effectif de la cohorte étant le dixième de l'effectif total d'une légion.

XXXVIII. 1. *Læta*, sous-entendez *fuit :* fut *belle.* — 2. *Ultro*, eux-mêmes. — 3. *Miscere invicem*, c.-à-d. *communicare*, prenaient ensemble; *separare*, c.-à-d. *separatim capere*, prenaient isolément, chacun *selon son inspiration.* — 4. *Pignorum suorum*, *terme* poétique, proprement, les *gages*, ici, plus généralement, les *objets de leur affection*, c'est-à-dire leurs femmes et leurs enfants. Comp. *Ann.* XV, 36 : « ut in privatis necessitudinibus, proxima pignora prævalerent. » — 5. *Concitari.* Voy., sur le grand nombre des infinitifs de narration, chap. 5, note 10. — 6. *Tamquam*, dans la pensée que. Cf. ch. 15, note 13. Voyez, d'ailleurs, *Ann.* XII, 51, Rhadamiste et Zénobie. — 7. *Faciem... aperuit.* Remarquez la nouveauté et l'éclat de cette expression, qui équivaut, en langage ordinaire à : *magnitudinem victoriæ apertius ostendit.* — 8. *Vastum silentium.* Tacite a dit ailleurs, *Ann.* II, 4, d'une manière plus extraordinaire : « dies... per silentium vastus. » — 9. Secreti pour desolati, solitaires. Le sens ha-

cul tecta, nemo exploratoribus obvius. Quibus in omnem partem dimissis, ubi incerta[10] fugæ vestigia, neque usquam conglobari hostes compertum, et exacta jam æstate spargi[11] bellum nequibat, in fines Borestorum[12] exercitum deducit. Ibi acceptis obsidibus, præfecto classis circumvehi Britanniam[13] præcipit. Datæ ad id vires, et præcesserat terror[14]. Ipse peditem atque equites lento itinere, quo novarum[15] gentium animi ipsa transitus mora terrerentur, in hibernis[16] locavit. Et simul classis secunda tempestate ac fama[17] Trucculensem portum[18] tenuit, unde[19] proximo Britanniæ latere lecto omni redierat.

XXXIX. Hunc rerum cursum, quamquam nulla verborum jactantia epistolis Agricolæ auctum[1], ut Domitiano moris[2] erat, fronte lætus, pectore anxius excepit[3]. Inerat[4] conscientia derisui fuisse nuper falsum e Germania

bituel de ce mot, *placé* ou *laissé à l'écart*, *retiré* loin de la foule et du bruit, conduit à l'idée de solitude et d'abandon. Virgile a dit, *Én.* VI, 443 : « secreti calles. » — 10. *Incerta*, suppléez : *erant*. — 11. *Spargi*, c.-à-d. *dividi, huc et illuc ferri, diviso exercitu*. La même expression se trouve, *Ann.* III, 21. — 12. *Borestorum*. Ce peuple n'est pas autrement connu. Il semble probable qu'il habitait le littoral, soit au nord, soit au sud du golfe de Tay. — 13. *Circumvehi Britanniam*, de faire une croisière le long des côtes septentrionales de l'île : la fin du chap. montre qu'il ne peut s'agir d'un voyage de circumnavigation. — 14. *Terror*, la terreur causée aux Bretons par le bruit de la victoire qu'Agricola venait de remporter. — 15. *Novarum*, nouvellement soumises. — 16. *In hibernis* : peut-être dans *les positions précédemment* fortifiées par Agricola sur l'isthme qui sépare la Forth (*Bodotria*) de la Clyde (*Clota*) : voy. ch. 23. — 17. *Secunda... fama*. Remarquez cette alliance d'idées. — 18. *Trucculensem portum* : port d'ailleurs inconnu. — 19. *Unde*. Rattachez à la conjonction *unde* uniquement le participe *lecto*. La phrase équivaut à : *unde profecta proximum latus Britanniæ legerat, donec eodem rediret*. Comp. Thucydide, I, 89 : παῖδας καὶ γυναῖκας... διεκομίζοντο εὐθὺς ὅθεν ὑπεξέθεντο, c'est-à-dire ἐκεῖθεν ὅπου ὑπεξέθεντο.

XXXIX. 1. *Nulla... jactantia auctum*, c.-à-d. *omnino non... jactantia auctum*. Comp. ch. 32 : « nullæ Romanos conjuges accendunt, nulli parentes fugam exprobraturi sunt. » — 2. *Moris*. Comp. ch. 33 : « ut barbaris moris. » — 3. *Excepit*. Entendez comme s'il y avait : Domitianus, ut ei moris erat... excepit. — 4. Inerat, sous-

triumphum[5], emptis per commercia quorum habitus[6] et crines[7] in captivorum speciem formarentur : at nunc veram magnamque victoriam, tot millibus hostium cæsis, ingenti fama celebrari. Id sibi maxime formidolosum[8], privati hominis nomen supra principis attolli : frustra studia fori[9] et civilium artium decus[10] in silentium acta, si militarem gloriam alius occuparet[11]; cetera[12] utcumque[13] facilius dissimulari, ducis boni imperatoriam virtutem esse[14]. Talibus curis exercitus, quodque sævæ cogitationis indicium erat[15], secreto suo satiatus, optimum in præsentia[16] statuit reponere odium[17], donec impetus famæ et favor exercitus languesceret[18] : nam etiam tum Agricola Britanniam obtinebat[19].

XL. Igitur triumphalia ornamenta[1] et illustris statuæ

ent. *ei.* — 5. *Falsum... triumphum.* Domitien, après avoir organisé contre les Cattes une grande expédition, dont il devait prendre le commandement, était rentré à Rome sans avoir même vu l'ennemi (84 ap. J.-C.) : il n'en avait pas moins adopté le surnom de *Germanicus* et célébré pompeusement son triomphe. Cf. Pline, *Panég.* 16 : « mimicos currus. » — 6. *Habitus*, le vêtement. Cf ch. 21, *ad fin.* — 7. *Crines.* Les cheveux des Romains étaient noirs et courts; ceux des Barbares étaient longs, et blonds ou roux. — 8. *Sibi... formidolosum*, suppléez : *reputabat.* — 9. *Studia fori*, l'éloquence, avec les études qu'elle comporte et le ressort qu'elle donne aux esprits. — 10. *Civilium artium decus*, la gloire que donnent l'étude du droit, de la politique, de l'histoire, les travaux propres à former un citoyen, et notamment un sénateur. — 11. *Occuparet : si un autre ravissait la gloire des armes*, qu'il prétendait se réserver tout entière. — 12. *Cetera*, l'infériorité du prince en toute chose autre que la conduite des opérations militaires. — 13. *Utcumque*, plus ou moins, tant bien que mal. — 14. *Imperatoriam virtutem esse :* se distinguer à la tête des armées était la propre vertu d'un souverain. — 15. *Quodque... erat.* Rattachez cette proposition et l'idée qu'elle exprime aux mots *secreto suo.* Quand Domitien s'enfermait dans son isolement, c'était le signe assuré qu'il nourrissait quelque dessein sinistre. Voy. Pline, *Panég.* ch. 48. — 16. *Præsentia*, ablatif féminin. — 17. *Reponere*, réserver. Comp. *Ann.* I, 13 : « Scaurum, cui implacabilius irascebatur, silentio tramisit (*Tiberius*). » — 18. *Languesceret*, poét. équivaut à *minueretur.* Comp. *Ann.* II, 77 : « relinquendum etiam rumoribus tempus quo senescant. » — 19. *Obtinebat*, commandait en maître.

XL. 1. Triumphalia orna-

honorem, et quidquid pro triumpho datur[2], multo verborum honore cumulata, decerni in senatu jubet, addique insuper opinionem[3], Syriam provinciam[4] Agricolæ destinari, vacuam[5] tum morte Atilii Rufi[6] consularis et majoribus[7] reservatam. Credidere plerique libertum ex secretioribus ministeriis[8] missum ad Agricolam codicillos[9], quibus ei Syria dabatur, tulisse, cum præcepto[10] ut, si in Britannia foret[11], traderentur, eumque libertum in ipso freto Oceani[12] obvium Agricolæ, ne appellato[13] quidem eo, ad Domitianum remeasse : sive verum istud[14], sive ex ingenio[15] principis fictum ac compositum est. Tradiderat interim Agricola successori suo[16] provin-

menta. Depuis l'an 14 av. J.-C., l'empereur, chef unique des armées, s'était réservé le triomphe, en échange duquel les généraux vainqueurs recevaient les ornements des triomphateurs : la chaise curule, le sceptre d'ivoire, la tunique brodée de palmes, la toge de pourpre brodée d'or, le sceptre d'ivoire et la couronne de laurier; ils avaient droit, en outre, à une place d'honneur dans les jeux, et quelquefois à une statue (*statua triumphalis*, ou *illustris*, ou *laureata*). — 2. *Quidquid.. datur :* par ex., encore, l'honneur d'offrir aux dieux, au nom du vainqueur, un sacrifice d'actions de grâces. — 3. *Addique.. opinionem :* il fait répandre par ses courtisans le bruit... — 4. *Syriam provinciam*. La Syrie était une des provinces les plus importantes et les plus riches de l'empire. — 5. *Vacuam*, vacante. — 6. *Atilii Rufi*. Il commandait en Pannonie en l'année 80 (C. I. L. III, 2, p. 354). — 7. *Majoribus*, à des personnages d'importance. — 8. *Libertum ex... ministeriis*. Depuis longtemps, depuis Claude surtout, les affranchis de la maison impériale étaient associés officiellement et dans une proportion considérable à la conduite des affaires publiques. Le directeur de la caisse impériale était dit *ex rationibus;* le surintendant des requêtes, *ex libellis*, etc. Il s'agit donc ici d'un secrétaire chargé des affaires confidentielles. — 9. *Codicillos*, une lettre officielle, une communication de la chancellerie impériale. C'est un terme consacré. Cf. *Ann.* I, 6. — 10. *Præcepto*, des instructions. — 11. *Si foret*, seulement s'il était encore en Bretagne (*sic demum, si foret*). — 12. *Fretum Oceani*, comme *fretum Gallicum*, aujourd'hui le Pas de Calais. — 13. *Appellato*, comme *compellato*, hélé. — 14. *Sive verum istud*. Remarquez ici un procédé ordinaire de Tacite. Il enregistre les interprétations malignes, sans se prononcer absolument ni pour elles, ni contre elles. — 15. *Ex ingenio* conformément au caractère. — 16. Successori. On croit que le successeur d'Agricola fut Sallustius Lu-

ciam quietam tutamque. Ac ne notabilis[17] celebritate et frequentia occurrentium introitus esset, vitato amicorum officio[18], noctu in Urbem, noctu in Palatium, ita ut præceptum erat, venit; exceptusque brevi osculo[19] et nullo[20] sermone turbæ servientium[21] immixtus est[22]. Ceterum uti militare nomen[23], grave inter otiosos[24], aliis virtutibus temperaret, tranquillitatem atque otium penitus hausit[25], cultu[26] modicus, sermone facilis, uno aut altero amicorum comitatus[27], adeo uti plerique[28], quibus magnos viros per ambitionem[29] æstimare mos est, viso aspectoque Agricola, quærerent[30] famam, pauci interpretarentur[31].

XLI. Crebro per eos dies apud Domitianum absens accusatus, absens absolutus est. Causa periculi non crimen[1] ullum aut querela læsi cujusquam, sed infensus virtutibus princeps et gloria viri[2] ac pessimum inimi-

cultus (Suétone, *Dom.* 10). — 17. *Notabilis*, synonyme d'*insignis*, est rare avant Sénèque (Dræger). — 18. *Officio*, le zèle officieux. — 19. *Osculo*. Le baiser accordé par le supérieur à l'inférieur était une coutume orientale, importée à Rome depuis l'établissement de l'empire ; *brevi*, rapide, c'est-à-dire : donné à contre-cœur, du bout des lèvres. — 20. *Et nullo*. Construction étrangère à l'usage classique, mais fréquente au temps de Tacite. — 21. *Turbæ servientium*. Remarquez le ton méprisant; et cf. *Ann.* I, 7, *init.* — 22. *Immixtus est*, ent. *a Domitiano*. — 23. *Nomen*, sens de *famam*. — 24. *Otiosos*. Domitien et ses courtisans n'étaient pas des gens de guerre. — 25. *Hausit*, il chercha avidement. On rapproche, ch. 4 : « *acrius hausisse studium* philosophiæ; » *Dial.* 30 : « omnes philosophiæ partes penitus hausisse ; » *Hist.* III, 2 : « cupidius insolitas voluptates hausisse. » — 26. *Cultu*, son extérieur, son train de vie. — 27. *Comitatus*. Les participes déponents ayant le sens passif sont rares chez Tacite. — 28. *Plerique* pour *multi*. Cf. ch. 1, note 9. — 29. *Per ambitionem*, au lieu de *ex ambitione* (exemple unique de *per* ainsi employé), d'après l'importance qu'ils se donnent. Comp. le sens de l'adj. *ambitiosi*, ch. 30, *fin.* — 30. *Quærerent*, cherchaient avec étonnement, comme celui qui ne trouve pas ce qu'il attendait : se demandaient où était ce fameux Agricola. — 31. *Interpretarentur* (suppléez : *ex ipso ejus famam*), s'expliquaient, après avoir connu l'homme, la renommée dont il jouissait.

XLI. 1. *Crimen*, une accusation précise. — 2. *Infensus virtutibus*...

corum genus, laudantes[3]. Et[4] ea insecuta sunt reipublicæ tempora, quæ sileri Agricolam[5] non sinerent : tot exercitus in Mœsia Daciaque et Germania et Pannonia temeritate aut per ignaviam ducum amissi[6], tot militares viri[7] cum tot cohortibus expugnati[8] et capti ; nec jam de limite imperii et ripa[9], sed de hibernis legionum et possessione dubitatum. Ita, cum damna damnis[10] continuarentur atque omnis annus[11] funeribus et cladibus insigniretur, poscebatur ore vulgi dux Agricola, comparantibus cunctis vigorem et constantiam et expertum bellis[12] animum cum inertia et formidine eorum, *qui-*

et gloria viri. Cf. *Ann.* IV, 33, fin : « Etiam gloria ac virtus infensos habet, ut nimis ex propinquo diversa arguens. » — 3. *Laudantes*. Dans Racine, *Athalie*, acte I, sc. 1, Abner dit à Joad, en parlant de Mathan : « Pour vous perdre, il n'est point de ressorts qu'il n'invente : Quelquefois il vous plaint, souvent même il vous vante. » — 4. *Et :* et, en vérité ; en grec, καὶ δή. Le nom d'Agricola fut souvent prononcé : pouvait-il en être autrement parmi tant de défaites dues à l'incapacité des généraux ? — 5. *Sileri Agricolam*. Comp. ch. 46 : « Agricola posteritati narratus. » — 6. *Exercitus... amissi*. Les campagnes désastreuses auxquelles ces mots font allusion sont rapportées par Dion, LXVII, 6-7, et par Suétone, *Dom.* 6. Elles eurent lieu en 86 et 87. Le roi des Daces, Décébale, obligea Domitien, qui avait le commandement, au moins nominal, de l'armée romaine, à signer un traité honteux : des peuples de Germanie, les Marcomans et les Quades, *lui refusèrent* leur *concours, et, attaqués* par lui, le battirent. L'emploi simultané d'un ablatif (*temeritate*) et de l'accusatif précédé de *per* (*per ignaviam*) est une construction familière à Tacite. — 7. *Militares viri*, tant de personnages marquants de l'armée : expression ironique ici. Comp. *Ann.* XV, 26 : « Corbulo vir militaris ; » et Salluste, *Catil.* 45 : « illi, homines militares. » — 8. *Expugnati*, délogés de leurs positions. Dræger cite de Tite-Live, XXXVII, 25 : « Philippum et Nabin expugnatos ; » XXXIX, 2 : « circumsessi expugnati sunt. » — 9. *Limite... et ripa*, la frontière de l'empire et la rive du Danube ; la seconde expression complète et précise la première. A l'exception d'un mur fortifié (*agger cum turribus*) entre le Danube et la Theiss, le cours du fleuve formait à peu près exclusivement, de ce côté, la limite visible des possessions romaines. — 10. *Damnis* est au datif. On trouve des exemples de cette construction chez Cicéron, Tite-Live, Ovide. — 11. *Annus*, l'année 86. — 12. *Expertum*, sens passif. Comp. *Ann.* III, 17 : « artes tam feliciter expertas. » Dans

bus....[13] Quibus sermonibus satis constat Domitiani quoque aures verberatas, dum[14] optimus quisque libertorum amore et fide[15], pessimi malignitate et livore pronum deterioribus[16] principem exstimulabant[17]. Sic Agricola simul suis virtutibus, simul vitiis aliorum[18] in ipsam gloriam præceps agebatur[19].

XLII. Aderat jam annus quo proconsulatum Africæ et Asiæ sortiretur[1], et occiso Civica[2] nuper nec Agricolæ consilium deerat, nec Domitiano exemplum[3]. Accessere quidam cogitationum principis periti, qui, iturusne esset in provinciam, ultro[4] Agricolam interrogarent. Ac primo

le même ouvrage, I, 4, Tacite a dit, conformément à l'usage classique : « Tiberium Neronem, maturum annis, *spectatum* bello. » — 13. *Eorum, quibus*... Le manuscrit donne : *formidine eorum. Quibus sermonibus*, etc. Il ne paraît pas douteux qu'il y a là une lacune, les yeux du copiste ayant sauté d'un des pronoms à l'autre La pensée exprimée devait être à peu près celle-ci : « l'incapacité et la lâcheté des chefs, à qui la faveur faisait confier des commandements si importants. » Andresen lit : *formidine aliorum. Quibus*... etc.; cf. *Hist.* III, 3. — 14. *Dum... exstimulabant* : proposition explicative de la précedente.—15. *Amore et fide*, poussés par un dévouement sincère. — 16. *Deterioribus*, c.-à-d. *ad deteriora*. Comp. *Ann.* I, 29 : « promptum ad asperiora ingenium. » — 17. *Exstimulabant*, irritaient, par leurs discours; poussaient, volontairement ou involontairement, à des mesures extrêmes. — 18. *Vitiis aliorum*, l'indignité des autres généraux et la malignité de ses ennemis. — 19. *Ipsam*. Entendez : *in gloriam, quæ vel ipsa periculosa ei futura erat*; idée que suggère suffisamment l'expression *præceps agebatur*. Bossuet, *Oraison fun. de la duchesse d'Orléans* : « Et si cette haute élévation est un précipice affreux pour les chrétiens, ne puis-je pas dire, Messieurs, pour me servir des paroles du plus grave des historiens, qu'elle allait être précipitée dans la gloire? »

XLII. 1. *Annus... sortiretur*. Chaque année, le gouvernement de la province d'Asie, et celui de l'Afrique, les deux plus importantes des provinces sénatoriales, était tiré au sort entre les deux plus anciens consulaires. Le temps, dit Tacite, était venu, où ce droit d'ancienneté était acquis à Agricola. On ne sait pas exactement de quelle année il est ici question : on pense qu'il s'agit de l'année 89 ou 90. — 2. *Occiso Civica*. Civica Cérialis, étant proconsul d'Asie, fut mis à mort par ordre de Domitien (Suétone). Il avait servi avec distinction sous Vespasien. — 3. *Consilium*, un avertissement : la mort d'un tel personnage lui donnait à penser; *exemplum*, un précédent. — 4. *Ultro*, devançant ses propres déter-

occultius[5] quietem et otium[6] laudare, mox operam suam in approbanda[7] excusatione offerre, postremo non jam obscuri[8] suadentes simul terrentesque pertraxere[9] ad Domitianum. Qui paratus[10] simulatione, in arrogantiam[11] compositus, et audiit preces excusantis et, cum annuisset, agi sibi gratias passus est, nec erubuit beneficii invidia[12]. Salarium[13] tamen proconsulare solitum offerri et quibusdam a se ipso concessum Agricolæ non dedit, sive offensus non petitum[14], sive ex conscientia, ne, quod vetuerat[15], videretur emisse. Proprium humani ingenii est odisse quem læseris[16] : Domitiani vero natura præceps in iram, et, quo obscurior, eo irrevoca-

minations. Voy. ch. 12, note 19. — 5. *Occultius*, masquant leur dessein. Comp. *Ann.* IV, 40 : « non occulti (*aperte*) ferunt. » — 6. *Quietem et otium*. Voyez ch. 6 et 21, la même expression. — 7. *Approbanda*, suppl. *Domitiano* : ils se chargent de faire agréer à Domitien. Cf. ch. 5, n. 1. — 8. *Obscuri*, c.-à-d. *obscuris verbis agentes* : poétique. — 9. *Pertraxere*. Remarquez la force de ce mot, qui peint la violence morale. — 10. *Paratus*, exercé à. Suétone, *Claud.* 42 : « utroque sermone (*Græco et Latino*) paratus. » Proprement, comme *instructus*, bien pourvu de. Cicéron, *ad Att.* IX, 13 : « paratum peditatu, equitatu, classibus. » — 11. *In arrogantiam*. Voy. ch. 5, n. 11. — 12. *Invidia*, le caractère odieux : ce qu'avait d'odieux cette prétendue faveur. Cf. *Ann.* XIII, 15, récit de l'affront fait à Britannicus : « Nero, intellecta invidia, *odium intendit.* » — 13. *Salarium*, *les honoraires* (proprement, l'argent donné aux soldats pour acheter du sel, *salarium argentum*). Auguste, sur le conseil de Mécène (Dion, LII, 23), avait attribué ces honoraires aux gouverneurs de province, afin de leur permettre de tenir leur rang sans rançonner leurs administrés. — 14. *Offensus non petitum* (sous-ent. *fuisse*) : construction rare. — 15. *Quod vetuerat*, l'interdiction qu'il avait prononcée, c'est-à-dire la soumission d'Agricola à cette interdiction. — 16. *Læseris*. Pensée profonde, mais qui n'est vraie que pour les âmes mal faites. Sénèque, *De ira*, II, 33, dit plus justement : « Hoc habent pessimum animi magna fortuna insolentes : quos læserunt, et oderunt. » La Bruyère, souvent chagrin, comme Tacite, peut-être pour avoir observé le même monde, se rencontre ici avec lui, ch. *Du cœur* : « Comme nous nous affectionnons de plus en plus aux personnes à qui nous faisons du bien, de même nous haïssons violemment ceux que nous avons beau

bilior[17], moderatione[18] tamen prudentiaque Agricolæ leniebatur, quia non contumacia neque inani jactatione libertatis[19] famam fatumque provocabat[20]. Sciant quibus moris est illicita[21] mirari, posse etiam sub malis principibus magnos viros[22] esse, obsequiumque[23] ac modestiam, si industria ac vigor adsint, eo laudis excedere[24], quo[25] plerique[26] per abrupta[27], sed in nullum reipublicæ usum[28], ambitiosa[29] morte inclaruerunt.

XLIII. Finis vitæ ejus nobis luctuosus, amicis tristis, extraneis[1] etiam ignotisque non sine cura fuit. Vulgus quoque et hic aliud agens[2] populus et ventitavere ad domum et per fora et circulos locuti sunt; nec quisquam

coup offensés. » — 17. *Irrevocabilior*, c.-à-d. *implacabilior*, incapable de revenir. Tacite note la même chose de Tibère : voy. *Ann.* I, 13. — 18. *Moderatione.* Cf. ch. 4, fin ; ch. 7, fin. — 19. *Jactatione libertatis*, une vaine parade d'indépendance. — 20. *Non... famam provocabat.* Cf. ch. 18, fin : « ipsa dissimulatione famæ famam auxit. » — 21. *Illicita*, ici, *lege prohibita*. L'esprit de révolte a ses admirateurs. L'école stoïcienne qui fut, pendant tout l'empire, un centre d'opposition à l'ordre politique établi, professait, philosophiquement, la révolte contre la nature (cf. ch. 29), et prétendait à l'impossible (*illicita*). Tacite, en protestant ici contre les conséquences pratiques d'un système qui ne tenait pas assez de compte de « *l'homme qui est* », ainsi que dit La Bruyère, et, par suite, des nécessités ou des fatalités des temps, a voulu défendre, pour la mémoire de son beau-père et pour lui-même, la politique des modérés. — 22. *Magnos viros. Cf. ch. 17* : « vir *magnus, quantum licebat.* » — 23. *Obsequium.* Cf. ch. 8, fin. — 24. *Excedere*, se tirer de la foule, et, ici, passer, s'élever au même degré de gloire. Valère-Maxime, III, 4 : « Socrates ad clarissimum lumen gloriæ excessit. » — 25. *Quo... inclaruerunt* : entendez, comme s'il y avait : *quo... pervenerunt ambitiosa morte claritudinem adepti.* Cp. *Ann.* I, 22 : « responde, Blæse, ubi cadaver abjeceris ; » c'est-à-dire *ubi sit cadaver a te abjectum.* Qq.-uns lisent : *per abrupta* enisi *in...* — 26. *Plerique*, comme *permulti*. — 27. *Per abrupta*, à travers les périls de la résistance. Cp. *Ann.* IV, 20 : « abruptam contumaciam ; » et cf. *Hist.* I, 48 : « Galbæ amicitia in abruptum tractus. » — 28. *Usum.* Tacite dit de Thraséa, *Ann.* XIV, 12 : « exiit tum senatu ac sibi causam periculi fecit, ceteris libertatis initium non præbuit. » — 29. *Ambitiosa.* Cp. « ambitiose », ch. 28.

XLIII. 1. *Extraneis*, les étrangers, c'est-à-dire ceux qui n'étaient ni ses parents ni ses amis : dans la langue classique, *alieni*. — 2. *Aliud agens* qui a d'autres affaires

audita morte Agricolæ aut lætatus aut statim oblitus est. Augebat miserationem constans rumor[3] veneno interceptum : nobis[4] nihil comperti, *ut* affirmare ausim. Ceterum, per omnem valetudinem ejus, crebrius quam ex more principatus per nuntios visentis[5] et libertorum primi et medicorum intimi venere, sive cura illud sive inquisitio erat. Supremo quidem die momenta ipsa deficientis[6] per dispositos cursores[7] nuntiata[8] constabat, nullo[9] credente sic accelerari quæ tristis audiret[10]. Speciem tamen doloris habitu[11] vultuque præ se tulit, securus[12] jam odii et qui facilius dissimularet gaudium quam metum. Satis constabat, lecto testamento Agricolæ, quo coheredem optimæ uxori et piissimæ filiæ[13] Domitianum scripsit, lætatum eum velut honore judicioque[14]. Tam cæca et corrupta mens assiduis adulationibus erat, ut nesciret a bono patre non scribi heredem nisi malum principem[15].

XLIV. Natus erat Agricola Gaio Cæsare tertium con-

en tête, distrait. — 3. *Constans rumor*. Dion, LXVI, 20, rapporte le fait comme certain. Tacite, moins affirmatif, donne ici une preuve remarquable d'impartialité. — 4. *Nobis*, ici, comme au début du chapitre, désigne la famille d'Agricola. — 5. *Visentis*, suppléez *Domitiani* ou *principis*, dont l'idée est contenue dans le terme général *principatus*. — 6. *Momenta deficientis*, les crises de l'agonie. — 7. *Cursores*. Il ressort de ce détail que Domitien, à ce moment, était absent de Rome, probablement dans le palais qu'il possédait au pied du mont Albain. — 8. *Nuntiata*, sousent. *esse*. — 9. *Nullo*. *Nullus* ou *nulli, au lieu de nemo*, est rare, *même à cette époque*.— 10. *Quæ... audiret*, une nouvelle qu'il eût apprise avec tristesse. — 11. *Habitu*, dans son maintien. — 12. *Securus odii*, satisfait dans sa haine, n'ayant plus rien à craindre de ce côté. *Odii* est un génitif déterminatif. Cette construction, dont Tacite offre d'autres exemples avec le même adjectif, paraît imitée de Virgile : voy. *Én.* I, 350 : « securus amorum. » — 13. *Optimæ... piissimæ*. Ce sont vraisemblablement les termes mêmes du testament. — 14. *Honore judicioque*, une marque de considération et un témoignage d'estime. — 15. *Malum principem* : laisser un legs à un prince tout-puissant et redouté était pour les citoyens un moyen d'assurer à leur famille le reste de leur fortune.

sule idibus Juniis[1] : excessit quarto et quinquagesimo anno[2], decimo kalendas Septembres[3], Collega Priscoque consulibus. Quod si habitum[4] quoque ejus posteri noscere velint, decentior quam sublimior[5] fuit; nihil impetus[6] in vultu : gratia oris supererat[7]. Bonum virum facile crederes, magnum libenter. Et ipse[8] quidem, quamquam medio in spatio integræ ætatis[9] ereptus, quantum ad gloriam[10], longissimum ævum peregit. Quippe et vera bona, quæ in virtutibus sita sunt, impleverat[11], et consulari ac triumphalibus ornamentis prædito quid aliud adstruere[12] fortuna poterat? Opibus nimiis non gaudebat[13];

XLIV. 1. *Gaio .. Juniis :* le 13 juin de l'année 39 ap. J.-C. — 2. *Quarto... anno*, dans sa cinquante-quatrième année. — 3. *Decimo Kalendas*, c'est-à-dire : *decimo die ante Kalendas*. La date indiquée ici correspond au 24 août de l'année 93 ap. J.-C. *Collega* et *Priscus* sont deux surnoms : le premier de ces deux consuls appartenait à la *gens Pompeia*, le second à la *gens Cornelia*. — 4. *Habitum*, ici, son extérieur. — 5. *Decentior quam sublimior*. Louandre : « sa taille était bien proportionnée, sans être haute. » Boxhorn : « *decens* hic est, cui σώματος συμμετρία. » — 6. *Nihil impetus in vultu*, rien, dans son regard, n'annonçait une âme impétueuse. Agricola n'était pas de la race des héros que Bossuet célèbre en louant le prince de Condé : semblables « à ces animaux vigoureux et *bondissants*, » qui ne s'avancent que par « *vives et impétueuses saillies*. » — 7. *Supererat*, c.-à-d. *abunde suppetebat*, était le caractère dominant. — 8. *Ipse*. Tacite vient de parler de la taille, puis de la physionomie d'Agricola : il revient au personnage lui-même. — 9. *Medio in spatio integræ ætatis*, dans la plénitude de la vie ; mot à mot : à un moment aussi éloigne de la caducité que de l'enfance, quand la vie est encore entière. Comparez chez Cicéron, *De Orat.*, le début du livre III, auquel Tacite a évidemment pensé en écrivant toute cette fin de l'*Agricola :* « O fallacem hominum spem ...et inanes nostras contentiones, quæ in medio spatio sæpe corruunt et in cursu obruuntur ante quam portum conspicere potuerunt. » — 10. *Quantum ad gloriam*, sous-ent. *pertinet*. Voy. le même tour elliptique. *Germ.* 21 ; *Hist.* V, 10 : on ne le rencontre pas dans les *Annales* (Dræger). — 11. *Impleverat*, c'est-à-dire : *plene assecutus erat* (Orelli). Racine, *Andromaque*, acte V, sc. 5, fait dire à Oreste : « Eh bien, je meurs content, et mon sort est rempli. » — 12. *Adstruere*, au lieu de *addere*, est du style poétique. — 13. *Non gaudebat*, il ne faisait pas consister son bonheur

speciosæ[14] contigerant. Filia atque uxore superstitibus potest videri etiam beatus[15], incolumi dignitate[16], florente fama, salvis affinitatibus[17] et amicitiis, futura effugisse. Nam sicuti non licuit durare[18] in hanc beatissimi sæculi lucem ac principem Trajanum videre, quod augurio[19] votisque apud nostras aures ominabatur, ita[20] festinatæ[21] mortis grande solatium tulit[22] evasisse[23] postremum illud tempus, quo Domitianus, non jam per intervalla ac spiramenta temporum[24], sed continuo[25] et velut uno ictu rempublicam exhausit[26].

XLV. Non vidit Agricola[1] obsessam[2] curiam et clausum armis senatum et eadem strage tot consularium[3] cædes, tot nobilissimarum feminarum[4] exilia et fugas.

— 14. *Speciosæ*, une fortune honnête. — 15. *Beatus*, pleinement heureux — 16. *Dignitate*, sa situation. Combien d'autres, sous Tibère, sous Néron, sous Domitien, victimes d'une déchéance sociale, avaient été moins heureux, à cet égard ! — 17. *Salvis affinitatibus*. La disgrâce de Thraséa avait entraîné celle de son gendre : Agricola, mourant, laissait Tacite en faveur auprès de Domitien. — 18 *Durare*, c.-à-d. : *vitam producere*. Comparez *Dial. de orat.* ch. 17 : « Corvinus in medium usque Augusti principatum, Asinius pæne ad extremum duravit. » — 19. *Augurio*, par une intuition religieuse. — 20. *Ita*, en revanche. — 21. *Festinatæ*, c.-à-d. *prænaturæ*. — 22. *Tulit*, c.-à-d. *accepit*. — 23. *Evasisse*, c.-à-d. : *illud, scilicet quod evaserit*. *Evadere*, avec l'accusatif, forme une construction poétique familière à Tacite. — 24. *Spiramenta temporum*, *des pauses*, *qui* laissent le *temps de respirer*. *Spiramentum* (au sens propre, un soupirail) ne se rencontre, avec cette signification figurée, que chez Ammien Marcellin (Dræger). — 25. *Continuo* est adverbe. — 26. *Exhausit*, c'est-à-dire *perdidit*. Comp. *Ann.* XII, 10 : « Jam fratres, jam propinquos... cædibus exhaustos. »

XLV. 1. *Non vidit Agricola*. Imitation directe d'un des plus beaux mouvements oratoires de Cicéron, sur la mort de l'orateur Crassus, *De orat.* *l. c.* l. III, ch. 2. — 2. *Obsessam*. Suppléez : *armis*, comme la suite le montre ; le sénat prisonnier, obligé par intimidation de voter, et surtout de juger, dans les procès de lèse-majesté, conformément à la volonté de l'empereur. — 3. *Tot consularium*. Cf. Suetone, *Dom.* 10 ; et comparez les dernières années de Tibère, *Ann.* l. V et VI. — 4. *Feminarum*. Pline, *Lettres*, III, 11, nomme Arria et Fannia, l'une épouse, l'autre fille de Thraséa, et Gratilla, femme

Una adhuc victoria Carus Metius[5] censebatur[6], et intra Albanam arcem sententia Messalini strepebat[7], et Massa Bæbius[8] [jam] tum reus erat[9]. Mox nostræ duxere Helvidium in carcerem manus[10]; nos Mauricum Rusticumque divisimus[11]; nos innocenti sanguine Senecio[12] perfudit[13]. Nero tamen[14] subtraxit oculos suos[15] jussitque scelera, non spectavit : præcipua sub Domitiano miseria-

d'Arulenus Rusticus. — 5. *Carus Metius*, délateur fameux, qui fit condamner Sénécion (cf. ch. 2). Voyez Pline, *Lettres*, I, 5; VII, 19 et 27. — 6. *Censebatur*, c.-à-d. *æstimabatur :* il ne s'était fait connaître et apprécier que par un succès oratoire. — 7. *Strepebat.* Messalinus, autre misérable, qui se vengeait de la cécité dont il était affligé par la pratique impitoyable et les profits honteux de la délation (voy. Pline, *Lettres*, IV, 22; Juvénal, *Sat.* IV), ne rendait encore ses arrêts foudroyants que dans le mystère du palais Albain, c'est-à-dire dans le cabinet de l'empereur (cf. ch. 43, note 7). — 8. *Massa Bæbius :* encore un délateur, du temps de Domitien. — 9. *Tum reus erat :* et Massa Bæbius était alors un accusé. Ce personnage, qui avait été procurateur de la Bétique, fut accusé de dilapidations et condamné, en 93, sur les instances de Pline le Jeune et de Sénécion. Tacite semble donner à entendre que Bæbius, qui avait été funeste à beaucoup de gens avant son procès (cf. *Hist.* IV, 50), fit encore après beaucoup de mal : ce mal, Agricola ne le vit point. — 10. *Nostræ... manus*, nos propres mains, c'est-à-dire : les mains mêmes des sénateurs. *Helvidius Priscus, fils du personnage dont il a été précédemment* question, au chap. 2, fut mis à mort, probablement dans l'année qui suivit le décès d'Agricola, pour avoir, disaient ses accusateurs, tourné en dérision sur le théâtre, sous le voile de la fable, le divorce de l'empereur. Plusieurs sénateurs, parmi lesquels l'histoire nomme Publicius Certus, ancien préteur, aidèrent en plein sénat à son arrestation (Pline, *Lettres*, IX, 13). — 11. *Nos Mauricum Rusticumque divisimus.* Arulenus Rusticus, accusé de lèse-majesté (cf. ch. 2), fut condamné à mort ; son frère, Junius Mauricus, fut exilé (Pline, *Lettres*, I, 5 ; IV, 22). Les deux frères furent donc violemment séparés, arrachés des bras l'un de l'autre : c'est le sens du verbe *divisimus*. On cite comme exemples à l'appui, *Histoires*, IV, 14 : « instare dilectum, quo liberi a parentibus, fratres a fratribus velut supremum dividantur ; » *Annales*, I, 43 : « discedite a contactu ac dividite turbidos. » — 12. *Senecio.* Cf. ch. 2. — 13. *Sanguine...: perfudit.* Ces mots doivent être pris au sens figuré. Il s'agit uniquement de complicité morale. Écoutez les accents de cette douloureuse confession. L'historien se venge en s'accusant. — 14. *Tamen*, du moins. — 15. *Subtraxit oculos suos*, détourna les yeux. Comp. Ann. III, 53 : « in

rum pars erat videre et aspici[16], cum suspiria nostra subscriberentur[17], cum denotandis tot hominum palloribus sufficeret[18] sævus ille vultus[19] et rubor quo se contra pudorem muniebat[20].

Tu vero felix[21], Agricola, non vitæ tantum claritate, sed etiam opportunitate mortis. Ut perhibent qui interfuerunt novissimis sermonibus tuis, constans et libens fatum excepisti, tamquam pro virili portione[22] innocentiam principi donares[23]. Sed mihi filiæque ejus, præter acerbitatem parentis erepti, auget mæstitiam, quod assidere valetudini, fovere deficientem, satiari vultu complexuque non contigit[24]. Excepissemus certe mandata vocesque, quas penitus animo[25] figeremus. Noster hic dolor, nostrum vulnus[26] : nobis tam longæ absentiæ conditione[27]

hac relatione subtrahi oculos meos melius fuit. » — 16. *Videre et aspici*, entendez : *videre ipsum* (*Domitianum*) *et aspici ab eo.* — 17. *Subscriberentur*, étaient notés (cf. Suétone, *Aug.* 27), enregistrés par les affidés du tyran, pour servir de base à des délations ultérieures. — 18. *Denotandis... sufficeret*, c'était assez pour désigner aux coups des délateurs ceux que faisaient pâlir la crainte ou la pitié. — 19. *Sævus ille vultus*, le regard terrible de Domitien fixé par lui sur les sénateurs. — 20. *Rubor... muniebat*, la rougeur naturelle (Suétone, *Dom.* 18 : *vultu ruboris pleno;* cf. Pline. *Panég.* 48), dont il s'armait contre la honte.— 21. *Tu vero*, etc, mouvement oratoire imité de Cicéron : voy. *De Orat.* III, 3, *loco citato.* — 22. *Portione*, au lieu de *parte*, dans cette expression, est une nouveauté de style. — 23. *Innocentiam... donares* Cette pensée se rattache à ce qui a été dit précédemment des rumeurs par lesquelles on accusait Domitien d'avoir fait empoisonner Agricola. La tranquillité du mourant semblait justifier l'empereur. Remarquez cependant tout ce qu'il y a de sous-entendu dans l'expression. — 24. *Mihi filiæque... non contigit.* paraît avéré que Tacite était, depuis l'année 89, gouverneur de la Gaule Belgique, en qualité de propréteur · sa femme l'avait accompagné dans cette province. Il faut remarquer, dans cette phrase, la reprise du tour narratif, auquel succède, vers la fin du chapitre, une nouvelle apostrophe. — 25. *Animo*, ablatif de lieu, avec ellipse de la préposition *in*, est une construction poétique. — 26. *Dolor... vulnus :* sous-ent. *est;* voilà le coup le plus sensible, le trait le plus douloureux pour nous. — 27. Conditione, par le fait ; mot à mot : par la circon-

ante quadriennium[28] amissus est. Omnia sine dubio, optime parentum, assidente amantissima uxore, superfuere nonori tuo[29] : paucioribus tamen lacrimis comploratus es, et novissima in luce desideravere aliquid oculi tui.

XLVI. Si quis piorum manibus locus, si, ut sapientibus placet, non cum corpore exstinguuntur magnæ animæ[1], placide quiescas, nosque, domum tuam, ab infirmo desiderio et muliebribus lamentis ad contemplationem virtutum tuarum voces, quas neque lugeri neque plangi fas est[2]. Admiratione te potius et immortalibus laudibus[3] et, si natura suppeditet[4], similitudine colamus : is verus honos, ea conjunctissimi cujusque pietas. Id filiæ quoque uxorique præceperim, sic patris, sic mariti memoriam venerari, ut omnia facta dictaque ejus secum revolvant, formamque ac figuram animi[5] magis quam corporis complectantur[6] ; non quia intercedendum[7] putem imaginibus quæ marmore aut ære finguntur ; sed, ut vultus hominum, ita simulacra vultus imbecilla ac mortalia

stance. — 28. *Ante quadriennium* a le sens de *quadriennio ante* : nous l'avons perdu quatre ans avant sa mort. — 29. *Superfuere honori tuo*, c'est-à-dire : *abundanter collata fuere in honorem tuum*. Cf. ch. 44 : « gratia oris supererat. »

XLVI. 1. *Magnæ animæ*. Ainsi l'âme des petits, des humbles, peut périr, celle des hommes supérieurs survit : même dans la mort, il y a un privilège pour les grands. Le préjugé aristocratique s'étend au delà de la vie présente. C'est un trait bien romain et conforme aux idées de Tacite. Le christianisme avait son mot à dire, après l'enseignement des plus honnêtes gens et des esprits les plus éclairés de ce siècle. — 2. *Quas... fas est*, que profaneraient des larmes et des sanglots (Burnouf.) — 3. *Immortalibus laudibus*, une louange qui durera autant que nous. *Immortalis* a le même sens, *Ann.* XIV, 55, et XV, 63. — 4. *Suppeditet*, comme *sufficiat*, le permet — 5. *Formamque ac figuram animi*, sa figure et sa ressemblance morale. Les deux mots *forma* et *figura* sont souvent réunis en latin : voy. notamm. Ciceron, *De Orat.* II, 23 ; *De Fin.* V, 12 ; *Tuscul.* I, 16, 37. — 6. *Complectantur*, suppléez : *mente* ou *memoria*. — 7. *Intercedendum imaginibus*, c.-à-d. *verbis castigandum esse imaginum usum* : qu'il faille s'élever contre l'usage, interdire (au figuré) les portraits de famille

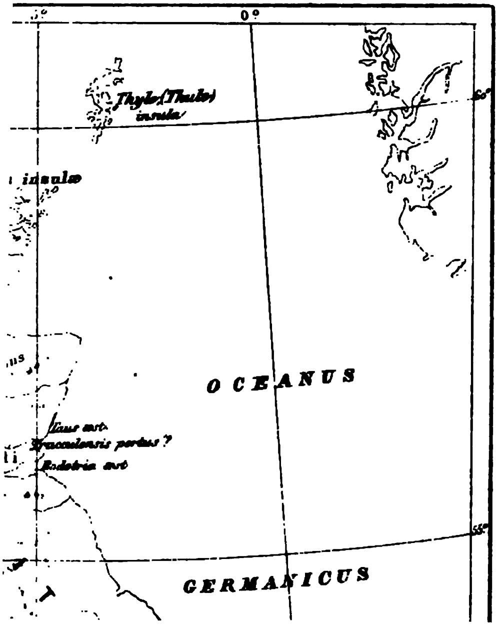
sunt, forma mentis æterna, quam tenere[8] et exprimere non per alienam materiam et artem, sed tuis ipse moribus possis. Quidquid ex Agricola amavimus, quidquid mirati sumus, manet mansurumque est in animis hominum, in æternitate temporum[9], fama rerum[10]. Nam multos veterum velut inglorios et ignobiles oblivio obruit[11] : Agricola posteritati narratus et traditus superstes erit.

— 8. *Tenere*, c.-à-d. *complecti*. — 9. *In æternitate temporum*, c'est-à-dire : *in perennitate ævi, quod quidem singula tempora complectitur* : les générations passent, mais le monde demeure et se souvient. — 10. *Fama rerum*, ablatif de cause : grâce à l'histoire, qui perpétuera la renommée de ses actions. — 11. *Oblivio obruit*. Beaucoup, parmi les anciens, après avoir été illustres, sont tombés dans l'oubli, comme s'ils avaient vecu obscurs et inconnus, parce que leur gloire n'a pas été ainsi sauvegardée (*carent quia vate sacro* : Horace, *Odes*, IV, 9, 28) Cf. Cicéron, songe de Scipion, ch. 13 : « Sermo autem omnis ille... et obruitur hominum interitu et oblivione posteritatis exstinguitur. »

FIN.

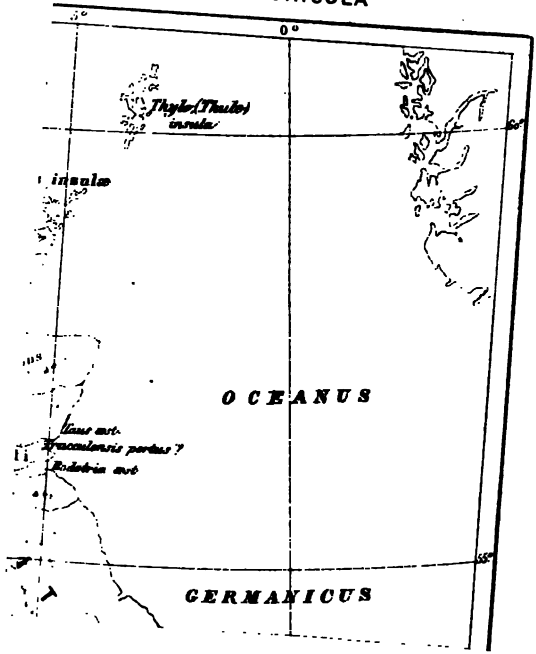
.ES BRITANNIQUES

des opérations D'AGRICOLA



.ES BRITANNIQUES

.des opérations D'AGRICOLA



APPENDICE CRITIQUE A.

(Voir l'*Avertissement* en tête du volume.)

Texte de M. Gantrelle (2ᵉ éd.).	Texte de la présente édition.
Ch. I et II. Le ch. I finit avec la phrase : *adeo virtutes...quibus facillime gignuntur*. Le ch. II se lit comme il suit : *At nunc... venia opus fuit, quam non petissem incusaturus. Tam sæva..... tempora exegimus. Cum Aruleno..... laudati essent, capitale fuit ; neque.... etc.* Cf. Gantrelle, *Contributions à la critique et à l'explication de Tacite*, p. 21 et suiv.	Avec tous les autres éditeurs, nous maintenons dans le ch. I tout ce qui précède la mention du procès intenté à Rusticus et à Sénécion. La liaison des idées le commande : voir le commentaire. Nous lisons d'ailleurs tout le passage conformément aux mss., en adoptant la ponctuation de Wex : nous avons expliqué dans les notes la suite des idées telle que nous la comprenons. Il nous semble en particulier que le changement de *fuisse* en *fuit* arrête le mouvement et refroidit le ton du morceau, dont M. Gantrelle, avec les meilleurs juges, a signalé justement le caractère oratoire très prononcé.
Ch. III. *Nunc demum rediit animus. — Ut sic dixerim* : Wölfflin.	*Nunc demum redit animus* : leçon des mss. — *Ut ita dixerim* : Rhenanus. Dans les mss. : *uti*.
Ch. IV, fin : conquisitione effecit : Heinsius.	*Conquisitione fecit* : leçon des manuscrits.

Texte de M. Gantrelle (2ᵉ éd.).	Texte de la présente édition.
Ch. X. *quia hactenus jussum; sed hiems appetebat, et mare pigrum* etc.	*Quia hactenus jussum et hiems appetebat. Sed mare :* leçon des manuscrits. Voir le commentaire. Ritter lit de même, Dræger aussi, sauf qu'il met, avec Halm, un point et virgule après *jussum*. Wex : *dispecta est et Thyle, sed hactenus jussum, et hiems appetebat. Mare pigrum* etc. Urlichs : *dispecta est et Thyle, sed* omissa, *quia hactenus jussum et hiems adpetebat. Mare pigrum* etc.
Ch. XI-XII. Le premier de ces deux chapitres finit avec la phrase : *ceteri manent quales Galli fuerunt*. Quelques lignes plus loin, la phrase : *rarus...... conventus* est laissée dans le texte, conformément aux mss	Il nous a semblé raisonnable de rattacher au chap. XI tous les détails qui concernent les habitants de la Bretagne, et de commencer le chapitre XII avec un nouvel ordre d'idées. Nous avons mis entre crochets (fin du chap. XI de notre édition) la phrase *rarus.... conventus :* elle nous paraît une glose (remarquez la répétition à une ligne d'intervalle du mot *commune*), renfermant un commentaire superflu de la phrase précédente : les termes semblent avoir été empruntés en partie au chapitre XXIX où on lit : « *tandemque docti commune periculum concordia propulsandum.* »
Persuasiones : d'après Wex.	*Persuasionem :* Ritter. Dans les mss. : *persuasione*.
Ch. XIII. *Ipsi Britanni.... nondum ut serviant.*	Il nous paraît impossible de laisser cette phrase en tête du chap. XIII, qui est un résumé historique indiquant la part des Césars dans la conquête de la Bretagne, sujet parfaitement déterminé, avec lequel la phrase en question n'a qu'un rapport très indirect. Nous l'avons donc rattachée au ch. XII, et nous avons dit dans le commentaire quelle nous semblait être la suite des idées.

Texte de M. Gantrelle (2ᵉ éd.).	Texte de la présente édition.
Ch. xv. *Abstrahi liberos. Injungi dilectus* etc.	***Abstrahi liberos, injungi dilectus*, etc. : ponctuation conforme aux mss. et universellement admise.**
Alterius enim centuriones : **Meiser.**	***Alterius manus centuriones* : Andresen ; cf. le commentaire. Mss. A et B : *manum centurionis*. Urlichs : *alterius centuriones, alterius servos manum, vim* etc.**
Plus illis impetus : d'après **Peerlkamp.**	***Plus* inferentibus vim *impetus*. Les mss. portent : *plus impetus*. Acidalius a noté le premier une lacune dans le texte. Les mots intercalés par nous éveillant une idée en opposition avec celle que présente l'adjectif *miseros* établissent nettement entre les deux membres de la phrase la symétrie nécessaire. Urlichs : *plus impetus superbis*.**
Ch. xvi. *Ac velut pactis exercitus licentia, ducis salute* : d'après Mueller et Wölfflin.	***Ac velut pacti exercitus licentiam, dux salutem essent* : Ritter. Le ms. A porte : *ac velut pacti exercitus licentiā dux salutē* ; et en marge : Al. *Facta exercitus licētia ducis salute*.**
Ch. xx. *Et præsidiis castellisque circumdatæ tanta ratione curaque ut* : Rhenanus.	***Et.... circumdatæ et* (sic mss.) *tanta ratione curaque habitæ* : Ritter et, après lui, Andresen.**
***Nova pars tam illacessita* : d'après Urlichs.**	***Nova pars perinde illacessita* : Ritter. Dans les mss. : *pars illacessita*.**

Texte de M. Gantrelle (2e éd.).	Texte de la présente édition.
Ch. XXII. *Desertum; nam.... firmabantur. Ita..hiems, crebræ eruptiones :* d'après Halm.	*Desertum; crebræ eruptiones; nam.. firmabantur. Ita.. hiems* etc. conformément aux mss. Voir le commentaire.
Nihil supererat secretum, et silentium ejus etc. Voy. *Contributions à la critique de Tacite,* p 42.	*Nihil supererat secretum, vt silentiū* etc. : manuscrit A. Le manuscrit B donne la même leçon, mais sans virgule. Fr. Jacob et Urlichs : *nihil supererat; secretum vel silentium* etc.
Ch. XXIV. *Nave prima transgressus :* conformément aux mss.	*In Clotæ proxima trangressus :* Nipperdey.
Differunt : interiora parum, *melius aditus* etc. : d'après Ritter (ed. I) et Halm.	*Differunt :* [*in melius*] *aditus* etc. : Wex. Les mss. donnent : *differt : In melius aditus* etc. Dræger : *differt in melius : aditus* etc.
Ch. XXVIII. *Moderante* (sc. naves).	*Renavigante :* Mützel et Dræger. Les mss. portent : *remigante.* Peerlkamp : *remeante.* Wex : *morigerante.* Urlichs : *refugo, ante.*
Sucvis.	*Suebis* : conformément aux mss
Ch. XXX. *Inviolatos habebamus. Nos terrarum.... defendit; atque omne ignotum.... est : sed nunc.. patet, nulla jam* etc. : d'après Brotier et d'autres.	*Inviolatos habebamus. Atque omne ignotum..est : nos terrarum... defendit. Sed nunc.. patet; nulla jam* etc. Voir le commentaire, où nous avons essayé de justifier par l'enchaînement des idées la place que nous avons donnée pour la première fois à la phrase *atque omne... est.* On lit dans les mss. : *habebamus : Nos terrarum.... defendit : Nunc terminus.. patet, atque omne ignotum... est : Sed nulla* etc. Ce passage a beaucoup exercé la critique.

Texte de M. Gantrelle (2ᵉ éd.).	Texte de la présente édition.
Ch. XXXII. *Metus ac terror sunt infirma* etc.: d'après Béroald.	*Metus ac terror est, infirma* etc. Leçon des mss., conservée par Wex, Ritter, Nipperdey, Urlichs. Le tour donné à la pensée selon la correction de Béroald paraît bien froid.
Locorum trepidos ignorantia : d'après Anquetil	*Trepidos ignorantia :* Heumann. Dans les mss. *circum trepidos ignorantia.* La leçon d'Anquetil fait une inversion forcée.
Ch. XXXVI. *Minimeque equestris ei pugnæ facies erat, cum ægre jam diu adversarii stantes simul* etc. Voir : *Contributions à la critique de Tacite,* p. 46 et suiv.	*Minimeque æqua nostris jam pugnæ facies erat, cum ægre clivo instantes simul* etc. : Halm, d'après Anquetil et Wex pour la première proposition, Schœmann et quelques autres, pour la seconde. On lit dans le ms. A. : *minimeque equestres : eȧ enim pugnæ facies erat: Cum egra diu aut stante simul* etc. Le ms. B offre la même leçon : seulement *minime* est écrit, par abréviation, *miē*. Ce passage, pour lequel on est réduit à des conjectures, a donné lieu à de nombreux essais de restitution. Dræger : *minimeque equestris jam pugnæ facies erat, cum e gradu aut statu simul* etc. Urlichs : *minimeque pedestris ei pugnæ facies erat, cum pleno gradu aut stantes simul* etc.
Ch. XLI. *Formidine ceterorum. Quibus* etc. : d'après Grotius	*Formidine eorum quibus..... Quibus* etc. : Ritter. Voir les notes. Bach. Nipperdey, Halm admettent aussi une lacune. Halm complète ainsi le texte : quibus exercitus committi solerent.

Texte de M. Gantrelle (2ᵉ éd.).	Texte de la présente édition.
Ch. XLIII. *Nihil comperti affirmare ausim :* leçon des mss.	*Nihil comperti, ut affirmare ausim.* Wex. Ernesti : *nihil comperti nec affirmare.* Henrichsen et Dræger : *nihil ita compertum ut affirmare.*
Animo vultuque : ms. A. Dans le ms. B : *aīo vultuq̄.*	*Habitu vultuque:* Ernesti, et, d'accord avec lui, Dræger, Urlichs, Andresen (cf. *Hist.* II, 52). Ritter et Halm : *ore vultuque.* Schœmann et Nipperdey : *sermone vultuque.*
Ch. XLIV. *Nihil metus* : ms. A. en marge.	*Nihil impetus :* ms. A. Le ms. B donne : *mætus et impetus.*
Ch. XLV. *Etiam tum reus :* d'après Gronove. Cf. *Contributions à la Critique de Tacite,* p. 65.	[*Jam*] *tum reus :* Ritter. Le ms. A porte *jam tum :* le ms. B n'a pas *jam :* voir le commentaire.

APPENDICE B.

Le texte donné dans notre première édition (1881) a été modifié, dans celle-ci, ainsi qu'il suit :

Texte de la 1re édition.	Texte de la 2e édition.
Chap. II, page 13, ligne 3 : *capitale fuisse Neque....*	*Capitale fuisse, neque....* Voir le commentaire.
Chap. III, p. 16, l. 3 : *ut sic dixerim.*	*Ut ita dixerim.* Cf. Appendice A.
Chap. XV, p. 36, l. 2 : *alterius enim centuriones.*	*Alterius manus centuriones.* Cf. Appendice A.
Chap. XVI, p. 39, l. 7-8 : *ac velut pacti.... dux salutem : et seditio.*	*Ac velut pacti.... dux salutem essent, seditio.* Cf. App. A.
Chap. XVII, p. 40, l. 4-5 : *famamque obruisset sustinuitque molem....* etc.	*Famamque obruisset : sustinuit molem...* : Vielhaber, et, d'après lui, Dræger, Gantrelle, Andresen. Dans les mss. : *famamque obruisset : sustinuitque molem.* Urlichs : *famamque obruisset ; sed subiit sustinuitque molem.*
Chap. XX, fin, p. 45 : *circumdatæ sunt, tanta ratione curaque, ut...*, d'après Dronke.	*Circumdatæ et tanta ratione curaque habitæ, ut....* Cf. App. A.
Chap. XXII, fin, p. 47 : *nihil supererat : secretum [vel silentium] ejus..*, d'aprés Nipperdey.	*Nihil supererat secretum, ut silentium....* : comme Andresen. Cf. App. A.
Chap. XXIV, *init.* p. 48 : *navi in proxima...*, d'après Wex.	*In Clotæ proxima :* Nipperdey. et avec lui Andresen.

Texte de la 1re édition.	Texte de la 2e édition.
Chap. XXXVII, p. 67, l. 6-7 : *postquam autem silvis appropinquaverunt, primos....* (*autem* à titre de conjecture).	*Postquam silvis appropinquaverunt, idem primos :* Urlichs et Andresen, d'après Gœbel et Madvig. Dans le ms. A : *appropinquaverunt, ntem primos*, avec une croix en marge. Le ms. B donne *item*. Dronke lit *iterum*, Peerlkamp *tum*, Hutter *identidem* Ritter *inde*.
Chap. XLIV, p. 79, l. 4 : *Nam sicuti durare....* avec indication d'une lacune présumée après *ominabatur*.	*Nam sicuti non licuit durare*. Leçon généralement adoptée. Les mots *non licuit*, qui manquent dans les mss., ont été ajoutés par L. Quicherat et Dahl.

COMMENTAIRE.

Parmi les corrections faites au commentaire, en vue de le rendre plus exact ou plus précis, nous croyons utile de signaler celles qui se rapportent aux passages suivants, pour lesquels l'interprétation diffère plus ou moins sensiblement de celle que nous avions précédemment donnée :

Chap. I : *incusaturus — tam sæva tempora.*
Chap. III, fin : *excusatus erit.*
Chap. V : *quem contubernio æstimaret.*
Chap. VII, fin : *maluit videri invenisse bonos quam fecisse,*
Chap. XIV : *aucti officii.*
Chap. XVIII : *lectissimos auxiliarium — mare exspectabant.*
Chap. XXI : *publice.*
Chap. XXII, fin : *si quidem Hibernia.... miscuerit.*
Chap. XL : *immixtus est.*

FIN.

27390. — Imprimerie Lahure, rue de Fleurus, 9, à Paris.

[illegible]UES
LATINS

Format petit in-16, cartonné.

(Pour les éditions [illegible] notés, les noms des annotateurs sont indiqués entre parenthèses.)

CICÉRON : *Extraits des discours* . . . . [illegible]
— *Extraits des ouvrages de rhétorique* . . . . . 2 [illegible]
— *Choix de lettres*. . . . . 2 »
— *De amicitia*. . . . . » 75
— *De finibus liber I et II*. 1 50
— *De legibus liber I*. . . . » 75
— *De natura deorum lib. II* 1 50
— *De re publica*. 1 60
— *De senectute* . . . . . . » 75
— *De signis* 1 60
— *De suppliciis* 1 50

CICÉRON : *Orator*. 1 »
— *In M. Antonium oratio philippica secunda*. 1 »
— *In Catilinam orationes quatuor* . . . . » 75
— *Pro Archia poeta*. . . » 80
— *Pro lege Manilia* . . . » 50
— *Pro Ligario*. . . . . . . » 30
— *Pro Marcello*. . . . . . » 20
— *Pro Milone* . . . . » 75
— *Pro Murena*. . . . . . . » 75
— *Somnium Scipionis*. . » 20

CÉSAR : *Commentaires* (Benoist et Dosson). 2 50
CORNELIUS NEPOS (A. Monginot). . . . . » 90
[illegible] ROMAINS : *Extraits* (Waltz) 1 50
EPITOME HISTORIÆ GRÆCÆ (Julien Girard). 1 50
HEUZET : *Selectæ e profanis scriptoribus* (Lemaire). . . . 1 80
HORACE : *Art poétique* (M. Albert). . . . . » 60
LHOMOND : *De viris illustribus Romæ* (L. Duval). . . . 1 50
— *Epitome historiæ sacræ* (Pressard). . . . . » 75
LUCRÈCE : *De la nature*, 1er livre (Benoist et Lantoine). . » 90
— Ve livre (Benoist et Lantoine). . . . . » 90
— *Morceaux choisis* (Poyard). 1 50
OVIDE : *Morc. ch. des Métamorphoses* (Armengaud). . . . 1 80
PHÈDRE : *Fables* (Talbert). . . . . » 80
PLAUTE : *Aulularia* (E. Benoist). . . . . » [illegible]
— *Morceaux choisis* (E. Benoist). . . . . 2 »
PLINE LE JEUNE : *Choix de lettres* (Waltz). 1 85
QUINTE CURCE : *Histoire d'Alexandre* (Dosson). 2 25
QUINTILIEN : *De institutione oratoria*, liber X (Dosson). . 1 50
SALLUSTE : *Catilina et Jugurtha* (Lallier). 1 20
SÉNÈQUE : *De vita beata* (Delaunay). . . . . » 75
— *Lettres à Lucilius*, Lettres 1 à XVI (Aubé). . . . . . . » 75
TACITE : *Annales* (E. Jacob). 2 50
— *Histoire*, livres I et II (Goelzer). 1 80
— *Vie d'Agricola* (E. Jacob). . . . . » 75
TÉRENCE : *Les Adelphes* (Psichari et Benoist). . . . » 80
TITE-LIVE : Livres XXI et XXII (Benoist et Riemann). 2 25
— Livres XXIII, XXIV et XXV. (Id.) 2 75
— Livres XXVI à XXX (Riemann et Homolle). 3 »
— *Narrationes* (Riemann et Uri). 1 80
VIRGILE (E. Benoist et Duvau). . . . 2 25

[illegible]